U d'/of OTTAWA
39003003202016

FEB 14

UNIVERSITAS
O. M. I.
OTTAWIENSIS

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lexiquetypograph00dumo

LEXIQUE TYPOGRAPHIQUE

LEXIQUE TYPOGRAPHIQUE

COMPLÉMENT DU

Vade-Mecum du Typographe

PAR

JEAN DUMONT

BRUXELLES
IMPRIMERIE A. LEEMPOEL
Rue de Danemark, 5

1917

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

LIBRAIRIE
M. R. LAFONTAINE

UNIVERSITAS
O. M. I.

Droits de reproduction et de traduction réservés.

Z
116
.D8V3L
1917

AU LECTEUR

En préparant, avant la guerre, les notes devant servir à la publication de ce petit travail, je n'avais pas l'intention de donner à celui-ci le développement qu'il a fini par prendre.

Je comptais me borner à donner simplement la nomenclature des expressions purement techniques, pour faire suite au Vocabulaire qui termine le Vade-Mecum.

Les loisirs forcés que les tristes événements de ces dernières années ont amenés à leur suite, m'ont incité à amplifier ces notes : le travail, ainsi que je l'ai écrit un jour, étant le meilleur remède contre les peines et les ennuis.

J'ai donc introduit dans ce Lexique tout ce qui m'a paru de nature à intéresser les hommes de métier, de telle sorte que cet opuscule forme un véritable Complément de mon Manuel.

Je me plais à croire que ceux auxquels il s'adresse trouveront quelque utilité à le consulter.

Et je dédie cette œuvre nouvelle à mon fils bien-aimé

ÉMILE DUMONT

Capitaine-commandant au Régiment du Génie,
Porté à l'Ordre du Jour de l'Armée.

21 JUILLET 1917.

JEAN DUMONT.

ERRATA

Page	*Colonne*	*Ligne*	*Au lieu de*	*Lisez*
10	1	7	débrits	débris
10	2	8	rones	roues
12	1	23	machoires	mâchoires
14	2	38	*cordons*	*cordons*
21	2	39	construiit	construit
26	2	29	Il y en outre...	Il y a en outre...

Un accident survenu sous presse a amené un bouleversement du libellé relatif aux *Ciseaux pour découpages* (page 12). Le voici rétabli :

> **Ciseaux pour découpages.** — Employés par les conducteurs pour faire la mise en train.

Un double emploi s'est produit à la page 2, colonne 2 : **Arbre de couche** et **Arbre de transmission** sont synonymes, car tous deux ont pour mission de transmettre la force motrice. On peut donc indifféremment se servir des deux expressions.

Errare humanum est !

LEXIQUE TYPOGRAPHIQUE

A

Abat-feuille. — Languette en fer qui maintient la feuille sur le cylindre jusqu'à la fermeture des pinces.

Abréviations. — Mots raccourcis de plusieurs lettres, pour ne pas allonger inutilement la composition.

Accolade. — Signe qui sert à embrasser plusieurs lignes. En dehors des accolades d'une seule pièce, il y a des accolades combinées permettant, à l'aide de filets, d'en modifier les longueurs selon les besoins.

Acrostiche. — Poésie composée de telle sorte qu'en lisant dans le sens vertical la première lettre de chaque vers, on trouve le mot pris pour sujet.

Action. — Titre de participation dans une entreprise industrielle ou financière. L'action est soumise à un droit de timbre fixé à 1 p. c.

Addenda. — Ce qui s'ajoute à un livre pour le compléter.

Addition. — Indication composée en petits caractères, qui se place en marge d'un texte, sans renvoi. Les typographes disent aussi (à tort) manchette.

Affiche. — Feuille imprimée qui doit être munie d'un timbre pour pouvoir être apposée à la vue du public. — Les dimensions courantes sont :

Demi-Jésus (timbre de 5 centimes).
Demi-Colombier (timbre de 7 cent.).
Raisin (timbre de 8 cent.).
Jésus (timbre de 9 cent.).
Grand-Jésus (timbre de 10 cent.).
Colombier (timbre de 12 cent.).
Double-Colombier (timbre de 15 cent.).

En *France*, une affiche de 12 déc. carrés doit être munie d'un timbre de 6 centimes; 25 déc. carrés et au-dessous, 12 cent.; 50 déc. carrés et au-dessous, 18 cent.; au delà, 24 centimes.

Les affiches doivent être imprimées sur papier de couleur, ou en couleur sur papier blanc. L'impression en noir sur papier blanc est réservée aux administrations publiques.

Agrément. — Petite vignette servant à remplir un vide dans un travail de fantaisie.

Aile de moulin (Imposition en). — Le texte se place aux pages 1 et 3; les pages 2 et 4 restent blanches. Ex. :

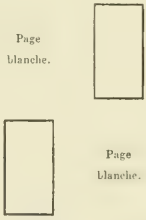

On peut de cette manière imprimer des modèles avec réglure, ou deux circulaires avec feuillet blanc.

Imprimer en aile de moulin, c'est faire pirouetter la feuille sur elle-même pour le second tirage, au lieu de la retourner, comme cela se fait d'habitude.

Ais. — Plateau en bois sur lequel se placent les compositions à conserver.

Ajouté. — Ce qui ne figure pas sur la copie et que l'auteur ajoute à la correction de son épreuve.

Album. — Recueil de gravures, de dessins, de photographies, et aussi des épreuves de caractères typographiques.

Aldines (Éditions). — Ouvrages édités par Alde Manuce.

Alexandrin. — Vers de douze pieds.

Algèbre. — Science du calcul des grandeurs considérées d'une manière générale, et représentées par des signes et des lettres au lieu de chiffres.

Alinéa. — Première ligne de texte, renfoncée d'un ou de plusieurs cadratins, selon la justification et le genre de l'ouvrage.

Aller en galée. — Dans une équipe de journal, rassembler la composition d'un article. Coutume qui disparaît depuis l'introduction des machines à composer.

Alphabet. — Réunion de toutes les lettres d'une langue.

Alsacienne. — Caractère de genre. (Voir le spécimen page 9.)

Alvéole. — Cavité dans laquelle fonctionne un organe d'une presse.

Amour. — Adhérence qui caractérise le bon état d'un rouleau typographique. Les rouleaux ont de l'amour lorsque, en les palpant, ils adhèrent légèrement à la main.

Amphibie. — Sobriquet appliqué à quiconque exerce diverses parties de la profession.

Ample. — Caractère très large d'œil.

Anglaise. — Caractère imitant l'écriture anglaise, très fragile. A manipuler avec beaucoup de soins.

Annonce. — Dans un journal, libellé de ce qui est offert ou demandé.

Annoncier. — Typographe chargé de la composition des annonces.

Annotation. — Note explicative.

Annuaire. — Volume publié annuellement et renseignant les noms, professions et domiciles des habitants d'une ville ou d'un pays, des renseignements administratifs et statistiques, et encore les noms des officiers et fonctionnaires par ordre d'ancienneté, les noms des affiliés à des associations industrielles et scientifiques.

Anode. — Surface métallique placée à l'électrode positive de la pile, dans la galvanoplastie.

Anonyme. - Tout article ou écrit non signé. Très en faveur pendant les périodes électorales.

Antiphonaire. — Livre d'église contenant les diverses parties de l'office notées en plain-chant.

Antique. — Caractère aux traits uniformément gras (E). On dit aussi *lettres batons*.

Aplatir. — Action d'écraser le caractère ou une gravure à l'impression, soit par un excès de foulage, soit par un défaut de réglage du cylindre, soit encore par la mauvaise qualité du papier.

Aplomb. — Position normale du socle d'une presse. On se sert d'un *niveau d'eau* pour s'assurer du bon aplomb de la presse. En fonderie, le bon aplomb du caractère est indispensable, car des lettres fondues hors d'aplomb donnent une impression des plus irrégulières.

Apocryphe. — Qui n'est pas authentique.

Appendice. — Supplément qui se met à la fin d'un ouvrage.

Apprêt, apprêter. — Termes de fonderie. Action de débarrasser les lettres fondues des bavures qu'elles gardent à leur sortie de la machine, et qui sont de nature à nuire à la justesse.

Approche. — Terme de fonderie. — Mettre une lettre d'approche, c'est régler l'épaisseur de la tige en ménageant des deux côtés de l'œil suffisamment de blanc pour qu'il y ait un écart raisonnable entre toutes les lettres de l'alphabet, mises les unes à côté des autres, et faciliter ainsi la lecture de la composition typographique,

Aquatinte. — Voir au mot *Gravure*.

Arbre de commande. — Qui porte les principaux organes de la machine.

Arbre de couche. — Pièce cylindrique sur laquelle sont fixées les poulies dans les installations de force motrice.

Arbre de transmission. — Sert à transmettre la force motrice.

Arbre du volant. — Pièce cylindrique qui traverse toute la machine et qui porte à l'une de ses extrémités le volant qui sert à mettre la presse en action.

Archi-typographe. — Distinction décernée à Plantin par le roi d'Espagne.

Ardillons. — Petites pointes de fer fixées aux extrémités de la tringle carrée qui sert à tendre le blanchet.

Armature. — Se dit des croisillons qui soutiennent le cylindre sur son axe.

Article. — Tout sujet traité dans un journal ou une revue.

Aspirateur de poussière. — Remplace le classique soufflet pour enlever la poussière des casses.

Assise. — Partie maçonnée du sol sur laquelle est placée la presse.

Astérisque. — Signe (*) en forme d'étoile. Est employé comme renvoi de note et aussi pour séparer des parties de texte d'un article de journal (***).

Attrapage. — Vive remontrance faite à un ouvrier par le patron ou le chef d'atelier.

Attrape-science. — Sobriquet donné aux apprentis typographes.

Attribut. — Vignette symbolique.

Avant la lettre. — Épreuve d'une gravure que l'artiste fait tirer avant d'y ajouter la légende, afin de pouvoir faire éventuellement les retouches nécessaires. Ces épreuves sont fort recherchées par les amateurs.

Avant-propos. — Introduction placée en tête d'un livre.

Avertissement. — Sorte de préface. Avertissement au lecteur.

Axe. — Pièce de fer qui passe par le centre du cylindre de pression, et qui sert à faire tourner celui-ci sur lui-même.

B

Bagues. — Petites poulies en cuivre, à gorge, enfilées sur une tringle et supportant les cordons des presses.

Bain-marie. — Appareil servant à la fonte des rouleaux, se composant de deux récipients qui s'emboîtent, l'un (intérieur) dans lequel se met la pâte, l'autre (extérieur) dans lequel on verse l'eau à chauffer.

Balle (Enfant de la). — Fils de ses œuvres, ne devant qu'à son travail et à son intelligence la situation à laquelle il est arrivé.

Balles. — Avant l'invention des rouleaux typographiques, les pressiers se servaient de balles pour encrer la forme. Ces balles se composaient de deux morceaux de bois, en forme de poires, creusés en dedans, dans lesquels on mettait de la laine, que l'on recouvrait de deux cuirs. C'était tout un art que de savoir bien monter ces balles.

Bancal (Bois). — Bois gravé mal équarri et hors d'aplomb. Les clichés, montés sur bois, ont bien souvent le défaut d'être bancals.

Banc à tirer. — Machine-outil qui sert à mettre d'épaisseur les filets et les interlignes en matière.

Banc de presse. — Table en forme de pupitre, sur laquelle les pressiers mettent leur papier.

Bandes. — Glissières dans lesquelles se meut le chariot des presses à bras.

Bandes à glissière. — Elles sont de deux espèces dans les presses mécaniques : les *bandes à glissières plates* et les *bandes avec glissières à galets*. C'est sur ces glissières que repose le marbre supportant les formes à imprimer, et ce sont elles qui aident à lui donner le mouvement de va-et-vient.

Bandes de support. — (En Belgique on dit vulgairement *tasseaux*.) Bandes en fonte de fer, vissées des deux côtés et le long du marbre. Sur ces bandes sont fortement tendues des sangles venant s'interposer entre le cylindre et les bandes, de façon à rendre la pression plus élastique sur ce point. Ces sangles servent aussi à assujettir les *supports* que parfois le conducteur est obligé de placer pour alléger l'action des rouleaux toucheurs.

Banque. — La paie des ouvriers.

Barbe (Avoir la). — Typographe qui a bu plus que de raison.

Barbes. — Bavures produites par le couteau ou le coupoir dans la coupe d'un filet ou d'une interligne. On les enlève

à l'aide du couteau ou en passant la pièce coupée sur la lime.

Barbouiller. — Employer un excès d'encre, ce qui produit une impression empâtée.

Barbouilleur. — Ouvrier imprimeur peu soigneux.

Bardeau. — Tiroir profond subdivisé comme une casse ordinaire, dans lequel se met la réserve d'un caractère. Les bardeaux se placent dans les piétements qui supportent les marbres.

Bardeaude (Casse). — Une casse est bardeaude lorsque les cassetins sont inégalement remplis.

Barreau (Presse à bras). — Pièce en fer forgé terminée par un manche en bois, que l'on tire à soi pour donner la pression.

Bas de casse. — Terme typographique qui s'applique aux lettres minuscules de l'alphabet. La partie de la casse où se placent ces lettres.

Bâtarde. — Caractère d'écriture imité de l'anglaise, avec capitales enjolivées.

Bâti de fond. — Socle en fonte posé sur le sol, auquel s'adaptent les bâtis latéraux. C'est sur le bâti de fond que se place le chariot comme support du marbre.

Bâtis latéraux. — Pièces de fonte placées parallèlement et réunies par des entretoises. Ces bâtis supportent, vers leur milieu, une annexe formant cage, dans laquelle s'emboîtent les coussinets du cylindre de pression.

Battre le briquet. — Faire cliqueter la lettre sur le lève-ligne avant de la laisser glisser dans le composteur. Mauvaise habitude, de même que certains mouvements du corps que font quelques typographes en composant.

Belle page. — Faire tomber les divisions principales d'un ouvrage en belle page, c'est-à-dire aux pages impaires.

Benzine. — Essence volatile à conseiller pour le nettoyage des gravures, des formes contenant des caractères de fantaisie et d'écriture, des filets, car la potasse provoque l'oxydation.

Béquets. — Petites hausses en papier appliquées dans la mise en train pour renforcer les parties faibles.

Bibliographe. — Écrivain versé dans la science des livres.

Bibliographie. — Étude critique des ouvrages publiés. Ensemble des livres parus pendant une certaine période : la *Bibliographie de Belgique*.

Bibliomane. — Qui a la manie des livres.

Bibliophile. — Amateur éclairé des livres.

Bibliophobe. — Qui a horreur des livres.

Bibliotechnie. — Organisation des bibliothèques.

Bielle de commande — Pièce qui donne le mouvement au marbre des machines à imprimer.

Bielle de l'encrier. — Qui donne le mouvement à l'encrier.

Bienvenue (Payer sa). — Voir le mot *Chapelle*.

Bilboquet. — Travail de peu d'importance.

Biseauter. — Tailler un onglet aux filets.

Biseautier (Coupoir). — Outil servant à couper des onglets.

Biseaux. — Bois taillés en biseau, servant au serrage des formes, avec des coins en bois aussi taillés en biseau.

Biseaux à crémaillère. — Voir les mots *Coins à biseaux*.

Bitume de Judée. — Mélangé à de la benzine, sert à enduire la surface des clichés en zinc ou en cuivre après l'impression, afin de les protéger contre l'oxydation (1 5e de bitume et 4 5es de benzine).

Blanchet. — Étoffe de laine blanche, plus ou moins épaisse, dont on recouvre le cylindre des machines, le plateau des presses à pédale, et que l'on introduit aussi dans le tympan des presses à bras. Sert à amortir la pression.

Blanchir. — Amoindrir les épaisseurs trop fortes dans la mise en train d'une gravure. Blanchir une composition, c'est

introduire de-ci de-là des interlignes, pour dégager le texte. On dit : *jeter du blanc.*

Blancs. — Les blancs, en fonderie, comprennent les espaces : fines, avant-fines, moyennes et grosses; les cadratins et les demi-cadratins; les cadrats : de 2, 3 et 4 cadratins.

Les interlignes, réglettes et garnitures, forment une seconde catégorie de blancs.

Blocage. — Action de bloquer.

Blocs à clichés. — Blocs creux fondus sur 2, 3, 4 et 6 cicéros, pour supporter des clichés en plaques. Ces blocs donnent une meilleure assiette aux clichés. On en fait aussi en fer.

Bloquer. — Remplacer provisoirement une lettre manquante par une autre de même épaisseur, en la retournant.

Bobine. — Rouleau de papier pour les tirages sur rotatives.

Bœuf. — Il a son bœuf. Se dit d'un typographe qui se met en colère.

Bois. — Les réglettes et biseaux en bois nécessaires à la garniture et au serrage d'une forme. Les réglettes, qui se fabriquent sur ½, 1, 1 ½, 2, 3, 4 et 6 cicéros, s'emploient dans la composition des affiches, de préférence aux lingots, parce que le poids de la forme en est fort allégé.

Boîte. — Terme de mépris. Mauvais atelier : *C'est une boîte.* On dit cependant aussi : *Je vais à la boîte.*

Boiteuse (Page). — Page mal justifiée ou dont la longueur ne concorde pas avec celle des autres pages.

Bon à tirer. — Formule qui indique que l'on peut imprimer. Il est prudent de se faire remettre par le client le bon à tirer de tout travail de quelque importance, et surtout de le conserver.

Bonne feuille — Feuille tirée après la revision. Il est de mode d'envoyer de bonnes feuilles à la critique avant la mise en vente de l'ouvrage.

Bonnet de papier. — Coiffure en forme de bonnet de police que portaient anciennement les compositeurs à l'atelier. Pour les imprimeurs, le bonnet était carré. La confection de ces bonnets était du domaine des apprentis. Nous en avons fait personnellement l'expérience.

Bordereau. — Relevé de compte de l'ouvrier, par semaine ou par quinzaine, selon les habitudes de la maison. Après vérification, le chef dresse un bordereau général, qu'il présente à la caisse.

Bouche-trou. — Synonyme de *remplissage.* Composition quelconque servant à combler un manquant de texte dans la mise en pages d'un journal.

Bouillon. — Exemplaires invendus d'un livre ou d'un journal.

Boulon. — Cheville de fer qui a une tête à un bout et un pas de vis ou une fente à l'autre, pour recevoir un écrou ou une clavette.

Boulonner. — Fixer avec un boulon.

Bouquin. — Vieux livre, souvent de peu de valeur.

Bouquiner. — Chercher parmi les bouquins. L'amateur y trouve parfois un ouvrage qui l'intéresse.

Bouquineur. — Amateur de vieux bouquins.

Bouquiniste. — Celui qui a la spécialité de vendre des bouquins.

Bourdon. — Omission d'un ou de plusieurs mots dans une composition.

Bourreur de lignes. — Typographe qui ne sait composer que du texte, et assez mal.

Bretonne. — Caractère de genre. (Voir le spécimen page 9.)

Bristol. — Carton employé généralement pour l'impression des cartes de visite ordinaires.

Brisure. — Cessation du travail de composition dans un journal.

Broche. — (Voir le mot *Clef-broche.*)

Brochure. — Petit travail ne comportant qu'un nombre restreint de pages.

Brosses. — Trois espèces de brosses sont employées dans l'imprimerie :

1° la *brosse à lessive,* servant à laver les grandes formes après l'impression, à l'aide d'une lessive de potasse.

2° la *brosse à benzine*, qui sert à nettoyer les petites formes avec de la benzine ou autre produit similaire ;

3° la *brosse à épreuves*, à manche, qui s'emploie, comme son nom l'indique, pour faire des épreuves. Nous lui préférons le taquoir garni d'un blanchet, ou mieux, la petite presse à épreuves.

Brosse à épreuves.

Il y a, en outre, la *brosse à mouler*, employée dans la clicherie pour empreindre le flan.

Bronzeuse. — Machine à bronzer, employée principalement dans la lithographie. Mais il existe, pour le bronzage des petits imprimés, un appareil très pratique et qui économise la poudre. Nous en donnons le dessin.

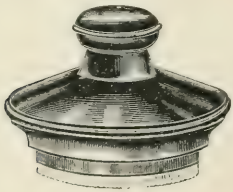

Appareil à bronzer.

Brunissoir. — Outil employé par les graveurs sur bois pour tirer leurs fumés sur papier de Chine.

Bulletin. — Imprimé rendant compte de choses intéressant le public.

Bulletin de travail. — État sur lequel les ouvriers renseignent le nombre d'heures consacrées à un travail, pour permettre au patron d'établir son prix de revient.

Burette. — Récipient pour l'huile.

Burin. — Outil employé par les graveurs sur bois et sur métaux. Les poinçons des caractères d'imprimerie sont gravés à l'aide du burin.

Butoir. — Tige métallique, garnie d'un ressort à boudin, placée à chaque bout des bâtis dans les machines à retiration. Ces butoirs ont pour but d'éviter autant que possible le choc produit (au moment du changement de la crémaillère) par le passage du galet au long des croissants.

C

Cabochon. — Nom donné aux petits motifs qui se mettent dans une composition typographique.

Cadratin. — Diminutif du cadrat, le cadratin est un petit bloc carré pourvu d'un cran et fondu sur le même nombre de points que le caractère, auquel il est adjoint comme blanc.

Le *demi-cadratin*, comme son nom le dit, vaut la moitié du cadratin.

Les typographes ont donné par ironie le nom de cadratin au chapeau haut de forme : *Tiens, il a mis son cadratin aujourd'hui !*

Jeu des cadratins. — Voici comment se pratique ce jeu : On prend sept cadratins, que l'on remue dans la main et que l'on jette sur le marbre, ainsi que cela se fait au jeu de dés. Les crans qui se montrent sont comptés, et après trois coups joués on totalise. Celui qui amène le plus de crans gagne la partie.

Le coup est nul lorsque deux cadratins sont à cheval.

Lorsque les trois coups n'amènent aucun cran, le joueur gagne la partie. Cela s'appelle *faire blèche*.

Gagne aussi la partie, le joueur qui amène un cadratin restant debout. Cela s'appelle *faire bonhomme*, et ce joueur a la priorité sur celui qui fait trois *blèches*.

Cadrats. — Pièces de fonte servant à remplir les vides dans la composition. Ils se fondent sur 2, 3 et 4 cadratins.

Cadrats cintrés. — Pièces de fonte évidées en cintre ou en demi-cintre, de manière à pouvoir donner quelque fantaisie à la composition d'un modèle. Il existe aussi, pour le même usage, des réglettes cintrées en cuivre, maintenues aux deux extrémités par des crochets.

Cadre. — Encadrement de filets ou vignettes, qui entoure une composition.

Cadrer (Faire). — Amener une concordance entre deux pages de tableaux, dont l'une imprimée au recto, l'autre au verso. Ou bien encore, lorsque deux tableaux sont présentés en regard l'un de l'autre.

Cahier. — On appelle cahier toute feuille de plusieurs pages, pouvant être pliée sans exiger une coupure. Les impositions se font en un ou plusieurs cahiers, selon le nombre de pages.

Calance. — Situation du typographe qui n'a pas de travail.

Calandre. — Machine servant à prendre l'empreinte d'une forme à clicher, à l'aide de flans spécialement préparés. Il en existe d'autres modèles, d'une construction plus forte, qui servent à glacer le papier.

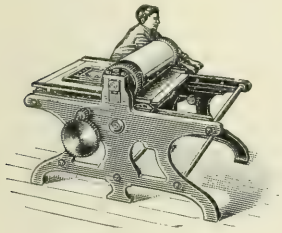

Calandre pour clicheries.

Caler. — Être sans travail. Se dit aussi du calage des formes sur la presse.

Cales. — En fer ou en bois. Pièces de formes diverses servant à caler.

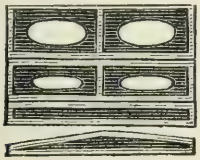

Cales en fer.

Calibrage. — Dans la tarification du travail de composition aux pièces, on entend par calibrage l'estimation de l'épaisseur des lettres. Ainsi, à Bruxelles, les 26 lettres de l'alphabet doivent dépasser 11 cadratins et demi du caractère employé.

Pour les caractères ayant un calibrage moindre, il doit être payé une surcharge de 5 ou de 10 centimes.

En France, le calibrage se règle d'après le nombre d'alphabets qui savent entrer dans la justification.

Calibre. — Outil servant, dans la fonderie typographique, à vérifier la force de corps des caractères.

Calibre à coulisse. — Outil servant à vérifier l'œil du poinçon.

Calicot. — Étoffe servant à garnir le cylindre d'une machine.

Camaïeu. — Gravure tirée en un ou deux tons, sur des bois spécialement préparés. On dit : *c'est un camaïeu.* (Voir au mot *Gravure.*)

Cambouis. — Dépôt qui se forme par le mélange de l'huile avec la poussière. On en débarrasse les organes de la machine au moyen de pétrole.

Came. — Dent ou saillie d'engrenage destinée à transmettre et à transformer le mouvement d'un organe de la machine. Ainsi, la came des pinces sert à faire ouvrir et refermer les pinces.

Canard. — Nom familier sous lequel on désigne un journal quotidien. Se dit aussi d'une fausse nouvelle publiée par les journaux.

Capitales. — Terme typographique appliqué aux majuscules de l'alphabet. Il y a, dans un caractère de texte, des *grandes* et des *petites* capitales.

Capucin. — Languette de carton que le pressier applique sur le tympan de la presse à bras, pour maintenir la feuille pendant qu'il y introduit les pointures. Se dit aussi des *caches* que le pressier pose sur les grands blancs d'une forme, après l'encrage, afin d'éviter les souillures sur la feuille à imprimer.

Caractère. — On entend par caractère l'assortiment complet des lettres et signes qui servent à la composition.

Il y a plusieurs grandes familles de caractères :

1° les caractères de texte, romains et italiques;

2° les caractères de genre, qui comprennent les antiques, les égyptiennes, les alsaciennes, les normandes, les bretonnes, les latines, les italiennes, etc.;

3° les caractères gothiques;

4° les caractères d'écriture, comprenant les anglaises, les rondes, et les bâtardes;

5° les caractères de fantaisie;

6° et enfin, les caractères étrangers.

Les caractères se fondent sur diverses forces de corps, à partir de 3 points jusque 144 points.

On distingue aux caractères :

1° la force de corps ou le nombre de points sur lequel les lettres sont fondues;

2° l'épaisseur;

3° la hauteur en papier (hauteur depuis l'œil jusqu'au pied de la lettre);

4° l'œil;

5° le cran.

Caractère à pied creux. — Grosses lettres, à partir du corps 60, qui se fondent avec pied évidé en forme de cintre, ou avec tiges de support, afin d'en alléger le poids. On dit aussi *caractère à pont.*

Caractère poétique. — Caractère de texte, d'un œil serré, employé principalement pour la composition des vers.

Cartes. — Il y a trois espèces de cartes :

1° la *carte de commerce,* qui contient l'enseigne, la firme, la rue avec numéro, la ville, le genre de commerce, l'indication du téléphone, et l'adresse télégraphique, s'il y en a une;

2° la *carte de visite,* qui ne mentionne que les nom et prénom, qualité ou profession, et domicile. Les cartes de dames ne doivent pas renseigner le domicile.

3° la *carte de deuil,* envoyée pour remerciements lors d'un décès dans la famille. Ces cartes portent généralement les noms des personnes qui ont annoncé le décès. Mais quand le nombre en est trop grand, on le résume par *La famille.*

Carton. — Dans l'imposition, un carton se compose de 4 ou de 8 pages. Le carton s'encarte dans l'un des cahiers de la feuille, après l'impression, et doit porter la même signature, accompagnée d'un signe distinctif.

Carton (Plaques en). — Ces plaques sont recouvertes d'une couche d'argile. On les emploie pour la confection des fonds que l'on veut imprimer en couleur.

Cartouche. — Ornement formant cadre, dans lequel on introduit une devise, une rubrique, une initiale, etc.

Casier à garnitures. — Meuble à compartiments, dans lequel se placent les garnitures systématiques. — On dit aussi *lingotier.*

Casimir. — Étoffe de laine, mince et croisée, employée pour l'habillage du cylindre.

Casse. — Tiroir à compartiments, dénommés *cassetins* et dans lesquels se mettent les caractères.

Il y a divers systèmes de casses :

1° la *casse ordinaire,* en deux pièces;

2° la *casse française,* d'une pièce;

3° la *casse Vanderborght,* d'une pièce;

4° la *casse avec haut de côté,* très pratique pour le placement des fantaisies;

5° les *casses à trois et à quatre œils,* pour les initiales;

6° les casses pour caractères de musique;

7° les casses pour caractères étrangers.

En outre, il y a les casses pour les filets, les accolades, les vignettes, et les casses à blancs.

Casseau. — Petite casse à compartiments égaux, spécialement destinée aux initiales. Il existe aussi des casseaux réduits pour loger les dix sortes de chiffres et des blancs, indispensables pour la cor-

I. — CARACTÈRES DE TEXTE.

Fournier Didot — MAERTENS — *Josse Badius*

Fournier Didot — MAERTENS — *Josse Badius*

Fournier Didot — MAERTENS — *Josse Badius*

II. — CARACTÈRES DE GENRE.

Égyptienne.

Monde

Antique.

Monde

Latine.

Monde

Ces trois types ont donné naissance à toute une série de familles : étroites, serrées, larges, grasses, demi-grasses, allongées, carrées.

Alsacienne.

Bateaux

Normande.

Université

Bretonne.

Notaire Durand

Italienne.

Mercredi 22 Avril

Anglo-Saxonne.

Monte-Carlo

III. — CARACTÈRES D'ÉCRITURE.

Anglaise.

Delstanche

Bâtarde française.

Barneville

Bâtarde allemande.

Beauffort

Bâtarde de fantaisie.

Rue Vonck

Ronde.

Roi Albert

Gothique.

Société Royale

IV. — CARACTÈRES DE FANTAISIE.

PARFUM — RÉGINA — MORETUS

MONTAIGU — PLUMES — MANILLE

ROYAL — Anvers — Cycliste

rection des cotes de bourse, ainsi que des casseaux pour blancs, nécessaires aux corrigeurs sur le marbre ou sur la presse.

Cassetin du diable. — Se dit du cassetin où le compositeur jette les mauvaises lettres et les débrits d'espaces, de filets et d'interlignes. Les ouvriers négligents y jettent aussi les lettres appartenant à un autre type et qu'ils trouvent dans la casse où ils sont occupés. Ces lettres-là doivent être déposées sur le marbre.

Catalogue. — Brochure ou volume donnant l'énumération, par ordre alphabétique ou par catégorie, de livres, tableaux et objets d'art, ainsi que de produits industriels et commerciaux.

Caviar. — Passer au caviar, c'est couvrir d'une couche d'encre noire un article ou une partie d'article de journal, afin que le public ne puisse en prendre connaissance. Cette opération est pratiquée par les préposés à la *censure*. En temps de guerre, la correspondance particulière subit le même sort.

Chaise. — Pièce de fonte qui supporte un arbre de transmission.

Chapeau de gendarme. — Pièce de fonte montée sur un ressort et destinée à soulever alternativement les cylindres d'une machine à retiration. Ce nom lui a été donné en raison de sa forme particulière.

Chapelle (Droit de). — Ancienne coutume qui consistait à faire payer une bienvenue par tout nouvel embauché, en vertu de l'art. 4 d'un règlement que personne n'avait jamais vu. Ce terrible article 4 imposait en outre un droit de chapelle sur tout événement qui survenait dans la vie des compagnons. — Ce droit de chapelle se payait par quelques litres de bière, que le *chapelain* (généralement le plus ancien ouvrier) faisait prendre à la *chapelle* (local des réunions) avec un bon signé par le donateur et le chapelain.

Chariot. — Le chariot se compose de quatre roues réunies entre elles par des montants boulonnés. Entre les deux roues du devant, clavetée sur le même arbre, une roue d'engrenage, prise entre deux crémaillères, communique le mouvement au marbre qui est posé sur les roues, et celles-ci roulent sur des chemins ménagés dans le socle.

Chariot porte-formes. — Bloc de bois à rainure, muni de deux petites roues, servant à transporter les formes.

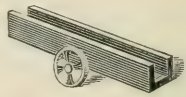

Chariot porte-formes.

Chasse-clou. — Outil employé par les praticiens, pour renfoncer les petits clous qui maintiennent le cliché sur son bloc de bois.

Chasse-coin. — Outil en fer ou en bois, servant à serrer et à desserrer les coins en bois. On dit aussi *décognoir*.

Chasse-griffe. — Employé pour bien mettre en place les griffes qui maintiennent les clichés sur des blocs mobiles, avant de commencer le tirage.

Chasser. — Jeter du blanc dans une composition ou espacer largement, afin d'augmenter le nombre de lignes, et par conséquent celui des pages.

Châssis. — Cadre en fer, avec ou sans barre selon ses dimensions, dans lequel on serre la composition.

Châssis jumeaux. — Châssis s'emboîtant, soit à l'aide de pitons, soit par une entaille rabotée à mi-fer. Dans ce dernier cas ils prennent le nom de *châssis à feuillure*.

Châssis-numéroteur. — Chassis en acier contenant autant de blocs-numéroteurs qu'il y a de numéros à apposer sur une action ou obligation. Le changement s'effectue automatiquement, au moyen d'un dispositif qui se place près du cylindre de la machine et qui reçoit de celui-ci l'impulsion nécessaire. (Voir la figure à la page 11.)

Chef de matériel. — Typographe soigneux, préposé à la conservation et à la mise en ordre du matériel.

Chemin de fer (Mouvement). — Voir l'explication au mot *Chariot*.

Chemins. — Bandes de bois contiguës aux bandes de support, sur lesquelles roulent les galets des rouleaux toucheurs.

Chemise. — Farde dans laquelle le chef d'atelier ou le metteur en pages met la copie d'un ouvrage, avec indication des détails à observer.

Chiffres supérieurs (^{3}). — Employés comme indices dans la composition des mathématiques, et comme renvois de notes.

Chiffres inférieurs. ($_3$). — Employés comme exposants.

Tous deux servent aussi à composer des fractions : $^1/_4$ $^1/_2$ $^3/_4$, etc.

Chiffre se dit aussi d'un enlacement des initiales d'un nom. Faire timbrer du papier à lettres à son chiffre.

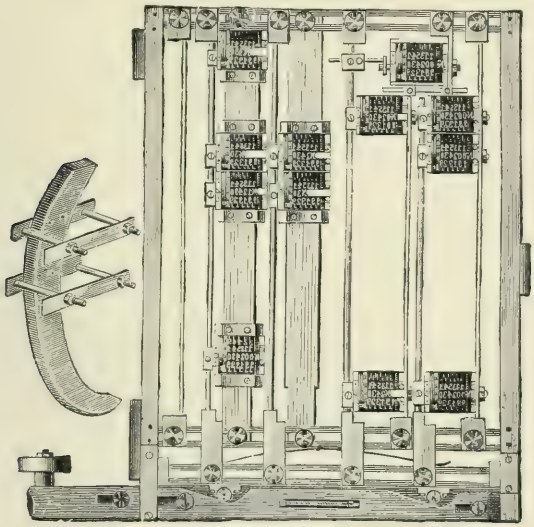

Châssis-numéroteur.

Chevauchement. — Action de chevaucher.

Chevaucher. — Effet produit par une lettre qui est sortie de la ligne à laquelle elle appartient, et empiète sur l'interligne ou sur l'une des lignes adjacentes.

Chiffres. — L'invention des chiffres actuels est due aux Arabes. On les connut en Europe au Xe siècle. Les Romains se servaient, pour leur numération, des lettres que voici :

	I	V	X	L	C	D	M
valant	1	5	10	50	100	500	1000

Chromotypographie. — Impression typographique en plusieurs couleurs.

Chronique. — Article de journal où se trouvent relatés les faits, les nouvelles du jour.

Chronogramme. — Date fournie par les lettres numérales d'une phrase ou d'un vers, servant d'inscription :

franCorVM tVrbIs sICVLVs fert
fVnera Vesper.

Les lettres numérales réunies donnent :
MCCLVVVVVVII ou 1282,
date des Vêpres siciliennes.

Circulaire. — Lettre imprimée rédigée dans les mêmes termes, et adressée en même temps à plusieurs personnes, le plus généralement sous enveloppe ouverte. Ne pas confondre avec ces petits *prospectus-réclames* qui se distribuent dans les rues ou que l'on dépose, souvent par paquets, dans les boîtes aux lettres.

Cire. — Employée dans la galvanoplastie, concurremment avec la gutta-percha, pour prendre l'empreinte des objets à reproduire.

Ciseaux pour découpages. — Employé par les conducteurs pour faire la mise en train.

Ciseaux pour découpages.

Clavette. — Clou plat que l'on place dans l'ouverture faite à l'extrémité d'un boulon ou d'une cheville, pour les fixer.

Clef. — Outil servant à monter ou démonter, serrer, desserrer des écrous. Il y en a diverses espèces :

En premier lieu, la *clef ordinaire,* à deux machoires fixes. Puis :

La *clef à béquille,* ayant la forme d'un T et qui sert à tendre et détendre l'étoffage du cylindre de la machine;

La *clef anglaise,* servant aux mêmes usages, mais à mâchoires mobiles, ce qui permet de l'adapter aux écrous de toutes les tailles;

La *clef-broche* (clef avec pointe), servant à visser et dévisser les écrous à têtes rondes, carrées ou hexagonales.

Cliché. — Plaque en matière obtenue en coulant du métal en fusion dans l'empreinte (prise à l'aide du flan) de la composition ou de la gravure à reproduire.

Clichage, clicher. — Fabrication d'un cliché. Le clichage a pour but de ménager les caractères lorsqu'il s'agit d'un grand tirage, et aussi de diminuer les tirages en multipliant la composition à peu de frais.

Clicherie. — Atelier de clichage.

Clicheur. — Ouvrier qui cliche.

Cliquet. — Petit levier en acier, qui a pour fonction d'arrêter le mouvement d'une roue dentée, quand celle-ci ne doit pas fonctionner.

Clous (Têtes de). — Nom donné aux caractères aplatis par un emploi excessif.

Coins. — Vignettes en fonte, de diverses formes et grandeurs, servant à faire des encadrements à l'aide de filets.

Coins. — Petits morceaux de bois, de diverses largeurs, taillés en biseau, servant à serrer les formes à l'aide des biseaux en bois.

Coins à biseaux. — Biseaux à crémaillère, de diverses longeurs, servant à serrer les formes concurremment avec des *pignons.* Les plus connus sont ceux de la maison Marinoni.

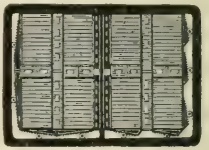

Coins Marinoni.

Coins Hempels. — Ces coins se composent de deux petits biseaux à crémaillère qui s'engrènent sans pignon, à l'aide d'une clef spéciale.

Coins Hempels.

On dit aussi *Coins mécaniques.*

Collationner. — Comparer la copie avec les épreuves avant de commencer la mise en pages, afin de s'assurer que rien n'y manque.

Colombelle. — Filet employé pour séparer les colonnes d'un journal. Ils

se fabriquent sur diverses épaisseurs, en matière ou en cuivre.

Coloriage. — Malgré les progrès réalisés dans l'impression polychrome, on fait encore, pour certaines éditions, du coloriage de gravures à la main, à l'aide de patrons découpés. Ces éditions sont très appréciées par les bibliophiles.

Coloris. — Art de colorier.

Commandite. — Association pour la confection en commun de travaux de composition. On n'est pas parvenu à implanter ce mode de travail en Belgique.

Compositrice. — Femme qui fait le métier de typographe à la casse.

Composteur. — Outil employé par le compositeur. En fer pour les travaux courants; en bois pour la composition des affiches.

Les composteurs se fabriquent avec vis ou à levier. Dans ces derniers temps on a introduit dans les ateliers le *composteur pour tableaux*, à quatre compartiments. Outil très pratique, en ce sens qu'il permet de travailler sur quatre justifications sans devoir le démonter.

Composteur en fer, à levier.

Composteur pour tableaux.

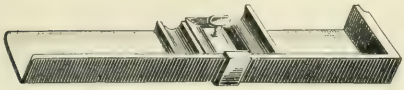

Composteur en fer, à vis.

Communiqué. — Note adressée aux journaux.

Compagnon. — Camarade d'atelier.

Composer. — Placer dans l'outil à ce destiné *(composteur)* les lettres dans l'ordre normal, pour en former des mots et des lignes.

Composeuse. — Dans la fonderie de caractères, ouvrière chargée de la composition et de la mise en paquets des caractères achevés.

Compositeur. — Ouvrier qui fait les travaux de composition. On dit *compositeur-typographe*.

Composition. — Travail exécuté par le compositeur.

Il y a en outre le *composteur pour corrections*, en bois, que l'on peut utiliser pour relever les intercalations en caractères gras ou italiques. Est aussi usité par les apprentis pour la composition du pâté.

Composteur de fonderie. — Grande languette de bois, creusée dans toute sa longueur, sur laquelle viennent s'aligner les lettres fondues à leur sortie de la machine.

Le même modèle, mais plus solide, est employé pour *apprêter* les lettres nouvellement fondues. (Voir *Apprêter*.)

Compte rendu. — Relation de ce qui s'est dit dans une réunion ou dans le Parlement. Lorsque le compte rendu est

donné en entier, on le dit *in extenso;* lorsqu'il ne donne qu'un résumé, on le dit *analytique*.

Compteur de feuilles. — Appareil qui s'adapte près du cylindre de la machine et qui enregistre le nombre de feuilles tirées.

Conducteur. — Ouvrier chargé de la conduite d'une machine.

Le *conducteur-typographe* conduit une machine à imprimer.

Le *conducteur-fondeur* conduit une machine à fondre les caractères.

Congrève (Impression à la). — Ancien procédé, basé sur la juxtaposition des couleurs et consistant dans l'emboîtage de bois gravés, portant chacun la partie de l'image qu'il s'agissait d'imprimer en couleur. Ces bois étaient encrés préalablement à la main, et ainsi, d'un seul coup de barreau à la presse à bras, on obtenait une épreuve complète.

L'invention est due, dit-on, à William Congrève, officier anglais. N'aurait-il pas fait renaître, au lieu de l'inventer, le procédé employé par Fust et Schœffer pour l'impression des initiales enluminées qui ornent certaines de leurs éditions? Nous le pensons.

Conscience (Être en). — Typographe payé à l'heure. *La conscience* se dit de l'ensemble du personnel chargé de tous les travaux autres que labeurs.

Conserve. — Composition que l'on garde lorsqu'il y a des probabilités de pouvoir l'utiliser à nouveau.

Contre-écrou. — Écrou de sûreté.

Contre-moule. — Composition en filets fins ou pointillés servant à la réglure de tout modèle qui doit recevoir de l'écriture.

Contre-poids. — Pièce massive en fonte, qui commande le mouvement du plateau de marge dans une presse à pédale.

Copie. — Tout manuscrit ou imprimé que le typographe doit reproduire.

Coquille. — Lettre fautive dans une composition. Se dit aussi des lettres qui sont déplacées dans la casse : *Cette casse est remplie de coquilles*. C'est le résultat d'une distribution faite négligemment.

Coquille galvanoplastique. — Reproduction en cuivre d'une gravure ou d'une composition, obtenue à l'aide de l'empreinte en cire ou en gutta-percha. Cette empreinte est plombaginée avant sa mise au bain, où, sous le courant électrique produit, elle se couvre d'une couche de cuivre reproduisant fidèlement tous les détails de l'empreinte. A sa sortie du bain, l'empreinte est détachée de la coquille, et celle-ci est ensuite dressée, étamée, remplie, et montée sur un bloc de bois ou de matière, à hauteur de lettre.

Cordon. — Ruban tissé, en fil ou en coton, qui joue un grand rôle dans le fonctionnement de la machine. Il en existe cinq sortes, ayant chacune une fonction bien distincte :

1° les *cordons supérieurs,* qui ont pour but d'empêcher la feuille de monter lors de sa sortie de pression, et aussi de la forcer à prendre sa direction vers la sortie;

2° les *cordons inférieurs,* qui maintiennent la feuille pendant son passage en pression;

3° les *cordons tendeurs,* lesquels, suffisamment tendus, transmettent le mouvement aux tringles et au rouleau de sortie de feuilles;

4° les *cordons de conduite.* Après son impression, la feuille s'arrête sur ces cordons, attendant la rotation suivante de la machine, qui pousse la feuille sur les raquettes;

5° les *faux cordons* sont ceux que l'on ajoute parfois pour amener une adhérence parfaite de la feuille sur le cylindre, et empêcher ainsi la formation de plis, la bête noire des conducteurs.

Les cordons sont maintenus en place au moyen de *bagues* enfilées sur les tringles, et aussi par les poulies des tendeurs.

Cornet. — Papier roulé en cône, dans lequel on met une sorte surabondante de la casse. C'est une très mauvaise habitude, car souvent ces cornets sont oubliés sous un rayon ou dans un coin quelconque de l'atelier.

Cornière. — Arête en fer fixée aux deux bouts du marbre de la machine, et destinée à appuyer et retenir la forme.

Corps (Force de). — Le nombre de points typographiques que comporte une lettre. (Voir au mot *Caractère.*)

Corps de presse. — Partie massive et fondamentale de la presse à bras, à laquelle s'adaptent les autres organes nécessaires à la pression.

Correcteur. — Celui qui corrige les épreuves.

Correction. — Action de corriger.

Corrigeur. — Typographe qui fait la correction sur plomb.

Cote. — Dans un journal, copie débitée par petites fractions, numérotées de 1 à..., avec lettre indicatrice. Ainsi, la copie du *Bulletin politique* sera numérotée 1*b*, 2*b*, 3*b*, etc.

Côté de première. — La forme où se trouve la première page d'une feuille, et *côté de seconde*, celle où se trouve la seconde page.

Couchage. — Blanc d'une pièce qui se place au long d'une accolade ou d'un filet dans les têtes de tableaux.

Couillard. — Filet de séparation employé dans les journaux.

Couillards.

Coulée. — Dans la clicherie, opération qui consiste à verser de la matière en fusion dans l'empreinte.

Couleur (Être en). — Avoir obtenu, par le réglage de l'encrier, une teinte normale.

Coulisse. — Rainure dans laquelle glisse une pièce mobile de la machine.

Coulisseau se dit d'une petite coulisse.

Coup de main. — Travail momentané; être embauché en coup de main, c'est-à-dire à titre temporaire, pour aider à l'achèvement d'un travail pressé. A Bruxelles, on ne peut embaucher en coup de main pour moins de deux jours à la composition, et d'un jour à l'impression.

Coupe. — Se dit des tailles que fait le graveur sur bois.

En fonderie, la *coupe des filets* s'entend d'abord de la mise au point des lames (œil et hauteur), et ensuite de leur débit en pièces systématiques.

Coupe-feuille. — Molette coupeuse placée à l'arrière du cylindre, et qui coupe la feuille en deux avant sa sortie de la machine.

Coupoir. — Le coupoir simple, servant à couper les interlignes et les filets.

Le *coupoir-biseautier*, qui sert à couper des onglets aux filets.

Dans la fonderie on emploie aussi un coupoir pour couper le talus à l'œil de la lettre et mettre les caractères à hauteur, ainsi que pour la fabrication des filets.

Cet outil, qui ne ressemble en rien aux deux précédents, se compose d'un socle en fonte, supportant un lourd plateau à joues mobiles, actionnées par une vis de serrage. Le travail s'effectue à l'aide de justifieurs et de rabots. (Voir ces mots.)

Coupure. — Endroit où se sépare le libellé d'un titre ou une partie de phrase dans un texte. S. M. | le Roi est une mauvaise coupure : il faut couper après l'article *le*. Ex. : S. M. le | Roi.

Couronne du cylindre. — Roue dentée fixée sur l'une des extrémités du cylindre de pression, et qui s'engrène sur la crémaillère du marbre.

Coussinets. — Pièces jumelles en cuivre, entre lesquelles tourne le cylindre de la machine, et qui servent à le maintenir à la hauteur nécessaire pour la régularité de la pression. C'est par les coussinets que se règle le foulage.

Couteau. — Outil à lame courte et assez épaisse, avec manche en bois, servant à couper les filets et les interlignes.

Le *couteau pour découpages*, dont se servent les conducteurs pour faire la mise en train, se compose d'une lame à double tranchant, emboîtée dans un

manche en bois, et maintenue par une enveloppe en cuivre.

Le *couteau à ratisser* les rouleaux, à deux poignées.

Le *couteau à papier*, servant, comme son nom l'indique, à couper le papier.

Dans la fonderie, on se sert du *couteau d'apprêt*, outil à large lame avec double tranchant, pour apprêter les caractères.

Couteau de l'encrier. — Pièce en fonte terminée en biseau du côté adhérant au cylindre encreur, dont elle se rapproche ou s'éloigne au moyen de vis placées à l'extérieur de l'encrier. Ces vis sont de deux sortes : les unes de *rappel*, les autres de *pression*. La mission du couteau de l'encrier est de régler la consommation de l'encre

Couteau de typographe.

Couteau pour découpages.

Couteau à papier.

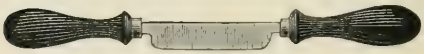

Couteau à ratisser les rouleaux.

Couverture. — Ce qui recouvre un livre. Une couverture bien présentée typographiquement contribue souvent au succès d'un ouvrage.

Cran. — Entaille faite mécaniquement à la lettre, pour indiquer le sens dans lequel elle doit être placée dans le composteur. On met des crans supplémentaires et différentiels aux caractères de texte d'une même force de corps, afin de pouvoir les distinguer l'un de l'autre. (Voir au mot *Caractère*.)

Crapaudine. — Petite pièce en acier que l'on fixe sur la platine d'une presse à pédale, pour marger la feuille.

Crapaudine.

Crémaillère. — Bande dentée, fixée sur le bâti de droite de la machine et dont la denture correspond à celle de la couronne du cylindre, avec laquelle elle engrène alternativement, entraînant de la sorte le cylindre dans sa course.

Crénée (Lettre). — Lettre dont l'œil déborde sur la tige, principalement dans les italiques et autres caractères penchés.

Crénerie. — Travail effectué à certaines lettres qui ne peuvent être fondues sur l'épaisseur de la tige, à cause de la conformation de l'œil.

Creuset. — Récipient adapté aux machines à fondre, à composer, aux appareils de clicherie, et contenant le métal en fusion.

Critique. — Écrivain qui porte un

jugement sur des œuvres littéraires ou artistiques. — Se dit aussi de son travail même : *une critique artistique.*

Crochet. — Signe ([) employé dans la composition de l'algèbre et pour isoler, dans la composition des vers, les mots qui ne savent entrer dans la justification. Lorsqu'une citation mise entre parenthèses en contient une autre, mise également entre parenthèses, celles-ci sont remplacées par des crochets.

Croisillons. — Branches de fer qui maintiennent le cylindre sur son axe.

Croissant de la crémaillère. — Pièce en fer forgé, offrant la forme du croissant lunaire et fixée au bout de la crémaillère. Elle a pour mission, dans les presses doubles, de déterminer le va-et-vient du marbre.

Croix. — Signe de formes diverses :

✠ *Croix gothique,* pour livres liturgiques et souvenirs pieux.

† *Croix latine,* pour désigner des écrivains, savants ou artistes décédés, dans un travail bibliographique.

× *Croix de Saint-André,* employée en arithmétique comme signe de multiplication.

+ *Croix grecque,* signe d'addition.

Croquis-calque. — Esquisse d'une composition typographique produite par le décalque de caractères et d'ornements dans un spécimen de fonderie.

Cuisine (Faire la). — Dans un journal, indication, par le secrétaire de la rédaction, de l'ordre dans lequel les articles doivent être placés.

Culbuter. — Le margeur fait culbuter le papier imprimé qui doit aller en retiration sur la même forme.

Cul-de-lampe. — Vignette en forme de triangle, qui se met à la fin d'un chapitre ou d'un livre.

Il faut éviter de faire des compositions en cul-de-lampe : la mode en est passée.

Cylindre de l'encrier. — Cylindre sur lequel est déposée l'encre, dont il ne prend qu'une légère couche à chaque mouvement de rotation, et qu'il transmet au rouleau preneur, lequel, à son tour, alimente la table à encre.

Cylindre de pression. — Rouleau en fer qui sert à donner la pression, après qu'il a reçu l'étoffage nécessaire.

D

Danser. — Une composition danse lorsque les lettres ou les lignes ne s'alignent pas, soit par un défaut de justification, soit par une bosselure d'une interligne ou d'un cadrat. Parfois aussi, un simple grain de poussière peut occasionner le même inconvénient.

Débarrasser. — Mettre en place ce qui se trouve sur les marbres, les ais, et sur les galées à conserves.

Débaucher. — Congédier un ouvrier.

Débiner. — Dire du mal d'un compagnon : c'est du *débinage.*

Débloquer. — Remplacer les lettres mises provisoirement dans la composition à la place d'une sorte manquante.

Débrayage. — Action de débrayer. Les pièces qui s'adaptent à une machine pour pouvoir débrayer et embrayer.

Débrayer. — Manœuvre qui consiste à arrêter la marche d'une machine, en faisant glisser, à l'aide du débrayage, la courroie de transmission de la poulie fixe sur la poulie folle.

Cul-de-lampe.

Décharger. — Enlever l'excès d'encre d'un rouleau à l'aide de maculatures.

Décharges. — Feuilles de papier que

le conducteur fait passer sur la forme avant d'imprimer une bonne feuille, en vue de régulariser la distribution de l'encre. On emploie comme décharges les feuilles déclassées d'un tirage antérieur.

Dèche. — Être dans la dèche, faute de copie.

Décognoir. — Voir *Chasse-coin.*

Découpage. — L'une des phases de la mise en train d'une forme. Le conducteur découpe les parties trop foncées et renforce celles qui viennent trop faiblement. C'est principalement dans l'impression des gravures que le découpage joue un grand rôle, et la méthode diffère un peu de celle observée pour la mise en train d'une forme de caractères.

Dédicace. — Hommage qu'un auteur fait de son livre à quelqu'un.

Défaut de registre. — Inégalité dans l'impression du verso sur le recto, due souvent à un défaut de serrage à la presse ou à des lingots défectueux.

Défets. — Feuilles d'un ouvrage superflues et dépareillées.

Dégarnir. — Enlever le châssis et la garniture d'une forme, ainsi que tout ce qui n'appartient pas au texte courant.

Dégarnir une machine : lui enlever l'habillage.

Degré. — Terme géographique représenté par la lettre supérieure °.

Deleatur. — Signe de correction indiquant une suppression à effectuer.

Délier. — Enlever la ficelle qui entoure un paquet ou une page de composition. Opération qui doit être faite avec soin, si l'on veut éviter une mise en pâte.

Démonter. — Dévisser la coulisse du composteur pour prendre une autre justification.

Dent d'arrêt. — Partie de la roue dentée du cylindre sur laquelle est fixé le galet qui s'encastre dans la fourche (voir ce mot), ce qui produit un temps d'arrêt dans le mouvement de rotation et permet au margeur de placer une nouvelle feuille.

Déplacement. — Dans le cours d'un tirage il peut se produire un déplacement de la forme (mal calée) ou de la mise en train (insuffisamment collée). Il faut donc apporter beaucoup de soins aux opérations qui constituent la mise sous presse.

Mais il y a d'autres causes encore de déplacement, par exemple : l'usure des dents du pignon de commande, de la roue intermédiaire ou de la roue du cylindre. Pour y remédier, il faut avoir recours au mécanicien.

Désimposer. — Enlever le châssis et la garniture d'une forme, pour faciliter une transposition de pages.

Désinterligner. — Enlever les interlignes.

Desserrer. — Relâcher les coins de la forme.

Devis. — Établir le coût d'un travail en y ajoutant un pourcentage de bénéfice proportionné à l'importance de la fourniture.

Dextrine. — Substance gommeuse extraite de l'amidon, qui sert à gommer les timbres, les étiquettes et les enveloppes.

Dictionnaire. — Ouvrage dans lequel tous les mots d'une langue ou une catégorie de mots sont rangés par ordre alphabétique.

Diplôme. — Pièce officielle délivrée par les pouvoirs publics, les dirigeants d'universités et d'écoles, pour sanctionner une nomination ou une distinction quelconque.

A l'École de Typographie, de Bruxelles, il est délivré un *Diplôme de fin d'apprentissage* à tout élève qui a suivi avec fruit les cinq années d'études prévues par les statuts.

Avec le matériel mis actuellement à la disposition des imprimeurs, il leur est facile de produire de très jolis diplômes en typographie.

Distique. — Réunion de deux vers formant un sens complet.

Distribuer. — Répartir les lettres, après tirage ou clichage, dans leurs casses respectives.

Distribution. — Action de distri-

buer. Se dit aussi des textes à remettre en casse, après que le tirage en a été effectué.

Diurnal. — Livre de prières qui renferme l'office de chaque jour.

Diviser. — Couper un mot à la fin d'une ligne, en se conformant aux règles établies.

Division. — Action de diviser. Ce qui est bizarre, le même signe (-) sert à réunir (trait d'union) et à diviser.

Document. — Pièce produite à l'appui d'un discours, d'une plaidoirie ou d'un écrit. — Les *Documents parlementaires.*

Donat. — Livre imprimé sur planches xylographiques, avant l'invention des caractères typographiques. Donat était un grammairien latin du IVe siècle, et ce sont ses traités que l'on a reproduits sous le nom de *donats.*

Dos. — Le dos de la couverture d'un livre se dit de la partie qui sépare la première page de la quatrième. On y fait figurer le libellé du titre de l'ouvrage, en abrégé s'il est trop chargé.

Doublage. — Impression frisante, occasionnée par un manque de cordons, une mauvaise mise en train, ou lorsqu'il y a du jeu dans les coussinets du cylindre de pression.

Il y a *doublage* en galvanoplastie lorsque l'empreinte n'a pas été bien prise.

Double-ton (Encre). — Encre reflétant deux nuances.

Doublon. — Mot ou partie de phrase composés deux fois.

Dressage, dresser. — Mise d'aplomb d'une plaque clichée ou galvanisée.

Dur (Être dans son). — Travailler avec ardeur. Synonyme de *bûcher.*

E

Eau-forte. — Acide nitrique dilué. Estampe obtenue au moyen d'une planche gravée avec cet acide. (Voir au mot *Gravure.*)

Ébarber. — Enlever les bavures résultant de la coupe d'une pièce de fonte.

Écart de registre. — Voir *Défaut de registre.*

Échancrure. — Vide ménagé dans le cylindre de pression, afin de pouvoir y loger les tringles de l'habillage et la barre des pinces. (Voir le mot *Gorge.*)

Échoppe. — Petit burin plat, à biseau, employé par les clicheurs pour diminuer les parties blanches d'un cliché, afin qu'elles ne marquent pas à l'impression. Cette opération s'appelle *échopper.*

Écrivain. — Celui ou celle qui écrit des livres.

Écrivassier. — Qui écrit beaucoup et mal.

Écumoire. — Cuiller plate, percée de trous, employée par les fondeurs et les clicheurs pour décrasser le métal.

Éditer. — Publier des livres.

Éditeur. — Celui qui édite des livres.

Édition. — Impression et publication d'un ouvrage. — *Édition princeps* se dit de la toute première édition d'un auteur ancien.

Édition de luxe se dit des ouvrages imprimés sur papier à la cuve ou sur japon.

Édition Diamant se dit d'un volume composé en très petits caractères.

Éditorial. — En Angleterre, c'est la partie d'un journal qui est due à la plume des principaux rédacteurs, et qui généralement contient des commentaires sur les événements du jour et sur des questions sociales et politiques. — Des *éditorials.*

Effets de commerce. — Billets à ordre, papiers négociables en banque. Les effets de commerce sont soumis à un droit de timbre proportionnel.

Effleurer, effleurement. — Toucher légèrement. Mettre les rouleaux à fleur du texte, principalement pour les impressions de formes avec filets, en plaçant des supports sous les tasseaux.

Égyptienne. — Caractère de genre. (Voir le spécimen page 9.)

Élucubration. — Ouvrage qui sent l'effort et qui, par suite, est souvent incompréhensible pour le lecteur.

Elzévir. — Caractère de texte créé par Jenson, artiste français, sous le nom de *romain*, et vulgarisé par les Elzevier, célèbres imprimeurs et éditeurs hollandais. Les caractères qu'ils employaient ont été gravés par un artiste flamand, Christoffel Van Dyck.

Embaucher. — Admettre un ouvrier au travail.

Embrayer, embrayage. — Mettre une machine en marche, en faisant glisser, à l'aide du débrayage, la courroie de transmission de la poulie folle sur la poulie fixe.

Émender. — Corriger, réformer un texte.

Émeri (Pierre d'). — Employée en fonderie pour frotter les caractères dans certains cas particuliers.

Empaqueter. — Mettre en paquets les caractères destinés à la distribution ou à la vente (fonderie).

Empâtement. — État de ce qui est empâté.

Empâter. — Produire une impression peu nette, par suite d'un défaut d'amour des rouleaux.

Empreinte. — Reproduction en creux d'une composition ou d'une gravure, pour en faire un cliché en relief. (Voir les mots *Cliché* et *Galvano*.)

Encadrer. — Mettre un cadre autour d'une composition.

Encart. — Partie de feuille coupée au pliage pour être encartée dans la partie principale du cahier. Les formats in-12 et in-18 ont presque toujours des encarts.

Encartage. — Action d'encarter. Se dit aussi des suppléments, gravures ou autres, qui s'encartent dans une publication sans être attachés.

Encliquetage. — Mécanisme qui, tout en laissant tourner une roue dans un sens, l'empêche de tourner dans un autre. Ce mécanisme, adopté par les constructeurs de machines à imprimer pour la commande de l'encrier, consiste en un engrenage à dents inclinées *(rochet)*, qui fait tourner, dent par dent, un cliquet dirigé par une branche mise en communication avec un excentrique.

Le cliquet retombe sous chacune des dents par son propre poids.

Encoche. — Entaille faite à l'extrémité de l'œil d'un filet pour laisser dépasser la lame de 3 ou de 6 points, ce qui est parfois nécessaire dans la composition des tableaux.

Pour les journaux, les colombelles encochées de 12 points sont très utiles, en ce sens qu'elles facilitent l'emploi d'une ligne de pied à chaque colonne de texte.

Encoche se dit aussi de l'entaille que fait le metteur dans une réglette en bois pour marquer la longueur de la page.

En fonderie, les poinçons des lettres-voyelles sont *encochés* pour permettre le placement des accents, qui sont gravés séparément. Il faudrait sinon graver quatre fois la même lettre, ce qui n'assurerait pas une exacte conformation d'œil.

Encrage. — Action d'encrer. L'encrage aux machines se fait actuellement de deux manières différentes : l'encrage *plat*, à l'aide d'une table plane, sur laquelle les rouleaux font un mouvement de va-et-vient, et l'encrage *cylindrique*, où la table est remplacée par un cylindre encreur, autour duquel se meuvent les rouleaux.

Les presses à pédale se construisent aussi avec encrage cylindrique.

Aux presses à bras, l'encrage se fait au moyen d'une table en bois, munie d'un encrier avec cylindre.

Encre. — L'encre noire usitée dans l'imprimerie est un composé de noir de fumée et d'huile de lin cuite, réduite à l'état de vernis. En y ajoutant un peu de vernis siccatif, l'encre acquiert le degré de dessiccation nécessaire.

Pour les encres de couleur, il n'y a que la matière colorante qui change.

Si l'on veut avoir des encres de bonne qualité, il faut naturellement y mettre le prix. Il est intéressant de noter à ce propos, que plus l'encre est fine, moins il faut en employer, et mieux venue sera l'impression.

Encre communicative. — L'encre communicative typographique est à base d'aniline, ce qui permet de copier les imprimés dans le copie de lettres, tout comme les lettres écrites, soit à la main, soit à la machine à écrire. (On trouvera le mode d'emploi, tout à fait spécial, dans le *Vade-Mecum*.)

Encrer. — Charger d'encre, en parlant des rouleaux. Couvrir d'encre, en parlant d'une gravure ou d'une forme.

Encyclopédie. — Ouvrage qui traite de toutes les sciences et de tous les arts. Le premier et le plus fameux ouvrage de l'espèce est la *Grande Encyclopédie*, publiée au XVIIIe siècle par d'Alembert et Diderot, en 28 volumes.

En ligne (Commencer). — Composer la première ligne d'une copie sans marquer l'alinéa.

Enlumineur. — Artiste qui ornait les anciens manuscrits, et même les imprimés, avant l'invention des procédés mécaniques. Il existe encore maintenant des *coloristes*, mais leur travail est tout autre. (Voir le mot *Coloriage*.)

Enluminure. — Travail de l'enlumineur. Les livres avec enluminures sont fort recherchés par les bibliophiles et se vendent à des prix très élevés.

Enseigne. — Les premiers imprimeurs avaient adopté une enseigne pour indiquer l'endroit où se trouvait leur atelier. Abraham Verhoeven, installé à Anvers vers 1618, avait comme enseigne, *In de gulde Sonne. (Au Soleil d'or.)*

En-tête. — Ce qui s'imprime en tête d'une lettre, d'une facture ou d'une circulaire. (Voir le mot *Manchette*.)

Entrelarder. Introduire, dans une composition courante, des mots ou des lignes en caractères autres que ceux de la casse.

Entretoises. — Pièces de fer qui réunissent les différentes parties d'une machine, par exemple les bâtis latéraux.

Épaisseur. — Voir le mot *Approche*.

Épaisseurs. — Nom donné aux feuilles découpées dans la mise en train d'une gravure.

Épaulement. — Terme de fondeur, qui désigne la partie évidée, d'un seul côté de l'œil aux lettres longues et accentuées, et des deux côtés aux lettres courtes. (Voir ces mots.) On dit généralement *talus*.

Éphémérides. — Livres ou notices contenant, pour chaque jour de l'année, des faits intéressants, mémorables, ou simplement curieux, qui se sont accomplis à différentes époques. L'impression de *Calendriers-Éphémérides* a pris un très grand développement dans ces derniers temps.

Épiderme. Pellicule qui se forme sur la surface des rouleaux trop longtemps exposés à l'air, et qui en enlève l'amour.

Épigramme. — Pièce de vers qui se termine par un mot ou un trait piquant. En 1726 parut à Paris une *Histoire secrète des Femmes de l'Antiquité*, par un nommé Dubois. Un critique lui consacra l'épigramme que voici :

Ce livre est l'histoire secrète,
Si secrète, que pour lecteur
Elle n'eut que son imprimeur
Et M. Dubois qui l'a faite.

Épigraphe. — Maxime qui se compose en petits caractères et se place, dans les grands titres, à droite de la justification, après le libellé de l'ouvrage. On en met aussi parfois en tête d'un chapitre.

Épilogue. Dernière partie, conclusion d'une œuvre, d'un discours, d'un poème.

Épique. — Se dit d'un poème où l'on célèbre les actions signalées d'un grand personnage.

Épisode. Action incidente, liée à l'action principale, dans un ouvrage de littérature.

Épitaphe. — Vers écrits à la mémoire de quelqu'un. Inscription sur une tombe ou sur une sculpture quelconque.

Épitomé. — Abrégé ou réduction des principales matières d'un grand ouvrage.

Épître. — Synonyme de lettre. Ce que les apôtres ont écrit dans le Nouveau Testament.

Épopée. — Poème qui reproduit, dans un récit élevé, une action mémorable.

Épreuve. — Feuille tirée sur la composition pour permettre au correcteur de signaler les fautes qui s'y sont glissées.

Il y a trois genres d'épreuves : la *première typographique,* où ne peuvent être marquées que les fautes de métier.

On dit que l'épreuve est *pucelle,* lorsqu'elle n'indique aucune correction.

Par contre, on qualifie de *musique,* l'épreuve où il y en a beaucoup.

L'*épreuve en seconde,* qui sert à vérifier le premier travail de correction, et que l'on soumet à l'auteur.

Pour les ouvrages avec gravures, il est prudent de donner cette épreuve en *placards,* avant d'intercaler les clichés dans le texte.

Et l'*épreuve en bon à tirer,* soumise à l'auteur avant l'impression.

Épuisé, ée. — Quand une sorte manque dans la casse, on dit qu'elle est épuisée. Le caractère est épuisé quand il n'y a plus de sortes en réserve. Une édition est épuisée lorsque tous les exemplaires sont vendus.

Équation. — (Algèbre.) Réunion par le signe = de deux expressions qui ne sont pas identiques, mais qui peuvent le devenir.

Équerres. — Pièces de fer plat en forme de L, à poignées, utilisées par les clicheurs pour donner à la plaque coulée l'épaisseur voulue. Elles sont établies sur épaisseur de 12 points ou à hauteur de lettre. (Voir figure ci-contre.)

Équipe. — Personnel dont dispose le metteur en pages.

Éreintement. — Action d'éreinter.

Éreinter. — Maltraiter ou critiquer violemment un auteur ou un artiste dans un compte rendu. On éreinte aussi les caractères par un foulage excessif.

Errata. — Liste des fautes et erreurs contenues dans un ouvrage, avec indication des corrections à y apporter. Au singulier, on dit un *erratum.*

Espacement. — Action d'espacer.

Espacer. — Mettre des espaces entre les mots, d'après des règles déterminées dans les manuels. Une ligne est mal espacée quand les espaces sont inégalement réparties entre les mots.

Espaces. — Minces morceaux de métal, moins hauts que la lettre, et de la même force de corps que les caractères.

Les espaces sont de quatre espèces :

1° les *fines,* qui valent un point ;

2° les *avant-fines,* qui valent un point et demi ;

3° les *moyennes,* qui valent le quart du cadratin ;

4° les *grosses,* qui valent le tiers du cadratin.

Espéranto. — Langue internationale inventée par le Dr Zamenhof en 1887.

Essai. — Titre d'un ouvrage où l'auteur n'a pas la prétention de traiter la matière à fond.

Estampage. — Opération qui consiste à produire un relief dans un imprimé, soit à l'aide d'une plaque gravée, soit à l'aide d'un découpage fait dans un fond en carton.

Estampe. — Image imprimée par le moyen d'une planche gravée. S'emploie particulièrement pour désigner une ancienne gravure en taille-douce.

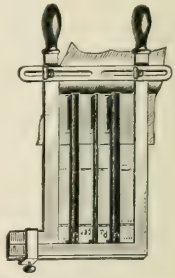

Équerres pour clicherie.

Estampille. — Marque appliquée sur les livres des bibliothèques publiques.

Étagère. — Petite table à dossier et plan incliné, sur laquelle se placent, en fonderie, les composteurs remplis de caractères.

Étendage. — Assemblage de cordes tendues ou de lattes en bois pour étendre des feuilles imprimées à sécher.

Étendoir. — Outil en bois, à long manche, qui sert à placer les feuilles sur l'étendage.

Étiquette. — Inscription à placer sur le devant de la casse, mentionnant le nom du caractère, *tel qu'il figure dans le spécimen du fournisseur,* le corps, une ligne-épreuve du caractère même, et un numéro d'ordre correspondant à celui du livre de matériel.

Étoffage. — Garniture du cylindre de pression. (Voir le mot *Habillage.*)

Étoffes. — Différence entre le prix de revient d'un travail et le prix facturé au client ; en un mot, le bénéfice prélevé. Il est compréhensible que le taux des étoffes ne peut être le même pour tous les genres de travaux.

Évangile. — Livre qui contient la doctrine de Jésus-Christ.

Éventail. — Morceau de papier fort ou de carton, que les conducteurs agitent au-dessus de la forme en cas d'humidité, et au-dessus de la mise en train collée sur le cylindre, pour produire de la ventilation.

Certains ont même imaginé un petit pavillon en carton, qui tourne autour du manche en bois auquel il est adapté, donnant ainsi une ventilation très active.

Compter le papier en éventail, c'est prendre de la main gauche une certaine quantité de feuilles à l'un des coins, et ouvrir en forme d'éventail le côté opposé par une adroite contorsion de la main.

Excentrique. — Pièce de mécanique, de formes diverses, dont l'axe de rotation n'occupe pas le centre. Ce sont les excentriques qui règlent le mouvement de certains organes dans la machine à imprimer, et lui donnent la précision nécessaire.

Ex-dono. — Mots latins que l'on fait suivre du nom de la personne qui a donné un livre ou une gravure, et qui signifient que cet objet provient d'un don fait par cette personne.

Exemplaire. — Chacun des objets obtenus par l'impression ou la gravure.

Ex-libris. — Vignette symbolique, appliquée sur un livre par les bibliophiles, pour en marquer la possession.

Type d'ex-libris.

Exposant. — En algèbre, petit chiffre supérieur qui se place à droite d'une expression, pour indiquer à quelle puissance elle est élevée. Ex. :

a^2 (^{2} est l'exposant de a).

Expression algébrique. — Se dit de toute écriture formée de lettres et de nombres réunis par quelques-uns des signes d'opérations. Ex. :

$$\frac{12ab(2c + d)\sqrt{y}}{a - \sqrt{y}}$$

On dit aussi *quantité.*

Expurger. — Retrancher d'un livre ce qui est mauvais.

Extrait. — Passage tiré d'un livre, d'une revue, d'un journal.

De même que les citations, les extraits doivent être guillemetés ou composés dans un caractère plus petit d'œil.

F

Façonnage. — Ensemble des opérations que l'imprimeur fait subir aux imprimés, avant de les fournir aux clients.

Fac-similé. — Imitation d'un dessin, d'un tableau, ou d'un modèle imprimé.

Factum. — Mémoire que font imprimer les parties plaidantes pour éclairer les juges. Se dit aussi d'un écrit publié dans un but d'attaque ou de défense.

Facture. — Note détaillée des fournitures effectuées. Les factures sont imprimées sur papier du format coquille, en in-4° simple ou double, et en in-8° simple. — On dit aussi, en parlant d'une œuvre artistique ou littéraire, *c'est d'une bonne facture.*

Faiblesse. — Irrégularité dans la teinte d'une feuille imprimée, qui se manifeste par des taches blanches.

Faire-part. — Lettre ou carte faisant part d'un mariage, d'un décès ou d'une naissance. On dit : *un faire-part.*

Famille. — On entend par famille les caractères d'un même œil, fondus sur différents corps.

Farde. — Voir le mot *Chemise.*

Fascicule. — Partie d'un ouvrage publié en livraisons.

Fastes. — Récit officiel de faits mémorables.

Fausse page. — A la mise en pages on tombe en fausse page lorsqu'un titre, qui doit figurer en belle page, c'est-à-dire sous un folio impair, se présente sous un folio pair. Dans ce cas, le metteur doit remanier quelques pages et chercher à gagner un certain nombre de lignes de texte pour en faire une page, ou faire une page blanche.

Faux titre. — Le faux titre ne contient que le simple énoncé du sujet. Il forme la première page du volume, et se compose en caractères d'un tiers moins fort d'œil que ceux employés pour le grand titre.

On donne aussi le nom de faux titre aux sous-titres qui, dans le cours d'un livre, sont placés sur un feuillet blanc.

Feintes. — Parties de la forme qui, à l'impression, ne prennent pas d'encre ou n'en prennent que fort peu. Défaut attribuable à l'humidité, soit dans la forme, soit aux rouleaux. On y remédie en tenant un blanchet chauffé sur la forme, ou en changeant les rouleaux, selon le cas. Il faut parfois faire les deux.

Fers à filets. — Terme de fonderie. Ces fers, au centre desquels est buriné l'œil du filet, se fixent dans des rabots à ce destinés. Ceci ne concerne que les filets en matière. Les filets en cuivre se font à la fraise.

Feuille. — Ensemble des pages imprimées. Une feuille, de n'importe quel format, nécessite deux formes, l'une allant en retiration sur l'autre. Ainsi, une feuille in-8° comporte 16 pages (deux formes de 8 pages), une feuille in-16 a 32 pages (deux formes de 16 pages), etc.

La *demi-feuille* ne nécessite qu'une seule forme, allant en retiration sur elle-même, et donne par conséquent deux exemplaires complets.

Feuille d'assise. — La feuille de papier fort qui se fixe sur le blanchet du cylindre de pression, ou sur ce qui en tient lieu.

Feuille de chou. — Petit journal de peu d'importance et peu considéré.

Feuilles de décharge. — L'impression de certains ouvrages illustrés exige des soins tout particuliers, principalement lorsque le travail s'effectue sur une machine à retiration. La maison Marinoni a construit à ce sujet une machine permettant de marger, sur l'un des deux cylindres, la feuille à imprimer, et sur l'autre, une feuille de décharge, évitant ainsi le maculage. (Voir *Décharges.*)

Feuille de mise. — Feuille qui se colle sur la feuille d'assise, et sur laquelle s'applique la mise en train.

Feuilles de passe. — Supplément de papier que l'on remet au conducteur pour compenser les feuilles abîmées au cours du tirage.

Feuillet. — Partie d'une feuille de papier imprimée, pliée une ou plusieurs fois sur elle-même, et contenant deux pages.

Feuilleton. — Article de littérature, de science, ou fragment de roman, inséré au bas de la première page d'un journal : on dit au *rez-de-chaussée.*

Feuilletoniste. — Celui qui écrit des feuilletons dans les journaux, en dehors des romans.

Feuillure. — Nom donné aux rainures qui sont entaillées aux extrémités de la barre d'un châssis, et qui ont pour but de ménager les pointures du cylindre, lorsque celui-ci fait son évolution. (Voir aux mots *Châssis jumeaux*.)

Feutre. — Étoffe de poils foulés, que les clicheurs emploient pour empreindre le flan.

Ficelle. — Petite corde employée en typographie et en fonderie pour lier les pages de composition et les paquets de caractères.

Fiche. — Petit rectangle de papier ou de carton sur lequel on prend des notes et que l'on classe par ordre alphabétique. La composition des catalogues de bibliothèques et des dictionnaires se fait à l'aide de fiches.

Fiduciaires (Imprimés). — Billets de banque, chèques, accréditifs, actions, obligations, effets de commerce.

Figures. — Gravures ou dessins qui s'intercalent dans le texte d'ouvrages scientifiques ou d'architecture, pour en faciliter la compréhension.

Filet. — Les filets se fabriquent en cuivre et en matière. Il y en a diverses espèces, dont ci-contre quelques types.

Les filets sont dits *systématiques* lorsqu'ils sont coupés sur des longueurs déterminées, de 1 à 50 cicéros.

Il y a en outre les filets ornés, appelés aussi *filets anglais*, qui se fondent sur diverses longueurs.

Filets perforateurs. — Se fournissent en acier, à œil droit ou ondulé. On les emploie pour les petits modèles avec souche perforée, pour lesquels l'emploi d'une machine à perforer n'est pas indispensable.

Filigrane. — Marque ou firme faite dans le papier au moyen de fils de cuivre fixés dans la forme à fabriquer le papier.

Firme. — Nom et adresse de l'imprimeur figurant sur les imprimés.

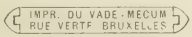

En vertu de la loi, tout imprimé doit porter la firme de celui qui a exécuté le travail, et une pénalité assez forte est infligée à l'imprimeur qui n'observe pas cette prescription. Les petits imprimés ne sont évidemment pas visés par la loi, mais les imprimeurs ont tout intérêt à se faire connaître le plus possible.

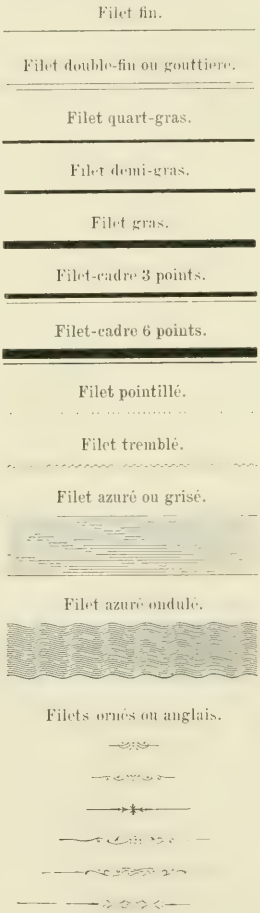

Flan. — Le flan est destiné à prendre l'empreinte de la composition qu'il s'agit de reproduire. Il se compose de

quatre ou cinq feuilles de papier de soie, encollées avec une pâte composée de blanc d'Espagne et de colle de farine, et protégées, sur la face antérieure, par une feuille de papier fort.

Les spécialistes ont mis à la disposition des intéressés des flans prêts à être employés, dénommés *flans instantanés*.

Flémard. — Celui qui a la flème.

Flème. — Expression populaire, qui signifie absence de goût au travail.

Fleuron. — Ornement s'employant isolément dans la composition d'une couverture ou d'un grand titre, à la fin d'un chapitre, ou encore, pour remplir un vide dans un travail de fantaisie. Les typographes disent indifféremment *fleurons* ou *vignettes*.

Folio. — Numéro qui se met en tête des pages, pour en indiquer l'ordre et le nombre; en chiffres arabes pour le texte courant, en chiffres romains pour la préface, l'avant-propos, ou l'avertissement, qui se composent en dernier lieu.

Folioter. — Mettre un folio aux feuillets d'un registre, à la main, ou à l'aide d'une machine spéciale.

Folliculaire. — Journaliste peu considéré. Fait surtout du chantage.

Fond. — Plaque en carton ou composition typographique de vignettes, qui s'impriment en une teinte effacée, sous le texte du modèle.

Les fonds en carton peuvent être découpés de façon à ne laisser subsister que certaines parties de la plaque.

On se sert aussi du linoléum pour le découpage des fonds.

Fond de casse. — On dit qu'il n'y a plus qu'un fond de casse lorsque le caractère est quasi épuisé et que le fond de la casse apparaît.

Fonderie typographique. — Établissement où se fabrique tout ce qui est nécessaire à la composition : caractères, vignettes, blancs, interlignes, filets.

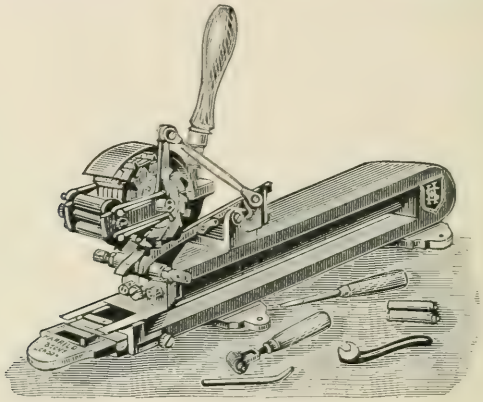

Machine à folioter, construction anglaise.

Fondeur en caractères. — Ouvrier employé dans la fonderie typographique.

Les ouvriers fondeurs se subdivisent en trois catégories :

1° les conducteurs des machines à fondre;

2° les coupeurs-baisseurs, chargés de l'achèvement des lettres fondues et de leur mise à hauteur;

3° les apprêteurs, qui mettent la dernière main à l'achèvement (voir *Apprêt*).

Il y en outre les fondeurs au moule à

main, les préposés à la fabrication des filets, des blancs et des interlignes.

Fonte. — Assortiment complet d'un caractère quelconque. Une fonte de nonpareille, de petit-texte, etc. En France, on dit : une fonte de six, de huit, etc.

Fonte (Vieille). — Se dit du matériel hors d'usage, que l'imprimeur met à la fonte pour être cédé aux fondeurs contre fourniture de matériel neuf.

Force de corps. - Voir *Caractère*. Voici le détail des diverses forces de corps :

Corps 3 ou Diamant.
— 4 ou Perle.
— 5 ou Parisienne.
— 6 ou Nonpareille.
— 7 ou Mignonne.
— 8 ou Petit-Texte.
— 9 ou Gaillarde.
— 10 ou Petit-Romain.
— 11 ou Philosophie.
— 12 ou Cicéro.
— 14 ou Saint-Augustin.
— 16 ou Gros-Texte.
— 18 ou Gros-Romain.
— 20 ou Parangon.
— 22 ou Gros-Parangon.
— 24 ou Palestine.
— 28 ou Petit-Canon.
— 36 ou Trismégiste.
— 48 ou Gros-Canon.

Cette nomenclature ne concerne que les caractères de texte. On fond en outre sur corps 52, 56, 60, 65, 72, 78, 90, 96, 108 et 144.

Format. — Cette expression s'applique aux papiers employés dans l'imprimerie, d'après leurs dimensions. Des dénominations spéciales ont été données à chacune de ces dimensions. Ainsi :

Une feuille du format *Coquille* in-plano (ou *Double-Poste*) mesure $43^{5} \times 56^{5}$ c^{m} ;
Une feuille du format *Carré*, 46×60 ;
Une feuille du format *Jésus*, 54×73.

Certains manuels, et même les dictionnaires, donnent du mot *format* la définition suivante :

« Dimension d'un livre par rapport au » nombre de pages contenues dans une » feuille de ce livre. L'in-4° a 8 pages ; » l'in-8° en a 16... »

S'il est exact de dire que l'in-8° a 16 pages, il est inexact de dire que par cette indication on connaît le format du livre, car l'on peut imprimer 16 pages sur différents formats de papier.

Le mot *format* s'applique donc exclusivement au papier, et dans la composition d'un catalogue de librairie on mettra : 1 vol. in-8° carré... ou autre.

Format Charpentier se dit d'un livre imprimé sur format in-18 jésus. Ce nom lui vient de l'éditeur parisien Charpentier, qui a vulgarisé ce format.

Les *châssis* se fabriquent d'après les divers formats des papiers, et l'on dit : un châssis raisin, un châssis jésus, etc.

Forme. — L'ensemble d'une composition serrée dans un châssis. Une demi-feuille, dans l'imposition, ne comporte qu'une forme ; pour la feuille entière il en faut deux.

Formule. — (Algèbre.) Composition formée d'une ou de plusieurs expressions algébriques.

En chimie on se sert également de formules pour abréger la technologie qui lui est propre. Ainsi :

Az H^3 veut dire ammoniaque.

Foulage. — Relief produit par l'impression à l'envers de la feuille ou du carton, et qu'il faut éviter en diminuant la pression, car un foulage constamment répété, finit par éreinter les caractères.

Fourche. — Pièce de fer, en forme de clef à écrou, dans laquelle vient s'encastrer le galet fixé au-dessus de la dent d'arrêt du cylindre.

Fourchettes. — Pièces de fer en forme d'une petite fourche à deux branches, qui sont boulonnées sur les bâtis latéraux de la machine et qui ont pour mission de maintenir les rouleaux, par leurs fusées, à leur place respective. On dit aussi *peignes*.

Fourneau. — Appareil servant à la fusion du métal. Convient surtout aux imprimeries qui emploient des machines à composer.

Fraction. — Quantité formée par une ou plusieurs parties de l'unité divisée en parties égales.

Les fractions simples se fournissent en une pièce :

¼ ⅓ ½ ¾ $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{2}$ $\frac{3}{4}$

Celles plus compliquées ou moins employées se composent en chiffres mobiles, avec barre horizontale ou transversale :

$\frac{2}{120}$ $\frac{10}{254}$ $\frac{12}{2468}$ $^{7}{}_{8}$ $^{5}{}_{8}$ $^{1}{}_{16}$ $^{9}{}_{10}$ $^{15}{}_{16}$

bras. On découpe dans ce papier le nécessaire pour que la forme puisse être imprimée ; le surplus sert à empêcher le maculage.

Il est parfois nécessaire de mettre une

Frontispice du *Manuel Fournier* (vol. II).

petite frisquette à la presse à pédale. On colle une feuille de bon papier sur les deux raquettes, et on y découpe les parties de la forme qui doivent s'imprimer.

Frappe. — Se dit de l'ensemble des matrices d'un caractère.

Friser. — Impression doublée. (Voir le mot *Doublage*.) On dit aussi *frisotter*.

Frisquette. — Léger encadrement en fer que l'on recouvre d'un fort papier et qui s'adapte au tympan de la presse à

Fronce. — Pli défectueux que l'on rencontre parfois dans le papier.

Frontispice. — Il était de mode an-

ciennement de placer une gravure allégorique en regard du grand titre d'un livre, et même d'introduire l'énoncé du sujet traité dans une gravure occupant toute la page. De là le terme *frontispice*.

Fronton. — Gravure ornementale qui se met en tête des divisions d'un livre.

Frotterie. — Opération qui consiste à frotter sur une pierre d'émeri les lettres fondues à la main, afin d'en enlever les bavures.

Frotteuse. — Ouvrière qui travaille à la frotterie des caractères.

Fumé. — Épreuve que prend le graveur pour s'assurer de la bonne exécution de son travail. Le graveur sur bois emploie, pour cette opération, du papier de Chine, de l'encre d'imprimerie et un brunissoir.

Le graveur de poinçons prend un fumé de la lettre gravée à l'aide de la flamme d'une bougie : l'œil est noirci par la fumée, et l'épreuve obtenue est d'une netteté absolue.

Les photograveurs prennent aussi un fumé des clichés qu'ils fournissent, en noir, lorsqu'il s'agit d'un cliché ordinaire, en couleur, pour les clichés trichromes. Sans ces derniers fumés, le conducteur parviendrait difficilement à réussir l'impression.

Fusées. — Extrémités des mandrins de rouleaux, qui se placent dans les fourchettes.

G

Gagner. — Remanier pour diminuer l'espacement de quelques lignes, afin de gagner une ligne et d'éviter ainsi une page boiteuse.

Galée. — Ustensile en bois ou en fer, destiné à recevoir la composition. Il y a diverses espèces de galées :

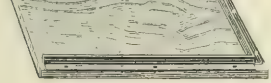

Galée ordinaire.

1° la galée ordinaire, employée pour les compositions de labeurs et journaux ;

2° la galée à coulisse, servant aux compositions de grands modèles ; l'usage s'en perd de plus en plus.

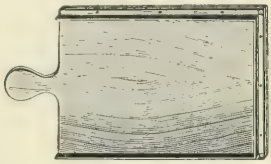

Galée à coulisse.

3° la galée pour la mise en pages et la composition de petits modèles.

Galée pour metteurs en pages.

Il existe, pour ce dernier modèle, un appareil de serrage, dit *serrage adhérent*, très pratique pour la composition de modèles avec lignes courbes ou diagonales.

Galerie. — Partie de l'atelier située au-dessus et autour de la salle des machines, où sont placés les services de la composition.

Galets. — Petits cylindres pleins, en fonte, qui se meuvent dans des glissières à certaines machines à imprimer. Les galets ont pour mission de diminuer le frottement.

On donne aussi le nom de galets :

1° aux roulettes qui sont fixées aux deux extrémités des rouleaux des machines à encrage plat et aux rouleaux des presses à pédale ;

2° aux petits disques qui fonctionnent sur certains organes de la machine, pour commander un mouvement.

Galvano. — Résultat du travail de la galvanoplastie.

Galvanoplaste. — Celui qui fait des galvanos.

Galvanoplastie. — Opération qui a pour but de reproduire en cuivre une gravure ou une composition typographique. Elle fut inventée en 1838, par le Russe Jacobi. (Voir *Coquille galvanoplastique.*)

Garde-feuille. — Plaque de tôle placée en contre-bas du cylindre pour empêcher le papier d'entrer en contact avec les rouleaux.

Garde-fou. — Plaque recouvrant les organes dangereux d'une machine, tels que roues dentées, engrenages et volant.

Dans le même ordre d'idées, il existe à certaines machines à pédale un *protège-main,* qui a pour mission de repousser la main du pédaliste lorsque le plateau de marge se met en mouvement.

Gardes. — Feuillets blancs qui se placent au commencement et à la fin d'un livre.

Gare. — Avertissement lancé par le conducteur avant de mettre la machine en mouvement.

Garnir. — Garnir une forme, c'est entourer les pages des blancs nécessaires pour faire la garniture d'après les principes établis.

Garnir une machine, c'est habiller le cylindre et placer les cordons.

Garnitures systématiques. — Nom donné aux blancs qui entrent dans la confection d'une forme, ainsi que dans la composition des tableaux et autres travaux similaires. Ces blancs se fabriquent sur longueurs et épaisseurs systématiques. On dit aussi *lingots.*

Dans la clicherie, on se sert de *garnitures à hauteur de lettre,* pour faciliter la prise d'empreinte. Ces garnitures se fournissent en fonte de fer.

Gazette. — Synonyme de journal. Se dit encore d'une personne qui a toujours quelque potin à raconter.

Les Français revendiquent pour Théophraste Renaudot l'honneur de l'invention de la première gazette. Cet honneur revient à un Belge, Abraham Verhoeven, lequel publiait à Anvers, dès 1620, les *Nieuwe Tijdinghen* (Nouvelles du jour), alors que la *Gazette* de Renaudot ne vit le jour qu'en 1631.

Généalogie. — Tableau qui fait saisir d'un coup d'œil la descendance et les liens de parenté des familles, en prenant comme point de départ le chef de la famille.

La composition n'en est pas facile à cause des diverses justifications qu'elle nécessite. Pour ce genre de travail on utilisera avantageusemont les accolades combinées.

Genouillère. (Voir *Joint de Cardan.*)

Glissières. — Cadres en fonte, très allongés, qui supportent le marbre de la machine. Les glissières sont généralement pourvues de galets.

Glossaire. — Dictionnaire dans lequel on donne l'explication de certains mots, anciens ou peu connus.

Glycérine. — Liquide sirupeux, employé dans la fabrication des pâtes à rouleaux. Très utile pour la conservation des encres de couleur. Lorsque la boîte a été ouverte, l'encre de couleur sèche rapidement. Pour l'éviter, on recouvre la surface de l'encre d'une rondelle de papier parcheminé, sur laquelle on verse une couche de glycérine.

Gondoler. — Se dit d'une gravure sur bois qui, par suite d'humidité ou de trop grande sécheresse, a perdu son aplomb. Cet inconvénient se produit encore avec les bois sur lesquels on cloue les clichés.

Gorge. — Échancrure pratiquée sur toute la longueur du cylindre de pression, et qui recèle la tringle des pinces.

Du côté opposé est ménagée une seconde gorge, où sont logées les deux tringles autour desquelles s'enroulent les étoffes destinées à garnir le cylindre.

Gosse. — Nom familier donné aux apprentis typographes.

Gothique. — Caractère imité de l'écriture des Goths, fort en honneur dans les pays d'origine allemande. On s'en sert également pour la composition de

Iulius 1621. 99.

Nieuwe Tijdinghe we

des Coninck vã Vranc-

rijckx Legher/voor S.Ian d'Angely, met t'ghe-

ne daer ghepasseert is.

Ouerghésedt vvt het Fransoys in onse Neder-

lantsche sprake.

Eerst Ghedruckt den 3. Julij 1621.

T'Hantwerpen / by Abraham Verhoeuen/op de

Lombaerde veste/ inde gulde Sonne.

Reproduction zincographique du frontispice des *Nieuwe Tijdinghen* (Nouvelles du Jour), la première gazette connue, publiée par Abraham Verhoeven à Anvers, dès 1620. Les deux figurines que l'on y remarque, et qui ont été gravées sur bois, ne sont pas de nature à donner une idée des progrès réalisés par cet art à une époque où tant d'illustrateurs de grand renom prêtaient le concours de leur talent aux imprimeurs anversois.

certains ouvrages religieux. C'est en gothique que furent imprimés les premiers livres, afin de laisser croire qu'ils étaient écrits.

Les caractères gothiques, employés comme texte, comportent 27 minuscules, 3 minuscules accentuées, 11 lettres doubles, 26 majuscules, 3 majuscules accentuées, 10 chiffres, 14 signes et ponctuations.

Gouge. — Ciseau en forme de demi-lune, employé par les graveurs et les clicheurs pour échopper les blancs.

Goujon. — Pièce fixe en fer, de forme cylindrique, sur laquelle tourne un galet.

Goupille. — Petite cheville de métal en forme de broche, qui sert à fixer une pièce sur une tringle en la traversant de part en part.

Gouttière. — Petite rigole en cuivre, adaptée aux machines à fondre, par où s'échappent les *rompures* des lettres fondues à la machine.

On donne aussi le nom de gouttière au filet double-fin.

Graissage. — Action de graisser. Il faut employer, pour le graissage des machines, des huiles végétales, de préférence à l'huile de pieds de bœuf, celle-ci étant trop consistante et facilite, par le fait, le cambouis.

Graisser. — Verser de l'huile dans les trous ménagés à cet effet aux machines, afin d'adoucir le fonctionnement et surtout d'éviter le grippage. Il faut en outre graisser les engrenages et les crémaillères à l'aide d'une graisse consistante.

Graisseur automatique. — Petite bouteille remplie d'huile qui se place sur le palier qui supporte l'arbre de couche, et qui lubrifie celui-ci automatiquement.

Grand titre. — Énoncé de l'ouvrage avec indication du nom de l'auteur, de ses qualités, de la firme de l'imprimeur ou de l'éditeur, et du millésime.

Graphique. — Se dit de tout ce qui a rapport à l'art de représenter les objets par des lignes ou des figures. Le tableau graphique de la marche des trains en Belgique, exécuté pour la première fois typographiquement par la maison Monnom, de Bruxelles, constitue un véritable tour de force. Les arts graphiques.

Graphite. — Synonyme de *plombagine*. Carbone naturel presque pur, employé par les galvanoplastes pour plombaginer l'empreinte de cire ou de gutta, avant de la mettre au bain : le graphite étant conducteur de l'électricité.

On en fait aussi des crayons.

Grate. — Nom donné aux heures gratifiées d'une surcharge.

Gratification. — Supplément de salaire accordé aux typographes qui font des heures en plus de la journée normale. On dit aussi *surcharge*.

Gratte-filets. — Outil dont se servent les conducteurs et les clicheurs, pour remettre en bon état l'œil d'un filet écrasé ou mal venu.

Graver. — Opération qui consiste à reproduire une figure quelconque, soit au burin, soit à l'aide de procédés, en relief ou en creux.

Graveur. — Artiste qui s'occupe de gravure.

Gravure. — Art de graver. Ouvrage du graveur.

Note. — Quoique la description des divers procédés de gravure ne rentre pas précisement dans le cadre de cet opuscule, nous estimons qu'elle n'est pas superflue, la connaissance de ces procédés présentant un certain intérêt pour tous ceux qui s'occupent d'arts graphiques.

Gravure sur bois. — L'art de découper dans une planche de bois de buis le dessin tracé à sa surface, de manière à ce que chaque trait de ce dessin, mis en relief par le burin du graveur, puisse se reproduire sur le papier. On dit aussi *xylographie*.

Certains artistes ont remplacé le dessin sur le bois par la photographie. C'est moins artistique.

Gravure en camaïeu. — Gravure de deux planches, l'une portant les contours de l'image, l'autre, les effets d'ombre et de lumière. L'impression se fait avec une encre d'un seul ton, les dégradations de teintes étant obtenues par une différence dans la taille des hachures.

EXPOSITION 1841
MÉDAILLE DE VERMEIL,
PREMIER PRIX

ÉPREUVES
DES CARACTÈRES

DE LA FONDERIE

M. J. VANDERBORGHT,

A BRUXELLES,

FAUBOURG DE COLOGNE, RUE DES PLANTES, 15,

PRÈS DE LA STATION DU NORD.

PREMIER CAHIER,

PUBLIÉ EN 1846.

Réduction d'un frontispice composé en vignettes mobiles.

Il existe cependant des camaïeux anciens imprimés en deux tons, et l'on semble vouloir y revenir.

Gravure chimique (phototypogravure). — Ce procédé a vu le jour en 1850; l'invention en est due à Firmin Gillot, de Paris, qui lui donna le nom de *paniconographie*. Ses contemporains dirent *gillotage* et *zincogravure*. Actuellement, on dit *phototypogravure au trait*.

Le procédé consiste à mettre en relief, au moyen d'une morsure à l'acide nitrique ou azotique, la reproduction faite sur une plaque de zinc ou de cuivre, d'un dessin ou d'une gravure au trait, c'est-à-dire exempts de teintes au lavis ou d'ombres plates.

Vers 1882, la photographie est venue jouer un rôle des plus importants dans la production des planches gravées chimiquement, en ce sens que tout sujet put être reproduit à partir de cette époque, dessins au crayon, au lavis, aquarelles et tableaux.

Au début, le procédé fut dénommé *Autotypie*. Actuellement on le désigne sous le nom de *similigravure* ou *phototypogravure à demi-teintes*.

Ce genre de clichés est caractérisé par les petits points, plus ou moins espacés, que l'on voit à la surface de l'image, et qui sont produits par les trames que le photograveur interpose entre le modèle à reproduire et la plaque sensible de l'appareil photographique.

On en est arrivé à reproduire des tableaux au moyen de trois — et parfois quatre — clichés à demi-teintes, et des trois couleurs primaires (rouge, bleu et jaune), et éventuellement d'une couleur complémentaire. Par la superposition de ces couleurs on obtient des résultats surprenants. On a donné à ce procédé le nom de *Chromotypogravure*.

Gravure à l'eau-forte. — Une plaque de cuivre ou d'acier ayant été recouverte de vernis, l'artiste y dessine son sujet avec une pointe d'acier qui entame le vernis et laisse apparaître le métal. Alors intervient l'eau-forte.

La plaque est bordée d'un petit quai de cire, et l'acide versé, sans action sur le vernis, s'insinue dans les tailles, et les creuse plus ou moins profondes.

On enlève le vernis avec un linge imbibé de térébenthine, et une épreuve d'essai est tirée. Des retouches sont souvent nécessaires.

Le tirage des eaux-fortes s'effectue sur une forte presse à bras lithographique.

On dit : *une eau-forte*, pour désigner l'estampe gravée à l'eau-forte.

Gravure à la pointe sèche. — Est à considérer plutôt comme procédé de retouche, certains artistes se servant de la pointe sèche pour ajouter directement sur le cuivre les tons de grande finesse qu'ils ne peuvent obtenir au moyen de l'eau-forte.

D'autres cependant ont exécuté entièrement à la pointe sèche des portraits d'une très grande finesse. Dans ce cas, la morsure à l'acide n'intervient pas.

(La pointe sèche est tout simplement une pointe en acier.)

Gravure au lavis ou *à l'aquatinte.* — Procédé de gravure chimique imitant les dessins au lavis.

Le dessin est d'abord établi sur cuivre et gravé par les procédés habituels de l'eau-forte. On lave ensuite la plaque avec une eau spéciale, puis on enduit de vernis de Venise les parties planes, que l'on fait mordre ensuite après y avoir semé une poudre qui forme un grain destiné à retenir l'encre.

Puis, au moyen de couvertures partielles et successives au vernis, suivies de nouvelles morsures, on accentue les teintes de lavis suivant l'effet que l'on veut produire.

Gravure au grain de résine. — Ce procédé offre de multiples avantages pour l'impression des couleurs en typographie. Sur une plaque dont le sujet a été esquissé à l'eau-forte, on répand une couche très égale de poussière de résine; cette plaque est ensuite portée sur une chaufferette, où s'opère la cuisson de la résine.

Puis se fait la morsure : l'acide versé

sur la surface s'insinue dans les intervalles imperceptibles qui séparent les grains de résine et attaque là le métal, y produisant une grainure très uniforme et très agréable à l'œil.

Le premier cliché établi sert de guide pour l'établissement des différentes couleurs : après avoir levé des chines, on fait autant de reports qu'il y a de couleurs à établir.

Gravure au pointillé. — Ce procédé consiste à tracer, sur une plaque de cuivre, à l'aide du burin, de la pointe sèche, et même d'un ciselet, un ensemble de pointillés pour établir une transition insensible entre les parties en lumière et les parties colorées du sujet. Les contours sont tracés au burin.

Une couche de vernis appliquée sur la surface de la plaque avant la morsure, est destinée à protéger les parties non pointillées ou burinées.

Gravure en taille-douce. — Ce genre de gravure se fait au burin, sur cuivre, et exige des connaissances toutes spéciales de l'artiste qui le pratique.

On calque d'abord le dessin original au moyen d'une feuille transparente de papier-glace, dans laquelle, au moyen d'une pointe d'acier, on trace les lignes essentielles du dessin. On obtient ainsi une esquisse de la gravure.

En étendant avec le doigt de la poudre de sanguine sur cette esquisse, on en remplit tous les creux. On retourne le papier-glace sur la plaque de cuivre et on fait passer sous la presse en taille-douce pour obtenir un bon décalque.

Les traits du dessin sont ensuite incisés en creux par l'artiste.

L'impression se fait sur une presse spéciale et sur du papier très résistant.

Une presse mécanique spéciale a été construite en 1891.

On grave aussi en taille-douce des entêtes de lettres et de factures, ainsi que des cartes de visite.

L'invention de la similigravure a fait disparaître — ou à peu près — la gravure en taille-douce pour l'illustration, ce qui est fort regrettable, étant donné le caractère artistique de ce procédé. Mais qui pourrait dire qu'elle ne retrouvera pas un jour son ancienne vogue.

On donne le nom de *taille-doucier* aux imprimeurs de gravures en taille-douce.

Gravure au vernis mou. — Après avoir procédé au vernissage de la plaque de cuivre avec du vernis « mou », c'est-à-dire amolli par une addition de suif ou d'axonge, on recouvre la plaque d'une feuille de papier très mince, sur laquelle on trace le dessin au crayon. Le crayon fait adhérer le vernis à l'envers du papier, et après avoir enlevé celui-ci on a un dessin parfait, que l'on fait mordre par l'acide, qui s'attaque aux sillons tracés par le crayon dans le vernis, et le grain du crayon, les aspérités du papier, se reproduisent avec une fidélité étonnante.

Ce procédé est aussi dénommé *Gravure à la manière du crayon,* mais il y a des artistes qui procèdent autrement pour obtenir une estampe ressemblant à un dessin au crayon. Ils se servent de pointes, divisées en parties inégales, et de roulettes, présentant à leur circonférence des aspérités inégales.

Par des mouvements de va-et-vient avec ces outils sur le cuivre nu, on produit une sorte de pointillé qui imite fort bien l'aspect du crayon. La plaque est ensuite vernie au tampon et soumise à la morsure de l'acide, laquelle n'attaque ainsi que les parties pointillées.

Gravure en manière noire. — Ce procédé est l'opposé de ceux qui viennent d'être décrits, en ce sens qu'au lieu de distribuer du noir sur une surface blanche, il distribue des blancs sur une surface noire, la lumière y jaillit de l'ombre.

On graine une plaque de cuivre avec un instrument appelé *berceau,* lequel ouvre dans la planche une infinité de saillies qui retiendront l'encre sur toute sa surface. Le graveur intervient ensuite : à l'aide de grattoirs, de râcloirs, il use plus ou moins les saillies, selon qu'il veut avoir des demi-teintes ou des clairs ; il les aplatit tout à fait quand il désire obtenir des lumières vives.

Sauf en Angleterre, où il jouit encore

de quelque faveur, le procédé est de plus en plus abandonné. Les Italiens lui ont donné le nom de *mezzo-tinto*.

Héliogravure. — Après avoir photographié le sujet à reproduire, on fait un « positif » d'après le premier négatif; on transfère ce positif sur cuivre, au moyen du papier-charbon. On saupoudre par-dessus, dans une caisse à grainer, une poussière très fine de résine ou de bitume de Judée.

On chauffe la planche pour faire adhérer le grain ainsi obtenu. Puis on creuse au perchlorure.

Au lieu d'un réseau régulier, on obtient un grain très fin, mais irrégulier. On retouche ensuite très longuement la plaque au brunissoir et à la roulette.

C'est ce dernier travail, très artistique, qui fait la valeur de la planche.

L'impression se fait de la même manière que pour l'eau-forte.

Et enfin, la *gravure sur pierre*, qui est exclusivement du domaine lithographique. On étend sur la pierre une couche de sanguine, et on grave le sujet à l'aide d'une pointe. Puis on remplit les tailles d'huile de lin, en attendant l'impression. Les résultats sont très artistiques et peuvent rivaliser avec la taille-douce.

Mais ce sont principalement des travaux industriels et commerciaux que l'on exécute ainsi. Pour l'image, on se contente de dessiner sur la pierre, soit au crayon, soit à la plume avec une encre grasse. Le dessin terminé, pour bien le fixer sur la pierre, on lave celle-ci avec une eau de gomme, additionnée d'un peu d'acide nitrique ou chlorhydrique.

Pendant le milieu du XIXe siècle, la lithographie eut une vogue extraordinaire. Des artistes-peintres, de grand talent, reproduisirent eux-mêmes leurs œuvres sur la pierre, et les éditeurs confièrent à la lithographie l'illustration de plusieurs de leurs éditions.

La nécessité d'un tirage spécial fut la cause primordiale de l'abandon du procédé lithographique pour l'illustration.

Gravures-caméléons. — Genre de gravures fort à la mode sous le règne de Louis XIII et pendant la Fronde. Elles étaient dessinées de telle sorte que, regardées à droite, elles représentaient une figure, tandis que, regardées à gauche, elles en représentaient une autre.

Grec. — Le caractère grec comporte 27 lettres minuscules simples, 117 minuscules accentuées, 27 majuscules, y compris 3 lettres souscrites, et 4 ponctuations. Il n'y a pas de chiffres.

Griffes. — Pièces en cuivre ou en fer, servant à maintenir une plaque clichée ou une similigravure sur des blocs d'assise.

Grippage. — Échauffement produit par l'adhérence de deux surfaces métalliques qui frottent l'une contre l'autre, et dû au manque de graissage. Tout fonctionnement de la machine devient, par le fait, impossible, et il faut procéder au démontage.

Gros points. — Points fondus sur demi-cadratins. Très utiles pour la composition des travaux qui nécessitent des points de conduite.

Guide. — Titre donné aux publications destinées aux voyageurs et aux touristes.

Guillemet. — Petit signe (») servant à distinguer une citation dans un texte courant. Est aussi employé comme signe de nullité.

Dans la composition de l'anglais, on remplace le guillemet par deux virgules tournées au commencement de la citation (‘‘), et deux apostrophes à la fin (”). Lorsqu'il y a une citation dans une citation, on ne met qu'une virgule tournée au commencement (‘) et une apostrophe à la fin (’).

Gutta-percha. — Substance gommeuse extraite d'un grand arbre de l'île de Sumatra et des îles de l'Archipel oriental. La gutta-percha, qui a beaucoup d'analogie avec le caoutchouc, est employée par les galvanoplastes.

H

Habillage. — Disposition d'un texte autour d'une illustration. — L'habillage d'une machine : on dit aussi *Étoffage*.

Habiller. — Garnir le cylindre de la machine et placer les cordons : en un mot, la préparer pour le travail.

Hasard. — Expression ironique lancée par les typographes lorsqu'il arrive quelque chose de fâcheux ou d'agréable à un compagnon.

Hébreu. — Langue hébraïque. Le caractère hébreu comporte 108 lettres, dont 22 simples, 2 ponctuations, 4 signes, 7 points-voyelles et 17 signes de ponctuation tonique.

On dit d'un manuscrit indéchiffrable : *c'est de l'hébreu*.

Héliçoïdes (Dentures). — Dents inclinées permettant d'obtenir plus de justesse dans le mouvement des roues engrenées. Engrenage héliçoïdal.

Héliogravure. — Voir *Gravure*.

Hiéroglyphes. — Écriture des anciens Égyptiens, que le savant français Champollion (1790-1832) parvint le premier à déchiffrer.

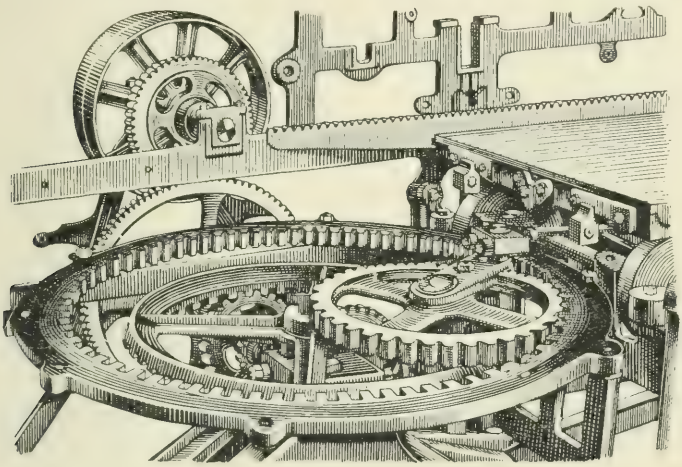

Mouvement hypocycloïdal.

Hausse. — Bandelette ou morceau de papier que le conducteur colle sous une ligne de gros caractères ou sous un cliché, pour les faire bien venir au tirage.

Hauteur en papier. — Se dit de la hauteur prise du pied de la lettre jusqu'à la surface de l'œil. La hauteur varie souvent d'une fonderie à l'autre.

Hebdomadaire. — Une publication qui paraît une fois par semaine est dite hebdomadaire ; elle est *bihebdomadaire*, lorsqu'elle paraît deux fois, et *trihebdomadaire*, quand elle paraît trois fois par semaine.

Homme de bois. — Dénomination ironique servant à désigner le typographe qui aide le metteur en pages. Il doit préparer tout ce qui est nécessaire à la mise en pages, imposer, désimposer, etc.

Homme de lettres. — Écrivain, auteur, littérateur.

Hors texte. — Gravures, cartes ou portraits, intercalés dans un ouvrage ou dans une revue, et qui ne sont pas tirées en même temps que le texte.

Hypocycloïdal (Mouvement). — Combinaison d'engrenages qui communique au marbre, avec une très grande précision, son mouvement alternatif de va-et-vient. (Voir la figure page 37.)

I

Iconographie. — Description de gravures, d'images, de portraits.

Iconophile. — Amateur éclairé de gravures et d'images.

Id. — Abréviation du mot *Idem*.

Idem. — De même. S'emploie pour éviter la répétition d'un mot ou d'un nom dans les énumérations, et aussi dans les notes. On le remplace parfois par un tiret, principalement dans les catalogues et les tableaux-tarifs.

On emploie le mot *Ibidem* (*ibid.* en abrégé), qui a la même signification que le mot *idem*, pour marquer une différence avec celui-ci, par exemple dans une note.

Idiome. — Langue propre à un peuple, à une nation.

Idylle. — Petit poème, amoureux ou pastoral.

Illustration. — L'ensemble des gravures ornant un livre, une publication.

Illustré, ée. — Ouvrage enrichi de gravures. Publication illustrée.

Imposer. — Placer les pages dans un ordre déterminé et les entourer de garnitures.

Imposeur. — Typographe chargé de faire les impositions.

Imposition. — Action d'imposer. Les impositions les plus courantes sont l'in-octavo, l'in-12, l'in-16, l'in-18 et l'in-32.

L'*imposition par mariage* se dit de la réunion de plusieurs modèles dans un seul châssis.

MODÈLES D'IMPOSITIONS.

Forme in-8°.

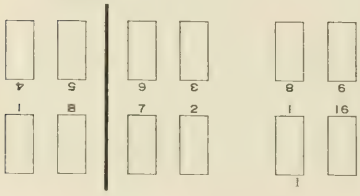

Feuille in-8°.

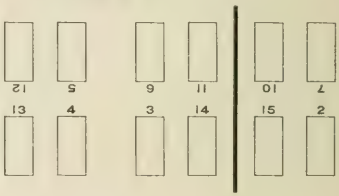

Feuille in-12 avec coupure.

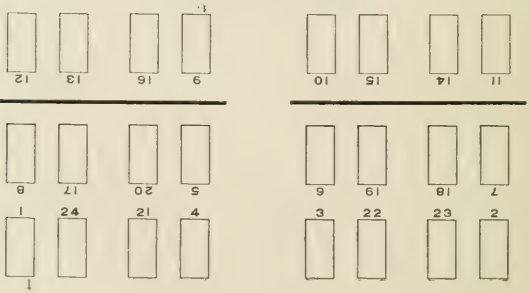

Feuille in-12 sans coupure.

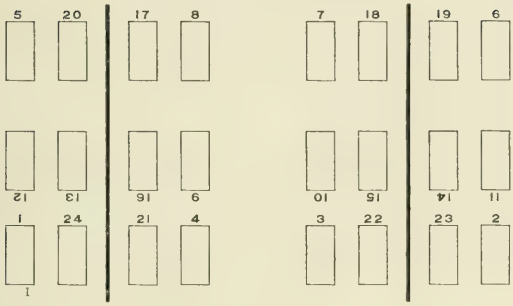

Feuille in-16.

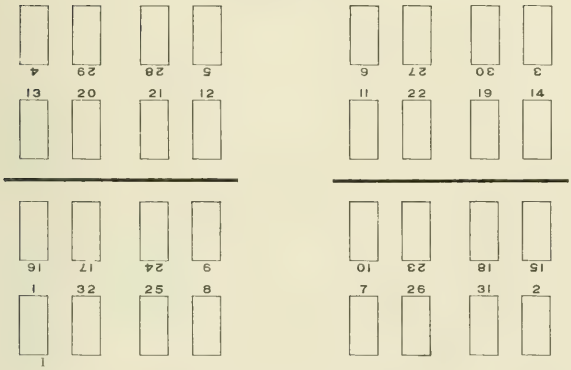

Feuille in-18 en deux cahiers.

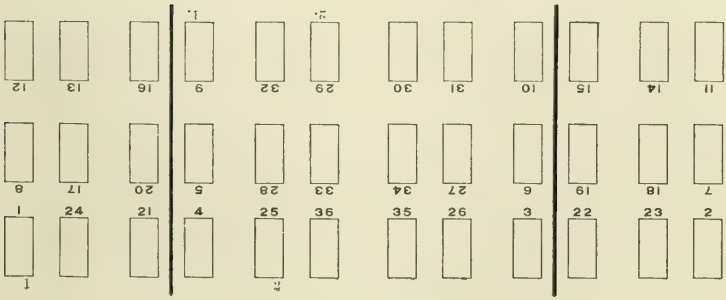

Feuille in-18 en trois cahiers égaux.

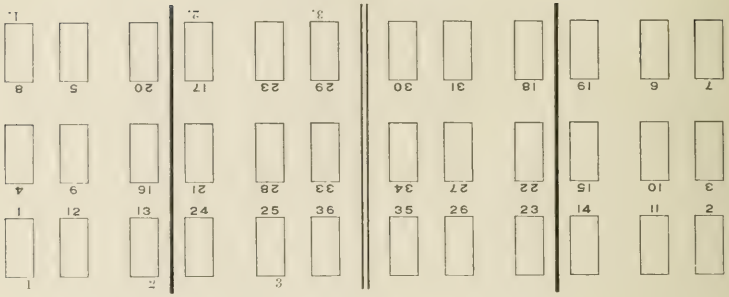

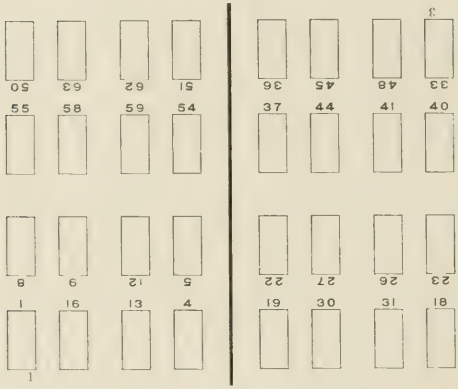

Feuille in-32
en quatre cahiers égaux.

Côté de première.

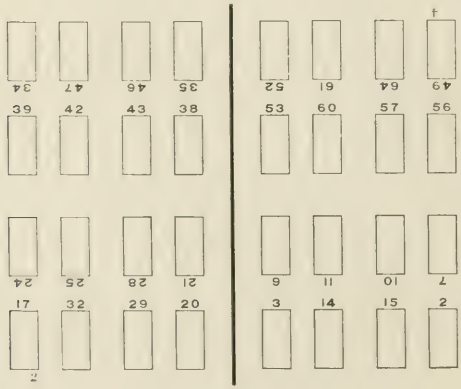

Feuille in-32
en quatre cahiers égaux.

Côté de seconde.

Forme in-24 sans coupure.

OU DEMI-FEUILLE IN-DOUZE.

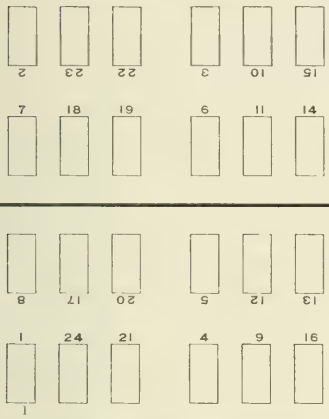

Feuille in-6, enroulée.

Côté de première.

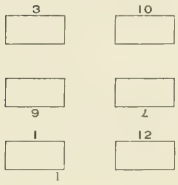

Côté de seconde.

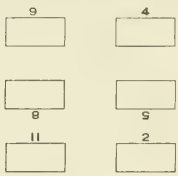

Impression. — Action d'imprimer. Le résultat de cette action.

Impression irisée. — Procédé qui permet d'obtenir par un seul tirage plusieurs couleurs juxtaposées et se fondant en dégradés délicats. Ce résultat est obtenu par la simple division de l'encrier en autant de parties qu'il y a de couleurs.

Impressions en couleurs. — L'un des points essentiels dans les impressions en couleurs, c'est l'harmonie des tons. Avant donc de passer commande au fabricant, il convient de faire des essais comparatifs au moyen de quelques tubes d'encres diverses, qui permettent de produire toutes les nuances.

Pour l'impression des modèles qui doivent être exposés à l'air, il faut commander des encres dites *indélébiles*.

Impressions tabellaires. — Qui se faisaient sur des bois gravés, avant l'invention des caractères mobiles.

Imprimatur. — Mot latin signifiant : *qui peut être imprimé*. L'imprimatur doit être sollicité auprès des autorités ecclésiastiques pour l'impression des livres de prières, catéchismes, etc.

Imprimé. — Tout ce que produit l'imprimerie.

Imprimer. — Faire une empreinte. Produire sur une feuille de papier, par la pression, l'empreinte de caractères typographiques ou de planches gravées.

Imprimerie. — Établissement où l'on imprime. L'ensemble du matériel dont on se sert pour imprimer.

Les origines de l'Imprimerie sont fort controversées. Mais la plupart de ceux qui ont écrit sur la matière font remonter la date de l'invention vers 1440, et en attribuent le mérite à Jean Gutenberg.

Imprimeur en chambre. — Celui qui travaille sans firme, avec un matériel restreint.

Imprimeur marron. — Imprimeur sans matériel, qui entreprend des travaux d'impression, qu'il fait exécuter par un autre.

Incipit. — Se dit des premiers mots d'un ouvrage littéraire. Index d'incipit.

Incunable. — Nom donné aux livres imprimés pendant le XVe siècle exclusivement. L'un des plus célèbres, le *Psautier* de Mayence, a été imprimé en 1457 et porte les noms de Fust et de Schœffer.

Index. — Table placée à la suite d'un ouvrage, et dans laquelle on trouve tous les mots employés par l'auteur, ou la liste des ouvrages consultés. Index bibliographique.

Le mot *Index* est aussi employé dans le sens d'exclusion, de défense. Les autorités ecclésiastiques mettent à l'index les livres qu'elles considèrent comme contraires à la doctrine chrétienne, ce qui constitue pour les catholiques une défense de les lire.

Les associations ouvrières mettent à l'index les maisons avec lesquelles elles ne sont pas d'accord, généralement sur des questions de tarif de main-d'œuvre, et font défense à leurs affiliés d'y travailler.

Indicateur. — Synonyme de *Guide*. Un indicateur de chemins de fer.

Indice. — Petit chiffre, petite lettre, ou même une expression algébrique, qui se placent à droite et au bas d'un terme algébrique, et lui donne une signification particulière. Ex. :

$$a_1 \quad a_2 \quad a_3 \quad a_x \quad a_m$$

Inédit. — Qui n'a pas encore été publié.

Initiales. — Caractères qui n'ont pas de lettres bas de casse, et qui se fondent sur un alignement systématique.

On met souvent une initiale au commencement des chapitres d'un livre.

Intégrale. — Signe (∫) employé en algèbre.

Intercalaires. — Feuilles de papier que l'on intercale entre les imprimés, principalement les illustrations, pour éviter le maculage.

Intercalation. — Synonyme du mot *Ajouté*. Introduction, après coup, d'un passage dans la copie ou dans l'épreuve.

Se dit aussi de l'introduction, dans un texte courant, de mots en caractères gras, italiques, ou autres.

Intercaler. — Introduire, dans une imposition, un carton de 4 pages ou tout autre fragment de feuille, de manière qu'en pliant celle-ci après l'impression, ce carton ou ce fragment puisse en être détaché.

Interfolier. — Faire sauter deux pages à l'imposition et les remplacer par des pages blanches, afin de réserver, après chaque feuillet imprimé, un feuillet blanc, destiné à des annotations.

Interlignage. — Proportion dans laquelle un texte est interligné. L'interlignage doit être subordonné à la force d'œil de la lettre : trop serré, il rend la lecture du texte pénible ; trop fort, il donne à la page un aspect disgracieux.

Interligne. — Lamelle en métal, de la même hauteur que les blancs, et qui sert à distancer les lignes entre elles.

Lorsqu'une composition n'est pas interlignée, on dit que c'est du *plein*.

Interligner. — Mettre des interlignes entre les lignes.

Interlocuteur. — Se dit d'une personne qui cause avec une autre. Dans un travail en prose, lorsqu'il n'y a que deux interlocuteurs, les noms des personnages sont remplacés par des tirets.

Interpoler. — Introduire dans un ouvrage des passages, des chapitres entiers, qui n'appartiennent pas au texte original, et qui font dire à l'auteur tout autre chose que ce qu'il a écrit.

Interrupteur de pression. — Mécanisme adapté aux presses à pédale pour interrompre la pression, soit pour régler l'encrage, soit pour éviter la mise hors d'usage d'une feuille mal margée.

Interview. — Entrevue accordée à un journaliste par un personnage en vue.

Interviewer. — Se rendre chez un personnage pour connaître son opinion sur une question intéressant le public.

Introduction. — Sorte de préface où l'auteur fait connaître l'esprit qui a présidé à la confection de son livre, ou bien encore où il expose des faits dont la connaissance est utile pour bien comprendre l'ouvrage.

Italienne. — Caractère de genre. (Voir le spécimen page 9.)

Italique. — Caractère penché créé par Aldè Manuce. C'est l'écriture de Pétrarque qui inspira l'idée à Aldè de faire graver un type qui y ressemblât.

J

Jante. — Pourtour du volant ou d'une roue.

Jet. — Tige qui adhère au pied de la lettre fondue, et qui est enlevée automatiquement aux machines à fondre.

Lorsque le caractère est fondu à la main, le jet doit être enlevé après la fonte : cette opération s'appelle *rompre*.

C'est dans le jet que se réfugie l'air qui pénètre dans le moule en même temps que la matière en fusion. Sans le jet, les lettres seraient remplies de soufflures.

De même, dans la coulée d'un cliché, il faut ménager une partie débordante.

Jeton. — Outil en acier, employé concurremment avec un instrument appelé *justification,* pour vérifier l'approche, la ligne et la hauteur en papier.

Jeu. — Ensemble de pièces composant une collection complète : un jeu de colombelles, un jeu de rouleaux, etc.

Plusieurs journaux posent à leurs lecteurs des problèmes de *Jeu d'échecs* et de *Jeu de dames.* L'exécution typographique en est facilitée par l'emploi des figures gravées et fondues dans la fonderie Vanderborght et Dumont.

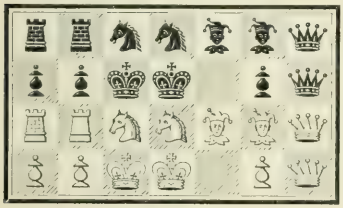

Jeu d'échecs.

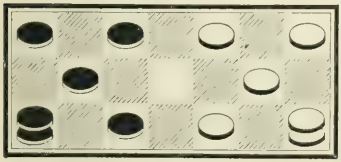

Jeu de dames.

Joint de Cardan. — Ingénieux mécanisme portant le nom de l'inventeur et qui est adapté aux presses doubles.

Il consiste dans la réunion du bout de l'arbre soutenant le pignon de la crémaillère, et qui se termine en forme de T, avec le bout de l'arbre de commande qui a la même forme. Entre les deux, dont les branches sont à angle droit, est boulonnée une pièce circulaire formant en quelque sorte une charnière. Ce qui permet à l'arbre qui soutient le pignon de se déplacer dans des directions opposées : d'où le va-et-vient du marbre.

On l'appelle aussi *genouillère.*

Journal. — Publication quotidienne ou périodique, qui donne des nouvelles politiques, littéraires, scientifiques ou financières.

Journalisme. — Faire du journalisme, c'est écrire dans un journal.

Journaliste. — Écrivain qui fait du journalisme.

Se dit aussi du typographe faisant partie d'une équipe de journal.

Justification. — Prendre la justification, c'est déterminer la longueur des lignes d'après le format du papier.

Action de justifier.

(Voir en outre au mot *Jeton.*)

Justifier. — Parfaire la ligne de composition, en augmentant ou en diminuant l'espacement.

Justifier le composteur, c'est le fixer sur la justification arrêtée.

On dit aussi *monter le composteur.*

Dans la mise en pages d'un journal, le metteur justifie les diverses colonnes au moyen d'interlignes, afin de leur donner la longueur nécessaire.

Justifier se dit encore de l'opération qui consiste à donner aux matrices nécessaires à la fonte des caractères, la profondeur d'œil, l'aplomb et la pente indispensables.

Justifieur. — Partie principale du coupoir dans laquelle sont serrées les lettres à mettre de hauteur, à l'aide de *rabots,*

Il existe aussi des machines à fraiser pour faire cette opération.

Ouvrier mécanicien qui fait la justification des matrices.

K

Kif-kif (C'est). — Argot. Les typographes se servent de cette expression pour dire *c'est la même chose*.

Kinésithérapie. — Mot nouveau par lequel les adeptes du Suédois Lang désignent sa méthode de gymnastique. Nous donnons ce mot parce que maint typographe le rencontrera certainement dans l'un ou l'autre travail.

L

Labeur. — Travail d'une certaine importance, en caractères de texte.

Laminage. — Opération qui consiste à donner aux interlignes et aux filets en lames l'épaisseur voulue.

Laminoir. — Machine servant au laminage. Il existe aussi des laminoirs pour glacer le papier.

Lapsus. — Inadvertance. Il y a deux sortes de lapsus : le *lapsus linguæ*, faute échappée à la langue, et le *lapsus calami*, faute échappée à la plume.

Larder. — Espacer les lettres d'une ligne de titre, pour l'allonger.

Latin. — Nom d'un ancien peuple de l'Italie qui habitait le Latium, et que les Romains finirent par conquérir. Rome fut fondée dans le Latium 754 ans avant Jésus-Christ.

De la langue latine, parlée par ce peuple, sont dérivées les *langues romanes* (français, provençal, italien, espagnol, portugais, valaque et romanche).

Le latin, considéré comme une langue morte, est resté en usage dans l'Église catholique romaine.

On dit d'une chose incompréhensible : *c'est du latin*.

Latine. — Caractère de genre. (Voir le spécimen page 9.)

Lavage. — Synonyme de *Nettoyage*.

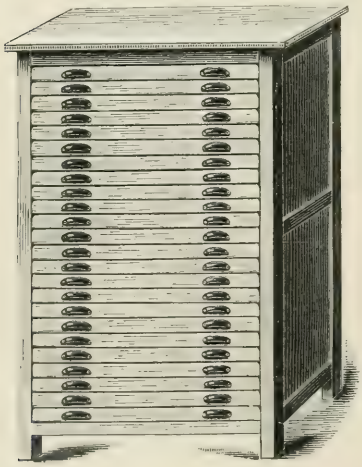

Layette avec casses.

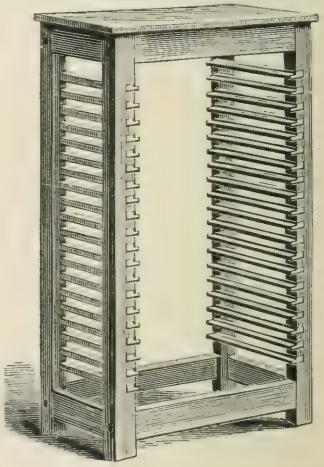

Layette pour ais.

Après l'impression des labeurs, affiches et journaux, les formes sont lavées avec une eau dans laquelle on a fait dissoudre de la potasse, puis rincées avec de l'eau claire. Les lettres en bois seront au préalable enlevées des formes d'affiches, et nettoyées au pétrole.

Les formes de travaux de ville doivent être nettoyées à l'aide de benzine ou de wash-benzine.

On doit aussi de temps à autre *laver les blanchets,* pour les débarrasser des souillures d'encre, d'huile et de colle.

Layette. — Meuble avec casses pour loger les caractères de genre et de fantaisie. Peut être fabriqué avec diverses espèces de casses, mais les plus pratiques sont les casses avec haut de côté.

On fabrique aussi des layettes pour le placement des *ais,* sur lesquels se conservent certains modèles.

Leader. — Mot emprunté à l'anglais, pour désigner le personnage le plus en vue d'un parti politique, et qui en est le chef. Se dit aussi du premier article d'un journal.

Lecture. — Action de lire les épreuves typographiques. On dit : *lire en première, en seconde, en bon à tirer.*

Il est souvent adjoint au correcteur un *teneur de copie,* auquel cas c'est celui-ci qui lit la copie, et le correcteur suit sur l'épreuve.

Légende. — Inscription qui se place au bas d'une gravure, pour en expliquer le sujet.

Se dit aussi des explications jointes à un dessin, une carte géographique, pour en faciliter l'intelligence.

Lessive. — Préparation de potasse diluée dans de l'eau, employée pour le lavage des grandes formes.

Lettre. — Parallélipipède en alliage, portant à l'une de ses extrémités le relief d'une figure de l'alphabet.

Donner de la lettre : délivrer de la distribution ; manquer de lettre : ne pas avoir de distribution.

Lettres accentuées. — Voir tableau ci-dessous.

Lettres à souche. — Caractère spé-

LETTRES ACCENTUÉES

NÉCESSAIRES POUR LA COMPOSITION DES PRINCIPAUX IDIOMES EUROPÉENS.

Français ...	é à è ù â ê î ô û ë ï ü É È Ê Ë
Néerlandais	é è ë ó É È Ë Ó
Espagnol ...	á é í ó ú ñ Á É Í Ó Ú Ñ
Portugais ..	á é í ó ú è ò ã õ Á É Í Ó Ú È Ò Ã Õ
Polonais....	ą ę ł ć é ń ó ś ź ż Ą Ę Ł Ć É Ń Ó Ś Ź Ż
Allemand ..	ä ö ü Ä Ö Ü
Suédois.....	å ä ö Å Ä Ö
Italien	à è ì ò ù À È (en poésie, on emploie parfois les accents trémas).
Roumain ...	ó à è ì ă ĕ ĭ ŏ ŭ â ê î ô û ḍ ṣ ṭ Ó À È Ì Ă Ĕ Ĭ Ŏ Ŭ Â È Î Ô Û Ḍ Ṣ Ṭ
Hongrois ...	á é í ó ú ö ü ő ű Á É Í Ó Ú Ö Ü Ő Ű
Latin (prosodie).	á é í ó ú ā ē ī ō ū ă ĕ ĭ ŏ ŭ á é í ó ú̄ á é í ó ú ă ĕ ĭ ŏ ŭ á é í ó ú

cial, penché ou orné, employé pour la composition des lignes qui doivent être perforées après l'impression du modèle.

Lettres bâtardes. — Type dérivé des lettres de forme, auxquelles le graveur a apporté quelques modifications. De là leur nom de *lettres bâtardes*. Le type n'a rien de commun avec celui des bâtardes modernes : c'est de la gothique abâtardie, tout simplement.

Aa Bb Cc Dd Ee Ff Gg Hh Ii Jj Kk Ll Mm Nn Oo Pp Qq Rr Ss Tt Uu Vv Xx Yy Zz

Lettres bâtardes anciennes.

Lettres capitulaires. — Majuscules initiales des chapitres dans les manuscrits, enluminées d'or et de couleurs.

Lettres couchées. — Lettres que le typographe a négligé de redresser, soit dans le composteur, soit sur la galée ou dans la forme. Ce qui peut occasionner des ennuis à l'impression.

Les lettres b d f h i k l t sont dites *longues du haut*, et g j p q y ij sont des *longues du bas*.

Lettres de deux-points. — Initiales fondues sans talus sur une force de corps double de celle du caractère de texte avec lequel on les emploie. On en fait principalement usage dans la composition des annonces :

Aa Bb Cc Dd Ee Ff Gg Hh Iijj Kk Ll Mm Nn Oo Pp Qq Rr Ss Tt Uu Vv Ww Xx Yy Zz Ææ

Caractère *Flamand*, renseigné par Fournier.

ON DEMANDE pour un ménage sans enfants une bonne servante connaissant un peu de cuisine bourgeoise.

Lettres de forme. — Les lettres de forme appartiennent au genre gothique. Cette première dénomination leur vient des premiers imprimeurs, sans doute à cause de leur netteté de gravure, et par suite, de leur forme plus élégante que celle des types employés jusqu'alors.

Aa Bb Cc Dd Ee Ff Gg Hh Ii Kk Ll Mm Nn Oo Pp Qq Rr Ss Tt Uu Vv Xx Yy Zz

Lettres de forme.

Aa Bb Cc Dd Ee Ff Gg Hh Ii Kk Ll Mm Nn Oo Pp Qq Rr Ss Tt Uu Vv Xx Yy Zz

Lettres gothiques modernes.

Lettres courtes et longues. — En fonderie, on désigne sous le nom de lettres *courtes*, les a c e m n o r s u v w x z

Ainsi qu'on peut s'en rendre compte par l'examen des spécimens ci-dessus, les lettres de forme ont servi de modèles au graveur de la gothique moderne.

Lettres de somme. — Encore un dérivé de l'écriture gothique, mais de forme un peu carrée et inélégante.

Les imprimeurs du XVe siècle l'ont beaucoup employé, notamment Fust et Schœffer, qui l'utilisèrent pour l'impression de leur *Psautier* de 1457. Peut-être Schœffer en était-il aussi le graveur.

Les Anglais l'appellent *Black Letter*.

Aa Bb Cc Dd Ee Ff Gg Hh
Ii Kk Ll Mm Nn Oo Pp Qq
Rr Ss ſs Tt Uu Vv Xx Yy Zz

Lettres de somme.

Lettres numérales. — Lettres employées dans la numération en chiffres romains : I V X L C D M.

Lettres supérieures. — On désigne sous ce nom les lettres d'un petit œil qui accompagnent un caractère, et qui sont fondues avec talus d'un côté.

On s'en sert pour la composition des abréviations :

Cie M^d N^o M^r Mme Mlle Mgr V^e 1^m50

Lettres tourneures. — Dénommées ainsi, à cause de leur forme ronde et tournante. Actuellement, on les appelle *Onciales*. Ces lettres servaient d'initiales au commencement des chapitres dans les anciens manuscrits, souvent richement coloriées et poudrées d'or.

Elles sont encore beaucoup utilisées dans la composition des livres liturgiques et autres ouvrages religieux.

A B C D E F G H
I J K L M N O P
Q R S T U V W
X Y Z

Lettres tourneures ou Onciales.

Lettrine. - Lettre ornée qui se met au commencement d'un chapitre ou d'un article de revue, embrassant plusieurs lignes de texte. Dans les dictionnaires, on emploie des lettrines pour indiquer

le changement de lettre. Elles se placent dans ce cas au milieu de la ligne.

Levage. — La composition se lève lorsque la forme est trop fortement ou mal serrée. (Voir le mot *Serrage*.)

Lève-ligne. — Filet taillé spécialement, avec une ou deux oreilles, pour faciliter la composition, surtout lorsque celle-ci se fait sans interlignes.

Lever la feuille. — Recevoir les feuilles à leur sortie de la machine, et les ranger sur la table à ce destinée. Un leveur de feuilles.

Lever la lettre. — Synonyme de composer. On dit d'un typographe qu'il est *habile leveur*, quand il compose rapidement et proprement.

Lever les corrections. — Réunir par ordre, sur un composteur de bois, toutes les lettres marquées sur l'épreuve, pour en opérer la correction dans la forme.

Lexicographe. — Auteur d'un lexique, d'un recueil de mots.

Lexique. — Synonyme de *Dictionnaire*, avec cette différence que celui-ci contient tous les mots d'une langue, tandis que le lexique ne renseigne que les mots propres à une industrie, aux arts et aux sciences.

Lézarde. — Raie blanche sinueuse amenée par la rencontre fortuite, au même endroit, de mots ou de terminaisons de mots ayant la même longueur. Un remaniement s'impose pour remédier à cette anomalie.

Libraire. — Qui vend des livres.

Librairie. — Maison où se vendent des livres.

Ligature. — Réunion de deux ou trois lettres en un seul bloc. En fran-

çais, on se sert des ligatures suivantes :

æ œ ff fi fl ffi ffl Æ Œ &

Ligne. — Assemblage de mots formés par la réunion des lettres.

Ce mot donne lieu à diverses applications en matière de typographie. Voici :

Ligne pleine. — Ligne qui occupe toute la justification.

Ligne (Bout de). — Fin d'alinéa terminée par des cadrats.

Ligne de voleur. — Bout de ligne qui est amené par un espacement trop accentué des deux ou trois lignes précédentes.

Ligne (Tomber en). — Faire en sorte que la dernière ligne d'une partie de composition fasse ligne pleine, afin que celui qui reçoit la suite puisse commencer en ligne. C'est principalement dans les journaux, où la copie ne sait pas toujours être débitée par alinéas, que le fait se produit.

Ligne pour ligne (Aller). — Observer strictement la copie, lorsqu'il s'agit de réimpression.

Ligne débordante. — Qui empiète sur la marge, dans la composition des vers.

Ligne perdue. — Petite ligne intermédiaire qui se place entre deux blancs dans un titre.

Ligne pointée. — Ligne qui ne contient que des points, espacés d'un cadratin, remplaçant un passage omis.

Ligne de tête. — La ligne qui contient le titre courant et le folio.

Ligne de pied. — Réglette en fonte, de 12 points, qui se met au bas de la page pour lui donner de la consistance. C'est dans la ligne de pied que se place la signature et la tomaison.

Ligne de blanc. — Blanc de séparation.

En fonderie, on dit *mettre de ligne,* c'est-à-dire régler l'alignement de façon à ce qu'il soit uniforme pour toutes les lettres du caractère.

Et lorsque certaines lettres chevauchent dans la composition, c'est qu'elles ont été fondues *hors de ligne.*

Lignomètre. — Mesure typographique à 4 faces, donnant les corps 4, 5, 6, 8, 9, 10 et 12, Fournier et Didot.

Lingotier. — Voir *Casier à garnitures.*

Lingotière. — Moule à compartiments égaux, dans lequel on verse le métal en fusion, de manière à le convertir en petits blocs pour faciliter la mise au creuset des machines à fondre ou à composer.

Lingots. — Voir *Garnitures systématiques.*

Lingot-type. — Nom donné aux lignes-blocs produites par les machines à composer.

Lire. — Lire et corriger sont, pour le correcteur, des mots synonymes. (Voir le mot *Lecture.*)

Lissoir. — Petite languette de bois recouverte de caoutchouc, servant à égaliser les petites boursouflures produites par l'humidité dans les flans de clicherie.

Littéral. — Conforme à la lettre, au sens rigoureux des mots.

Littéralement. — Reproduire ou traduire à la lettre.

Littérature. — Connaissance des belles-lettres. Science de l'écrivain. Ensemble des productions des écrivains d'une nation, d'un pays, d'une époque.

Livre. — Assemblage de feuillets imprimés, cousus ensemble pour former un volume. Grande division d'un ouvrage : Livre premier, Livre deuxième.

Livres classiques. — A l'usage des écoles.

Livre d'heures. — Qui contient les divers offices du jour dans la religion catholique.

Logotypes. — Blocs formés de deux ou plusieurs lettres (mots et syllabes). C'est un typographe anglais qui, le premier, en eut l'idée. Le procédé eut un succès éphémère. Il fut repris en France sous le nom de *polytypie,* sans rencontrer l'appui des imprimeurs, à cause de la multiplicité des blocs *(polytypes)* — il n'y en avait que 480! — et de l'encombrement du casier.

Actuellement encore, des chercheurs veulent le faire revivre en diminuant le nombre de polytypes. Peut-être réussiront-ils : nous le leur souhaitons.

Loufoc. — Argot typographique. — Synonyme de *Maboul* : un peu toqué.

M

Machine. — Terme générique désignant tout appareil combiné de façon à fournir ou à transmettre un effort, un travail ou un mouvement déterminé.

Machine à bronzer. — Supprime le bronzage à la main. La plus recommandable est celle construite par la maison Marinoni, de Paris. (Voir *Bronzeuse*.)

Machine à composer. — La première machine de l'espèce date de 1815. Elle fut inventée par un typographe de Londres, Benjamin Foster, mais celui-ci ne parvint pas à la faire fonctionner régulièrement.

En 1840 parut une nouvelle machine, donnant quelques résultats. Les inventeurs étaient Young et Delcambre. Son succès ne fut pas de longue durée. Cette machine composait les caractères que fournissaient les fondeurs et qu'il fallait introduire à la main dans des tubes à ce destinés. La justification devait se faire à la main.

L'idée fut reprise par d'autres, et une quantité de machines virent successivement le jour, avec le même succès négatif, en raison des difficultés inhérentes à la justification et à la distribution.

Jusqu'au moment où l'ouvrier horloger, Otto Mergenthaler, abandonnant le système de la composition en caractères mobiles, créa une machine fondant des lignes entières, qu'il dénomma *Linotype (line of type)*. Méconnu en Allemagne, il s'était expatrié en Amérique, où il rencontra les appuis financiers nécessaires. Et en 1880 parut la première machine qui devait bouleverser toutes les conditions économiques du travail de composition, principalement dans les journaux.

Le travail à la Linotype s'effectue à l'aide de matrices réunies en nombre suffisant pour former une ligne à longueur déterminée.

Un seul opérateur suffit, et les opérations qui se reproduisent pour chaque ligne sont :

1° la composition des matrices, pour former la ligne;

2° la justification de cette ligne de matrices;

3° la fonte de la ligne entière en un seul bloc ou lingot;

4° enfin, la distribution des *espaces-bandes* et des matrices, qui vont reprendre automatiquement leurs places dans le magasin.

Les matrices sont contenues dans une boîte en cuivre, de la forme d'un trapèze, appelée *magasin*, placée à la partie supérieure de la machine et inclinée vers l'avant pour permettre aux matrices de glisser librement à l'intérieur, où elles sont maintenues de champ et guidées par des rainures. Un cran spécial permet à chaque matrice de venir tomber dans la rainure qui lui est destinée. (Depuis quelque temps, la machine se construit avec deux, trois et quatre magasins.)

Les quatre-vingt-dix touches du clavier correspondent aux quatre-vingt-dix échappements du magasin, permettant à l'opérateur d'appeler dans le composteur toutes les matrices qui lui sont nécessaires.

Les matrices viennent se placer les unes derrière les autres, se poussant mutuellement par suite de la pente donnée au magasin.

Un timbre-avertisseur prévient l'opérateur que la ligne est près d'être terminée, laissant seulement place pour trois ou quatre matrices, lui permettant ainsi de finir la ligne suivant les règles typographiques.

L'espacement se fait au moyen de petits coins ou biseaux en fer, que fait monter un levier.

La ligne de matrices est ensuite transportée automatiquement devant l'appareil à fondre, où le métal en fusion est projeté dans le moule pour produire la ligne-bloc, justifiée en longueur et en épaisseur.

La ligne étant fondue, les matrices sont remontées vers le magasin, dans lequel elles reprennent leur place respective, grâce aux rainures et crans dont elles sont pourvues.

Le problème était enfin résolu, et les imitations ne tardèrent pas à se pro-

duire. Le cadre de notre petit travail ne nous permet pas de décrire toutes les machines qui furent annoncées — souvent sans voir le jour! — dans le cours de ces trente dernières années. Nous nous contenterons de citer celles qui, avec la Linotype, se partagent les préférences des intéressés :

La *Typograph*, qui procède de la même manière que la Linotype, a été inventée en 1888 par John Roger, instituteur en Amérique. Cette machine est simple, robuste et d'un prix fort modeste. Elle se construit en Allemagne.

L'*Électro-Typograph*, produite par un ingénieur hongrois du nom de Méray-Rozar, en 1898, et la *Lanston Monotype*, inventée en Amérique à peu près vers la même époque, sont basées sur un tout autre principe que les précédentes. Elles fondent et composent des caractères mobiles, mais deux appareils sont nécessaires : un clavier compositeur et une machine à fondre.

Le premier de ces appareils, semblable au clavier de la machine à écrire, prépare la copie. Chacune des touches du clavier correspond à l'une des différentes lettres de l'alphabet, et en frappant sur cette touche, on perfore un ruban de papier d'une série de trous, groupés de telle façon que chacune des lettres ait son groupement particulier. La perforation est obtenue à l'aide de l'air comprimé.

Le ruban de papier, ainsi perforé, est porté sur la machine à fondre, laquelle, complètement automatique, fond, compose et justifie le texte nécessaire.

Les matrices sont réunies les unes à côté des autres dans une sorte de boîte qui peut se déplacer dans un plan horizontal, sous l'action de deux leviers à angle droit, et dont la course varie entre 5 et 67 millimètres, suivant que la matrice qui viendra se présenter devant le moule dans l'ordre indiqué par les perforations du ruban de papier, est plus ou moins éloignée du centre de la boîte porte-matrices.

Une nouvelle machine, dite *Intertype*, vient d'être mise sur le marché. Elle est construite d'après les données de la Linotype, et comme elle, produit des lignes d'une pièce.

Machine à coudre. — Trois espèces de machines sont en usage :

1° la petite machine à crochets fixes;

2° la machine à fil métallique continu, la plus pratique;

3° et la machine à coudre au fil de lin, pouvant effectuer des coutures sur gaze et sur ruban.

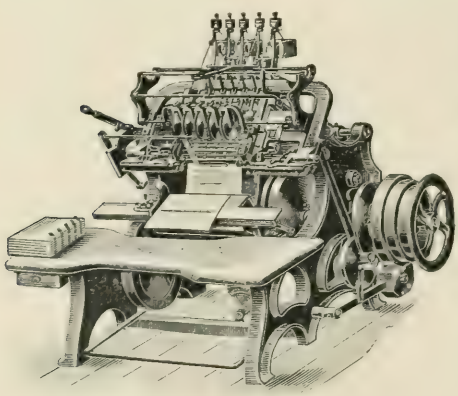

Machine à coudre au fil de lin.

Machine à couper, à disques. — La coupe du carton se fait à l'aide de disques tranchants, placés à intervalles réglables.

Machine à couper le papier. — A deux usages : couper le papier et le carton, et rogner des livres et des brochures. Le système à volant est le plus goûté, mais pour les petits ateliers on en construit aussi à levier, qui coûtent moins cher et rendent de réels services.

On dit généralement *machine à rogner*.

Machine à créner. — Employée en fonderie pour créner les lettres dont une partie de l'œil déborde l'épaisseur de la tige.

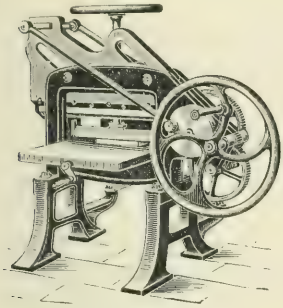

Machine à couper le papier.

Machine à fondre. — Jusque vers le milieu du XIXe siècle, la fonte des caractères d'imprimerie s'effectuait dans des *moules à main*.

Une première machine à fondre, inventée en 1828 par l'Américain William Johnson, ne donna pas les résultats désirés. Le 17 mars 1838, le fondeur américain Bruce prit un brevet pour une machine de son invention.

Cette machine rencontra beaucoup de succès en Amérique, où elle fut en usage pendant plusieurs années, tandis qu'en Europe on continuait à fondre à la main.

Enfin, en 1853 parut une nouvelle machine, due à l'Américain John-Robert Johnson, plus pratique que ses devancières, et en 1857, M.-J. Vanderborght, le fondateur de la fonderie qui porte son nom, construisit la machine dite *à lame*, encore en usage dans la maison, concurremment avec d'autres.

Vers 1880, les frères Foucher de Paris inventèrent la machine *Universelle*, qui fond, achève, et range automatiquement sur des composteurs spéciaux les lettres fondues.

Cette machine a été adoptée par les maîtres-fondeurs du monde entier. Sa production est de 20,000 lettres par journée de neuf heures de travail.

Depuis, ces constructeurs ont mis au jour une machine dite *Rapide-Universelle*, dont la production est annoncée comme sensiblement supérieure à celle de leur premier modèle.

Machine à œilleter. — Cette machine accomplit deux fonctions : elle perce d'abord le carton ou le papier, et introduit ensuite l'œillet.

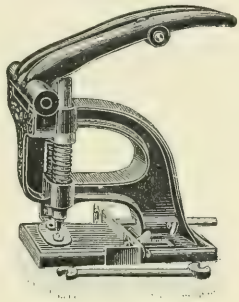

Machine à œilleter.

Machine à perforer. — Comme son nom l'indique, sert à perforer tous les imprimés qui doivent être détachés d'une souche.

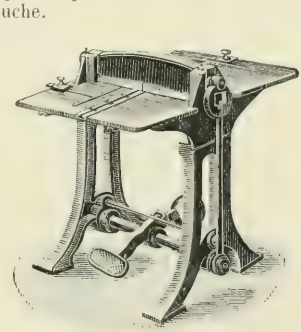

Machine à perforer.

Pour la perforation des timbres-poste et étiquettes, il existe une machine spécialement construite.

Machine à percer. — D'une très forte construction, cette machine sert à percer des ouvertures, rondes ou rec-

tangulaires, au travers des brochures et catalogues, dont on veut réunir les feuillets avec un cordonnet ou un ruban.

Machine à plier les journaux, ainsi que toute feuille imprimée, à 2, 3 et 4 plis. On en construit aussi qui cousent en même temps au fil de lin.

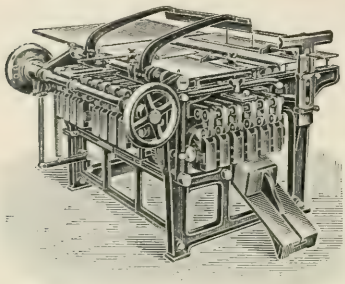

Machine à plier.

Machine à 4 usages. — Coupe les coins des cartes en rond et en diagonale, fait des encoches, perce des trous.

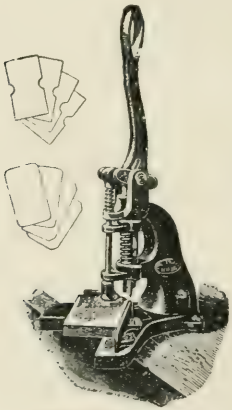

Machine à 4 usages.

Machine à régler. — Sert à faire la réglure de tous les papiers qui doivent recevoir de l'écriture.

Machine emporte-pièce. — Sert à découper les étiquettes.

Machine typographique. — La première machine à imprimer a été inventée par Frédéric Kœnig en 1811, et c'est le journal anglais *The Times* qui eut, le premier, le privilège d'être imprimé mécaniquement.

Il a donc fallu près de quatre siècles pour trouver un outil moins rudimentaire que la presse à bras.

Les machines typographiques sont de quatre espèces :

1° La *Machine en blanc*, à encrage plat ou cylindrique, qui n'imprime qu'un seul côté de la feuille à la fois. Il en existe une très grande variété, entre autres la *machine à deux tours* et la *machine à gros cylindre*, qui ont une rotation continue, le cylindre n'ayant pas de point mort.

2° La *Machine à retiration*, dénommée aussi machine double, construite à partir de l'année 1844. Cette machine est à deux cylindres, et imprime successivement le côté de première et le côté de seconde d'une feuille de papier. A chaque cylindre correspond un marbre, un encrier, un rouleau preneur, et des rouleaux distributeurs.

Les formes se placent des deux côtés de la machine.

Un mécanisme provoque le soulèvement alternatif des deux cylindres, afin de livrer passage à la forme qui ne doit pas être imprimée, et éviter ainsi qu'elle ne soit froissée.

C'est en raison de ce mouvement que les premières machines à retiration portaient le nom de *Machine à soulèvement*.

3° La *Machine à réaction*, inventée par un ouvrier imprimeur nommé Joly, lequel communiqua son idée au constructeur français Normand. Celui-ci se mit à l'étude et mit au jour, vers 1847, la première machine à réaction.

Cette première machine était à deux cylindres. Marinoni et Gaveaux en construisirent, peu de temps après, à quatre cylindres.

La construction de cette machine est basée sur le principe d'une double impression par cylindre. Les quatre formes d'un journal se placent sur un seul et unique marbre; les cylindres d'impres-

sion tournent alternativement dans les deux sens (d'où le nom de réaction donné à la machine), ce qui permet d'imprimer le recto et le verso du même coup.

Après avoir été imprimée au recto, la feuille, qui est toujours en double format, opère une évolution de retour avec le concours d'un jeu de cordons; elle revient alors se représenter sur le même cylindre, lequel, tournant en sens opposé, imprime le verso.

La production, avec quatre cylindres, est de 6,000 journaux par heure.

Il faut nécessairement un margeur et un leveur de feuilles par cylindre.

4° La *Machine rotative,* qui imprime sur clichés demi-cylindriques, se construit à format fixe et à format variable. Les journaux emploient les machines à format fixe; les imprimeries de labeurs se servent avantageusement des autres.

Les premières rotatives furent inventées par Richard Hoe, en Amérique, mais elles imprimaient *en blanc,* sur quatre, six, huit, et même dix cylindres, avec un margeur par cylindre.

En 1862, le même constructeur prit un brevet pour une machine rotative à deux margeurs, faisant la retiration. Cette machine n'eut pas de succès. Son seul mérite fut d'ouvrir la voie aux autres constructeurs.

En 1867, Marinoni et Derriey exposaient chacun à Paris une machine de leur invention : celle de Marinoni exigeait six margeurs; celle de Derriey, deux seulement, puisqu'elle ne comportait que deux cylindres. C'était en quelque sorte la reproduction de la machine américaine Hoe.

Ce n'est qu'en 1871, après l'abolition de l'impôt du timbre sur les journaux, que Marinoni fit la *première machine rotative à papier continu* ayant fonctionné en France.

Actuellement, les Établissements Marinoni construisent des rotatives produisant jusque 60,000 journaux à l'heure.

Il y a cinq ou six ans, la Compagnie Linotype a produit un nouveau type de rotative : la *Rotative tubulaire.* Au lieu de clichés demi-cylindriques, cette machine emploie des clichés entièrement cylindriques. Le diamètre des cylindres d'impression a pu être ainsi considérablement réduit, et la vitesse est devenue conséquemment plus grande.

Il existe aussi une machine rotative, la *Duplex,* qui imprime du papier continu sur le texte même.

Et enfin, la dernière venue, qui imprime typographiquement des gravures en creux, simultanément avec le texte.

Ce sont, en réalité, deux machines distinctes, mais accouplées. Le procédé a été dénommé *Rotogravure.*

Maculage. — Action de maculer. On peut dire *Maculation.*

Maculature. — Feuille de décharge maculée d'encre. On donne aussi ce nom au papier brun servant aux emballages.

Macule. — Tache, souillure sur une feuille imprimée.

Maculer. — Lorsque l'impression est faite avec une encre trop peu siccative, elle se décalque sur la feuille suivante. C'est du maculage. Le fait peut encore se produire lorsqu'on superpose un trop grand nombre de feuilles imprimées, ou chez le brocheur, sous l'action de la machine à rogner.

Madrigal. — Courte pièce de vers, ordinairement galante, et qui souvent n'est que banale.

Magazine. — Publication périodique anglaise, généralement illustrée, traitant des sujets les plus divers.

Maillet. — Sorte de marteau en bois de hêtre que l'on emploie, avec le décognoir, pour serrer et desserrer les coins.

L'usage du maillet garantit les marbres des détériorations qui sont dues au marteau en fer, que des ouvriers négligents emploient même sans chasse-coin pour desserrer.

Main. — Signe (☞) employé dans la composition des annonces, circulaires et prospectus. On dit aussi une *main de papier* (25 feuilles).

Maître-fondeur. — Le propriétaire d'une fonderie de caractères.

Maître-imprimeur. — Le propriétaire d'une imprimerie.

Manchette. — Composition renseignant une firme industrielle ou commer-

ciale, le détail des articles exploités, les conditions de vente, etc., et qui se place à gauche du papier à lettre ou d'une circulaire.

Se dit aussi du titre, généralement sensationnel, qui s'imprime en grosses lettres en tête de la première page d'un journal.

C'est à tort que l'on donne le nom de manchette à l'addition marginale.

Mandrin. — Pièce cylindrique, en fer ou en bois, que l'on entoure de pâte pour faire des rouleaux.

Manivelle. — Appareil qui sert à mettre en mouvement les presses et machines marchant à bras.

Manuel. — Livre renfermant les notions essentielles d'une profession, d'un art, d'une science.

Le premier manuel de typographie est dû à Dominique Fertel. Il parut à Saint-Omer en 1723, sous le titre : *La Science pratique de l'Imprimerie.*

Le premier manuel écrit par un Belge est le *Vade-Mecum du Typographe.*

Manuscrit. — Copie écrite. Avant l'invention de l'Imprimerie, les livres et documents quelconques étaient écrits à la main par des *copistes,* et plusieurs de ces manuscrits sont de véritables chefs-d'œuvre de calligraphie.

Marbre. — Table de pierre bleue ou de fer, supportée par un piétement en bois, et servant à faire les impositions, ainsi que la composition des affiches.

Dans les machines, le marbre est une pièce en fonte rabotée, dressée soigneusement, sur laquelle se place la forme que l'on doit imprimer.

Marche. — Règles à observer dans la composition d'un travail.

Marchepied. — Support en fer ou en bois, fixé sur l'un des côtés de la machine, et sur lequel se place le margeur.

Marcher. — Opiner du bonnet. *Je marche,* c'est-à-dire : Je suis de votre avis.

Marge. — Blanc laissé autour d'une page imprimée. Blancs dans les impositions : les grands et les petits fonds, les têtières et les blancs de pied.

Marge (Fausse). — On dit qu'il y a *fausse marge* lorsque l'impression n'occupe pas le milieu de la feuille, ce qui, au pliage, amène un excédent de papier d'un côté.

Marge en décharge. — Opération qui consiste à marger, sur une machine à retiration, d'un côté la feuille à imprimer, et de l'autre côté une feuille intercalaire, pour éviter le maculage.

Marger. — Présenter la feuille devant les pinces et contre le taquet de marge.

Marger en pointure. — Se servir de pointures en margeant, afin d'obtenir un repérage exact au second tirage.

Margeur, margeuse. — Ouvrier ou ouvrière chargés du travail de la marge.

Margeur automatique. — Appareil qui fait monter mécaniquement le papier placé en pile à l'arrière de la machine, et qui place correctement la feuille sur la table de marge.

Mariage. — Voir au mot *Imposition.* Ce mot est employé ironiquement dans le sens de *tu en es un autre.* Dans un colloque, par exemple, l'un des deux compagnons, énervé, dira à l'autre : tu n'es qu'un idiot! *Mariage,* ripostera immédiatement le second, à la grande joie de toute la galerie.

Mariole. — Sobriquet donné à un typographe né malin, qui ne s'en laisse pas raconter.

Marque. — Pendant de nombreuses années après l'invention de l'imprimerie, les maîtres-imprimeurs ornaient la page de titre des livres qu'ils imprimaient, d'une marque qui leur était personnelle, avec une devise et un emblème.

Cette mode tend de plus en plus à disparaître, ce qui est fort regrettable.

Marteau. — En fer, employé pour serrer provisoirement les coins, pour taquer et faire épreuve au taquoir.

Masquer. — Ne pas découper dans la frisquette les parties qui servent à masquer les blancs de la forme, aux presses à bras et à pédale.

Massiquot. — Nom donné en France aux machines à couper le papier.

Mastic. — Composition mal exécutée. Emploi intempestif d'espaces et de bouts d'interlignes, principalement dans les tableaux et les travaux accoladés.

Mastiqueur. — Typographe inhabile, travaillant sans goût et sans méthode.

Matériel. — Ensemble des caractères typographiques, meubles, presses, etc.; en un mot, de tout ce qui est nécessaire à l'imprimeur pour exercer sa profession.

Matière. — Terme générique qui désigne l'alliage de métaux (plomb, régule d'antimoine, étain, cuivre) employé par les fondeurs en caractères. Cet alliage varie naturellement d'après le travail auquel il est destiné.

Matrice. — Bloc de cuivre dans lequel on frappe, à l'aide du poinçon, la lettre à reproduire. Lorsque les caractères sont gravés sur matière typographique, les matrices s'obtiennent par la galvanoplastie.

Toute matrice, qu'elle soit frappée ou galvanisée, doit être justifiée avec précision.

Mémoire. — Exposé, dissertation. Ecrit dans lequel l'auteur retrace les principaux événements de sa vie ou de son temps : *Mémoires de Jules Simon.*

Mémorandum. — Très employé dans le commerce, lorsque le sujet traité ne comporte pas l'envoi d'une lettre.

Mensuelle (Publication). — Qui paraît tous les mois. Elle est *bimensuelle,* lorsqu'elle paraît deux fois par mois, et *trimestrielle,* quand elle ne paraît que tous les trois mois.

Mentonnières. — Supports en bois employés pour donner une inclinaison moins prononcée à la casse.

Menu. — Description de tout ce qui compose un repas, un banquet. De tous les travaux typographiques, le menu se prête peut-être le mieux à l'originalité.

Metteur en pages. — Typographe chargé de la conduite d'un ouvrage ou d'un journal.

Mettre en casse. — Répartir dans les casses les caractères fournis par le fondeur.

Mettre en main. — Distribuer la copie aux compositeurs.

Meuble Dumont. — Très pratique, ce meuble est combiné pour y loger les interlignes coupées sur longueurs, les filets en lames, les filets systématiques en cuivre, et les clichés à conserver.

L'une des marques de Plantin.

Meubles (Être dans ses). — On dit d'un journal qu'il est dans ses meubles lorsque le matériel et les installations lui appartiennent en propre.

Mezzo-tinto. — Voir *Gravure.*

Millésime. — Nombre indiquant la date de la publication d'un ouvrage.

Mince. — Expression triviale. *Mince de veine,* beaucoup de veine.

Miniature. — Peintures et initiales ornées, exécutées sur les anciens manuscrits. Les premiers livres imprimés renferment encore des miniatures.

Mise-bas. — Faire mise-bas signifie se mettre en grève.

Mise en marche. — Commencer le travail d'impression.

Mise en pages. — Action de diviser la composition en parties égales formant des pages. Le typographe qui exécute ce travail prend le titre de *metteur en pages*.

Mise en pâte. — Action de renverser accidentellement une page de composition ou une forme.

Mise en registre. — Faire coïncider l'impression du verso sur le recto. La mise en registre doit se faire avant de commencer la mise en train du premier côté.

Mise en train. — Égalisation de la surface d'impression. (Voir *Découpage*.)

Mise sous presse. — Série d'opérations préliminaires à l'impression.

Missel. — Livre contenant les prières de la messe pour tous les jours de l'année.

Mobile. — Composition typographique. *Tirer sur le mobile :* imprimer sur la composition même.

Moines. — Taches blanches dans une feuille imprimée. Synonyme de *Feintes*.

Moins. — Signe (—) de soustraction en algèbre. (Voir le mot *Tiret*.)

Molleton. — Étoffe moelleuse de laine employée dans certains cas pour l'habillage du cylindre.

Monochrome (Impression). — Tirage effectué en une seule couleur.

Monogramme. — Chiffre composé des principales lettres d'un nom, et quelquefois de toutes.

Monographie. — Livre ou brochure qui ne traite que d'un seul objet. La *Monographie de la Presse*.

Montage. - Fixer un cliché sur un bloc de bois ou de matière. Le montage d'une machine.

Argot typographique : *montage de coup*, faire croire à un compagnon quelque chose qui n'existe pas, et parfois de le faire agir en vertu de cette fausse croyance.

Monter le composteur. — Voir au mot *Justifier*.

Monter une casse. — La dresser sur un rayon pour travailler.

Monter un tableau. — Adapter le corps à la tête, principalement dans un ensemble de tableaux-tarifs, dont les têtes sont clichées.

Monture de rouleau. — Accessoire de la presse à bras, à une ou deux poignées. Anciennement, on en faisait avec coulisse, de façon à pouvoir allonger la monture d'après les besoins.

Morasse. — Épreuve d'une page de journal, faite à la brosse avant le serrage définitif, et sur laquelle se marquent les dernières corrections.

Mordant. — Sorte de vernis fort, qui s'emploie comme l'encre ordinaire pour l'impression des modèles qui doivent être poudrés d'or ou d'argent.

Mordre. — Une frisquette mal découpée porte sur la composition : elle en mord donc une partie. Un cordon mal placé peut aussi mordre la composition, de même que les raquettes d'une presse à pédale, lorsqu'on oublie de les déplacer après un changement de forme.

Mouches. — Dépôt d'encre dans les parties rondes de l'œil à certaines lettres, comme b c d e g o p q, dû souvent au manque de profondeur de ces lettres. Une encre trop faible ou un mauvais nettoyage de la forme après le tirage des épreuves, peuvent amener le même inconvénient.

Moulage. — Prendre l'empreinte, à l'aide du flan, d'une composition qui doit être clichée.

Moule. — Il y a diverses espèces de moules :

1° le *moule mécanique* et le *moule à main*, nécessaires à la fonte des caractères ;

2° le *moule à pont*, qui sert à fondre les gros caractères pour affiches, à pied creux ;

3° le *moule à interlignes* et à *filets en lames ;*

4° le *moule à garnitures ;*

5° le *moule à refouloir*, servant à la fonte des accolades et des vignettes ;

6° le *moule à rouleaux*, nécessaire à la fonte des rouleaux ;

7° le *moule à clicher*, pouvant servir en même temps de presse à sécher.

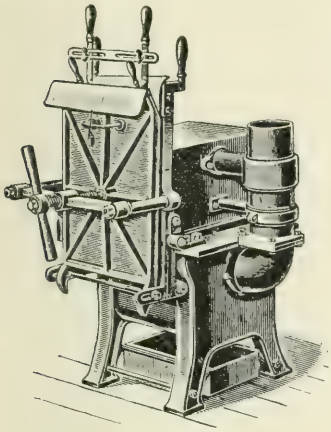

Moule à clicher.

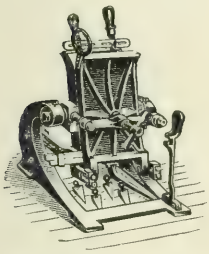

Moule à clicher, à bascule.

Moulinet. — Faire le moulinet, c'est abattre, à la presse à bras, la frisquette et le tympan d'un seul coup de main.

Musée du Livre. — Institution qui a pour objet l'étude des questions relatives au Livre, ainsi qu'aux arts et industries qui s'y rapportent.

Musée Plantin. — Ce musée, installé à Anvers, est unique au monde. C'est l'ancienne imprimerie de l'illustre Plantin, à laquelle aucune modification n'a été apportée depuis 1589, année de la mort de Plantin, quoique ses descendants aient continué à travailler jusqu'en 1875 environ. En 1877, la Ville d'Anvers et le Gouvernement belge achetèrent la célèbre officine pour 1 million 200,000 francs, et la convertirent en un musée public.

Musique. — A peine l'art de l'Imprimerie venait-il d'être découvert qu'on chercha à l'appliquer à la musique. Dès l'année 1490, la musique fut imprimée typographiquement, mais c'était du plain-chant seulement. Ce n'est qu'en 1755 que Breitkopf grava la musique à notes rondes et à combinaisons, pour la composition des partitions musicales.

Divers systèmes furent mis au jour. Le plus pratique est encore celui qui est employé par les imprimeurs qui s'occupent de cette spécialité du métier. Les pièces nécessaires à la composition sont au nombre de 486, et exigent naturellement l'emploi d'une casse spéciale.

L'invention de la gamme musicale est due au moine bénédictin italien Guido ou Gui d'Arezzo (995-1050).

Musique chiffrée. — Nouveau procédé de notation musicale, dans lequel les notes sont remplacées par des chiffres. L'invention, due à J.-J. Rousseau, a été perfectionnée par Galin. Les principaux propagateurs ont été, en France, Aimé Paris et Emile Chevé ; en Belgique, le chanoine Michiels, de Malines.

La musique chiffrée n'est entrée dans l'application que vers 1880.

N

Naphte. — Essence volatile obtenue par la distillation du pétrole entre 75 et 120 degrés. Convient particulièrement pour le nettoyage des gravures.

Néologie. — Art de former des mots nouveaux pour exprimer des idées mal rendues précédemment.

Néologisme. — Emploi de mots nouveaux, non admis encore par l'Académie française. Littré en donne un très grand nombre dans son *Dictionnaire*, et notre puissant écrivain, Camille Lemonnier, ne se faisait pas faute de forger des mots nouveaux qui rendaient mieux sa pensée.

Nervures. — Parties saillantes, mé-

nagées sous certaines pièces de machines, par exemple le marbre, pour en augmenter la résistance tout en allégeant le poids.

Nettoyage. — Voir le mot *Lavage*.

Nez. — Organe adapté aux machines à fondre, et qui sert à injecter la matière dans l'œil de la matrice.

Niveau d'eau. — Instrument qui permet de vérifier l'aplomb d'une presse.

Niveler. — Égaliser la hauteur des différents clichés d'une forme, à l'aide du *pont-calibre*. (Voir ce mot.)

Noir de fumée. — Est employé pour la fabrication des encres typo- et lithographiques.

Le noir de fumée s'obtient par la combustion des matières résineuses, bitumineuses, ou même de la houille.

Nomenclature. — Collection méthodique des mots en usage dans un art, dans une science. Première colonne de texte d'un tableau.

Normande. — Caractère de genre. (Voir le spécimen page 9.)

Note. — Commentaire ou indication de source qui se placent généralement au bas d'une page. Les notes se composent en caractères plus petits d'œil que ceux du texte courant.

Note de note. — Note complémentaire d'une note. Se compose dans un caractère plus petit d'œil que celle-ci.

Note marginale. — Note qui se met dans la marge, à droite aux pages impaires, à gauche aux pages paires.

Notice. — Écrit de peu d'étendue sur un sujet quelconque, un établissement industriel. Notice biographique.

Noyaux. — Pièces à combinaisons, qui se fixent sur une plaque dans le moule à clicher, pour obtenir des blocs à hauteur de lettre, mais évidés partiellement, afin d'en diminuer le poids.

Nullité (Signe de). — Le guillemet est employé comme signe de nullité dans la composition des tarifs, bilans et budgets. Par exemple, lorsqu'il n'y a pas de centimes, on compose : Fr. 3,075 » Dans les cotes de bourses cependant, la nullité se marque par un tiret.

Numéroter. — Classer la copie par numéro d'ordre. Numéroter des actions, des billets de tombolas, etc., à l'aide d'un numéroteur.

Numéroteur. — Appareil servant à numéroter et à folioter. Se fournit avec changement automatique des chiffres ou avec piston pour opérer le changement à la main. (Voir *Châssis-numéroteur*.)

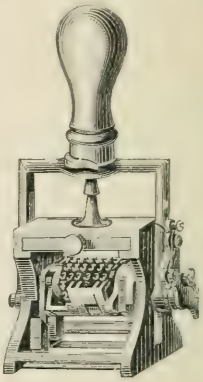

Numeroteur automatique.

Il existe en outre des *numéroteurs-blocs*, qui peuvent se placer dans une forme ordinaire, à imprimer même sur une presse à pédale. Le changement des chiffres se fait aussi automatiquement.

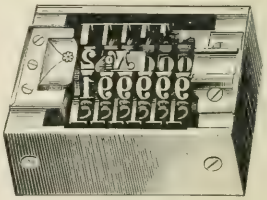

Numeroteur-bloc.

O

Obligation. — Titre représentant un prêt de capitaux, à rembourser dans un temps déterminé. Les obligations sont souvent tirées en diverses couleurs.

Ode. — Petit poème lyrique, divisé en strophes semblables.

Œil. — Partie imprimante d'un caractère typographique. (Voir *Caractère*.)

Onglet. — Pièce de filet taillée en biseau, pour former des encadrements.

Se dit aussi d'un feuillet simple isolé. Quelquefois, lorsqu'une page a été imprimée avec des fautes, on fait un onglet, c'est-à-dire qu'on réimprime les deux pages du feuillet.

Les bandelettes de papier que le brocheur intercale dans un livre pour y coller des planches hors texte, s'appellent aussi *onglets*.

Opérateur. — Typographe qui fait fonctionner une machine à composer.

Opération. — Composition chiffrée, non encadrée par des filets.

Opuscule. — Petit ouvrage de littérature ou de science.

Ornement. — Tout ce qui sert à orner une composition.

Ours. — Sobriquet sous lequel on désignait anciennement les pressiers, en raison de l'accueil peu aimable qu'ils réservaient à ceux qui s'approchaient de leur presse.

Oxydation. — L'oxydation résulte de la combinaison de l'oxygène avec un corps simple (plomb, cuivre, zinc), et se manifeste par une poussière grisâtre qui attaque l'œil de la lettre. Pour le cuivre, c'est le vert-de-gris qui dénote l'oxydation.

Cet inconvénient peut être amené par des causes diverses :

Alliage impur;

Caractères logés dans des meubles hermétiquement clos;

Matériel placé dans un endroit humide ou à proximité des latrines;

Caractères destinés à la distribution et empilés alors qu'ils sont fraîchement lavés;

Emploi d'une lessive trop forte.

Dès que des traces d'oxydation se manifestent dans une casse, il faut immédiatement faire relever tout le caractère qui s'y trouve, car une seule lettre attaquée par l'oxyde peut contaminer toute la casse. Frotter ensuite énergiquement l'œil avec une brosse dure imbibée de pétrole, et enduire avec le même liquide les parois des cassetins.

Un cliché simili attaqué, si peu que ce soit, par l'oxyde, est un cliché perdu. Il faut donc prévenir l'accident en asséchant bien la surface après tirage, et l'enduire ensuite d'une couche de bitume de Judée, mélangé à de la benzine, avant de l'emballer.

P

Page. — En typographie, le mot page se dit d'une composition faite sur une justification déterminée par le format du papier, et comportant un certain nombre de lignes de texte, accompagnées d'un folio et d'une ligne de pied.

Pour être gracieuse à la vue, une page doit avoir plus de hauteur que de largeur, dans une proportion de 3 ½ à 2.

Page blanche. — Qui ne contient aucun texte.

Page courte. — Celle qui a une ligne de moins que les autres.

Page impaire. — Voir *Belle page*.

Page longue. — Celle dont la ligne de pied est remplacée par une ligne de texte.

Les *pages courtes* ou *longues* doivent être proscrites de tout ouvrage soigné.

Page pleine. — Page dont le nombre de lignes de texte détermine la longueur de toutes les autres pages.

Pagination. — L'ensemble des folios d'un ouvrage. Vérifier la pagination.

Paginer. — Folioter les pages d'un livre.

Palette. — Sert à malaxer l'encre sur une pierre avant de la mettre dans l'encrier de la machine.

Palier. — Voir le mot *Chaise*.

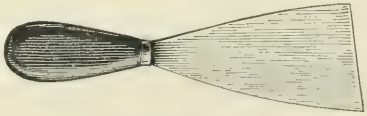

Palette à encre.

Paléographe. — Celui qui est versé dans la science de la paléographie.

Paléographie. — Art de déchiffrer les écritures anciennes, grâce auquel plusieurs ouvrages de science ont pu être tirés de l'oubli.

Palimpseste. — Parchemin dont les copistes ont effacé le manuscrit pour le remplacer par un autre. Mais on est parvenu, à l'aide d'un réactif, à faire réapparaître l'écriture primitive.

Pallas. — Discours emphatique ou plutôt amphigourique, dont certains typographes ont la spécialité.

Pallasseur. — Celui qui a l'habitude de faire des phrases, de *pallasser*.

Palmarès. — Liste des lauréats d'une distribution de prix, dans un établissement scolaire.

Pamphlet. — Écrit satirique.

Pamphlétaire. — Qui fait des pamphlets. Rochefort peut être cité comme l'un des plus virulents pamphlétaires de son temps.

Pancarte. — Petite affiche cartonnée.

Panse. — Partie arrondie des lettres *a b d c e g o p q*.

Papeterie. — Établissement où l'on fabrique le papier. Maison de commerce où l'on vend des papiers d'écriture, des enveloppes, des cartes, et tous les articles de bureau.

Papier. — Le papier se fabrique avec des substances variées (chiffons, paille, bois, alfa). D'autres ingrédients entrent aussi dans la fabrication des papiers qui se vendent à bas prix; ces papiers sont des plus nuisibles pour les caractères.

Les papiers d'impression se fournissent en *rames* de 480 ou de 500 feuilles. Les papiers d'écriture se débitent au détail en *ramettes* (moitié d'une rame), et par *mains* (le dixième d'une ramette).

Les papiers d'emballage sont fournis en rames et en rouleaux.

Il y a diverses espèces de papiers :

Papier anglais. — Papier à lettres, de fabrication anglaise, qui se distingue par la pureté et l'éclat de sa pâte. S'imprime très difficilement.

Papier autographique. — Préparé spécialement pour recevoir un écrit ou un dessin à reporter sur pierre.

Papier buvard. — Papier mou, sans colle, propre à absorber l'encre fraîchement tracée. On en fait des réclames intelligentes en faisant figurer d'un côté le nom et l'adresse d'un fournisseur.

Papier collé. — Le collage du papier s'obtient par un mélange de savon résineux et de fécule; on y ajoute une certaine quantité d'alun pour précipiter la résine.

Papier couché. — A surface luisante et très lisse, produite par une couche d'un mélange de colle de peau et de blanc de Meudon, auquel on ajoute du blanc de neige pour les papiers fins.

Ce papier est très favorable pour l'impression des similis en noir et en couleurs, mais il a le grand inconvénient d'être très fragile et peu consistant.

Papier-cuir. — Sorte de papier imitant le cuir. Employé pour l'impression des couvertures.

Papier d'alfa. — L'alfa est une graminée d'Algérie, avec laquelle on fait de très bons papiers.

Papier de chiffe. — Papier fabriqué exclusivement avec des chiffons.

Papier de Chine. — Mince et très solide. Se fabrique avec l'écorce du bambou. Ce papier sert à tirer les épreuves à reporter sur pierre, ainsi que les fumés des gravures sur bois.

Papier de Hollande. — Ce papier, auquel on donne aussi le nom de *papier à la cuve* ou *à la main*, se fabrique encore à la main, contrairement aux autres papiers, qui se font mécaniquement.

Papier de soie. — Très mince et très souple, sert à divers usages. Les clicheurs l'emploient pour la préparation des flans. Les conducteurs s'en servent pour faire la mise en train. Et les brocheurs le placent devant les gravures hors texte pour éviter le maculage.

Papier du Japon. — Très velouté et fort résistant. Est employé pour l'impression d'éditions de luxe ou d'une partie d'exemplaires numérotés d'une édition ordinaire.

Papier filigrané. — Papier dans lequel figure un sujet ou des lettres, ce qui constitue le filigrane. L'impression des billets de banque se fait sur ce papier.

Papier-glace. — Gélatine mince et transparente, dont on se sert pour faire des calques. — (Voir *Gravure en taille-douce.*)

Papier Joseph. — Légèrement parcheminé. Doit son nom à son inventeur : Joseph Montgolfier.

Papier ministre. — Papier spécial, au format in-plano de 44 ⁄m de largeur sur 34 ⁄m de hauteur. On l'appelle en France *papier Tellière.* Doit son nom à cette circonstance qu'il fut fabriqué spécialement pour Le Tellier, marquis de Louvois, ministre de Louis XIV.

Papier-parchemin. — Papier auquel on a donné les propriétés du parchemin en le trempant dans l'acide sulfurique.

Papier peluré. — Fait avec des chiffons, très résistant. Sert au tirage des épreuves à reporter et aussi aux mises en train.

Papier sans fin. — Se dit des rouleaux de papier fabriqués pour les rotatives.

Papier vélin. — Ainsi nommé parce que, examiné à la lumière, il offre l'aspect du vélin véritable (peau de veau préparée). Le papier vélin est très uni, lisse, satiné, et sans grain. C'est un excellent papier pour le tirage des gravures, mais il se pique facilement de taches d'humidité.

Papier vergé. — Se distingue par les vergeures et les pontuseaux (voir ces mots) qui s'aperçoivent par transparence dans la feuille.

Papier Whatman. — Très solide, à grain très fin, de provenance anglaise. Convient pour l'impression des chèques et accréditifs.

Dénominations et formats des papiers.

BELGIQUE.

In-4° Coquille	21^5	×	27
Rosette	27	×	34^7
Pot	30^7	×	38^4
Lys	31^7	×	39^7
Propatria	34^5	×	43^5
Ruche	36	×	46
Petit-Médian	40	×	53
Double-Propatria	43	×	69
Coquille in-plano ou Double-Poste	43^5	×	56^5
Grand-Médian ou Carré	46	×	60^5
Raisin	50	×	65
Jésus	54	×	73
Grand-Jésus	55	×	73
Petit-Aigle	60	×	84
Éléphant	61	×	77
Colombier	62	×	85
Double-Carré	62	×	92
Double-Raisin	65	×	100
Grand-Aigle	70	×	104
Double-Jésus	73	×	110
Double-Colombier	85	×	124

FRANCE.

Pot	31	×	40
Tellière	34	×	44
Couronne	36	×	46
Écu	40	×	52
Carré	45	×	56
Cavalier	47	×	62
Raisin	50	×	65
Petit-Jésus	55	×	70
Jésus	56	×	72
Grand-Jésus	56	×	76
Soleil	57	×	81
Double-Carré	56	×	90
Colombier	62	×	90
Double-Raisin	65	×	100
Grand-Aigle	75	×	105
Double-Jésus	72	×	112
Grand-Monde	90	×	120

ANGLETERRE.

Pott	31^7	×	38
Foolscap	33^5	×	41^8
Post	38^7	×	48^2
Double Pott	39^3	×	63^5
Demy	44^5	×	57
Medium	47	×	59^7
Double Foolscap	43	×	68^5
Royal	50^8	×	64^7
Double Crown	50^8	×	76
— Post	50	×	79^3
Imperial	55^8	×	76
Double Demy	57	×	89
— Medium	59^7	×	94
— Royal	64^7	×	101^5
Quad Crown	76	×	101^5
Quad Post	79^3	×	100
Quad Demy	89	×	114^3

Papier-monnaie. — Les billets émis par les Banques autorisées.

Papier piqué. — L'humidité peut provoquer dans les livres des taches diversement colorées. De même, lorsque le papier a été trempé trop longtemps d'avance. On dit alors que le papier est piqué, et cela est sans remède.

Cet accident, qui frappe surtout les papiers mal ou non collés, est occasionné par la fermentation de la cellulose qui constitue le papier.

Bien des livres, datant de plusieurs années, renferment un grand nombre de feuillets piqués, même des gravures imprimées en taille-douce.

Papier timbré. — Papier débité par le Gouvernement et portant un timbre dont le montant varie d'après la dimension du papier. Tous les actes authentiques doivent être dressés sur papier timbré.

Papillotage. — Impression indécise, due à des causes diverses. (Voir le mot *Doublage.*)

Papyrus. — Sorte de roseau originaire d'Egypte, dont l'écorce séchée servait aux Grecs, Égyptiens et Romains, pour la confection de leurs manuscrits.

Paquet. — Réunion d'un certain nombre de lignes de composition, sur lesquelles on tire l'*épreuve en première.*

Paragraphe. — Section d'un chapitre dans un travail en prose. Signe représentatif de ce mot (§).

Parallèle. — Signe ( ) qui s'emploie dans la composition des dictionnaires, pour séparer les différentes acceptions d'un mot. C'est aussi une figure géométrique.

Parangonnage. — Action de parangonner. La composition des mathématiques nécessite beaucoup de parangonnages.

Parangonner. — Allier des caractères de forces de corps différentes, de façon qu'ils s'alignent ensemble.

Paraphe.

Paraphe ou **parafe.** — Trait ajouté à une signature. S'emploie assez souvent en typographie.

Parchemin. — Peau de mouton préparée avec de l'alun en dissolution. Le parchemin servait anciennement à l'impression des décrets et arrêtés royaux, des titres de noblesse et des brevets d'ordres de chevalerie.

Parenthèse. — Signe ( ) dont on se sert pour renfermer une phrase ou un mot ayant un sens à part. Employé aussi en algèbre et pour entourer les renvois de notes.

Passe-partout. — Ouverture ménagée dans un cliché pour y introduire un texte mobile ou une initiale.

Cliché avec passe-partout.

Pâté. — Mélange varié de caractères et de blancs, provenant du balayage des ateliers ou du nettoyage des casses. Un accident peut aussi produire du pâté.

Pâte à rouleaux. — Matière composée de glycérine, de colle-forte, de gélatine et de sucre, servant à la confection des rouleaux typographiques.

Patins. — Parties planes ménagées en dessous des marbres des presses, afin d'obtenir un bon glissement sur les galets ou dans les bandes.

Pédale (Presse à). — Voir au mot *Presse.*

Pédaliste. — Ouvrier qui fait fonctionner une presse à pédale.

Peignes. — Voir le mot *Fourchettes.*

Pente. — Terme de fonderie. Position de la lettre. La pente se règle sur les HH capitales et mm bas de casse.

Périodique. — Publication qui paraît à intervalles déterminés.

Petit-qué. — Nom donné anciennement au point-virgule, parce que, dans les anciennes éditions latines, il servait à l'abréviation de la finale *que*. Par exemple, *tanq;* pour *tanque, abs;* pour *absque*.

Photograveur. — Celui qui fait de la gravure chimique.

Photogravure. — Gravure chimique, en relief ou en creux, faite par un procédé photographique. (Voir *Gravure*.)

Phrase. — Assemblage de mots formant un sens complet.

Piau. — Terme d'argot dont on se sert pour dire que quelqu'un débite un mensonge.

Pièces (Travail aux). — Composition qui se paie, à Bruxelles, au mille cadratins; à Paris, au mille *n*.

Piéceur. — Typographe travaillant aux pièces. On dit aussi *paquetier* ou *piéçard*.

Pied. — Les marges inférieures d'un livre. *Pied de la lettre :* extrémité opposée à l'œil.

Pied (Être en). — Faire partie, à titre définitif, d'une équipe de journal, après avoir été *remplaçant*.

Pied de mouche. — Signe (¶) qui sert à désigner quelque remarque particulière, dans les ouvrages de droit par exemple, et dans les livres anglais.

Piétement. — Soubassement en bois sur lequel se pose le marbre. Les piétements se fournissent avec ou sans bardeaux. (Voir ce mot.)

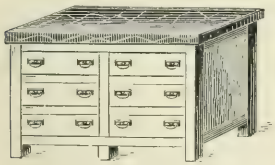

Marbre et piétement avec bardeaux.

Piéton. — Typographe qui est en pied dans une équipe de journal.

Pige. — Tâche que doivent faire les piétons d'un journal, c'est-à-dire produire un certain nombre de lignes pendant le laps de temps fixé pour la composition. On dit : *faire la pige*.

Piger (Se faire). — Se faire prendre en faute par le chef ou par le patron.

Piger la vignette. — Regarder avec complaisance quelqu'un ou quelque chose de divertissant.

Pignon. — Petite roue dentée qui s'engrène sur une autre plus grande.

Se dit aussi de la petite roulette employée avec les coins à biseaux Marinoni pour serrer les formes.

Piller. — Agissement malhonnête qui consiste à enlever des lettres dans les casses des compagnons d'atelier.

Pilleur. — Celui qui pille.

Pinces. — Pièces en bronze ou en acier, fixées sur une barre adaptée au cylindre de la machine à imprimer, et qui servent à saisir et à maintenir la feuille jusqu'à ce que les cordons de sortie s'en emparent.

Petit outil à deux branches, employé par les typographes pour faire les corrections sur le plomb.

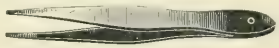

Pince à corriger.

Piquer. — Une lettre pique à l'impression quand elle est fortuitement un peu plus haute que les autres.

Piston. — Pièce de fonte cylindrique et à rainures, adaptée à la machine à fondre les caractères. C'est le piston qui, en plongeant dans un orifice placé près du centre du creuset contenant la matière en fusion, refoule celle-ci dans le moule en même temps que dans l'œil de la matrice par un conduit appelé *nez*.

Placard (Épreuve en). — Épreuve tirée sur un certain nombre de paquets de composition avant la mise en pages, lorsqu'on prévoit qu'il y aura des changements à effectuer. Il est surtout prudent de soumettre à l'auteur une épreuve en placard d'un texte qui doit être illustré, avant l'intercalation des gravures.

Plagiaire. — Écrivain qui donne comme sien ce qu'il a pillé à autrui.

Plagiat. — Action du plagiaire.

Plain-chant. — Chant de l'Église romaine, autrement dit *chant grégorien,* parce qu'il fut institué au VIe siècle par le pape Grégoire Ier, dit le Grand. — La composition typographique du plain-chant a été complètement modifiée par un décret de la Congrégation des rites, en date du 11 août 1905.

Alors que anciennement la composition du plain-chant était des plus faciles (il ne fallait que 93 pièces), elle est devenue maintenant assez compliquée : la police actuelle comporte 220 pièces.

Planche. — Surface plane de bois ou de métal, sur laquelle on a gravé un sujet quelconque. Ouvrage orné de plusieurs planches.

Plaquette. — Petite brochure de quelques feuillets.

Plat. — On dit le *plat de la couverture,* pour désigner le côté qui contient le titre et le distinguer de l'autre côté, que l'on appelle *revers.*

Plateau. — Voir le mot *Ais.*

Platine. — Grosse pièce de fonte, bien rabotée en dessous, qui sert à donner la pression à la presse à bras. Les presses à pédale ont également une platine, sur laquelle se place la feuille à imprimer, et qui prend ensuite contact avec le plateau portant la forme.

Plissage. — Il se produit parfois un plissage dans la feuille pendant l'impression, principalement aux pages entourées de filets. On peut l'attribuer à l'une des causes suivantes :

1° tension trop forte aux extrémités des cordons;
2° blanchets trop épais ou mal tendus;
3° papier trop mince;
4° pression inégale;
5° prise anormale des pinces.

Le cylindre de pression peut aussi ne plus être exactement cylindrique.

Plombagine. — Voir le mot *Graphite.*

Plombs de l'encrier. — Blocs de plomb que l'on obtient en coulant de la matière entre le couteau et le cylindre de l'encrier, afin d'en prendre bien la forme. Ces plombs servent à rassembler l'encre à l'endroit où elle est nécessaire pour l'impression.

Pochon. — Sorte de cuiller dont se servent les clicheurs pour couler la matière. Pour les clichés des rotatives, on se sert d'un grand pochon rectangulaire à deux ou à trois manches.

Pochon ordinaire.

Pochon pour rotatives.

Poignard. — Signe dont on se sert dans les ouvrages en anglais comme appel de note. Le premier appel se marque par un astérisque (*); le second, par un poignard (†); le troisième, par un double poignard (‡); le quatrième, par le signe parallèle (‖); et le cinquième, par le signe pied de mouche (¶).

S'il y a plus de cinq appels sur la même page, on double les signes.

La méthode que nous observons nous paraît moins compliquée.

Poignée. — Un certain nombre de lignes de texte que le typographe tient dans la main gauche pour les distribuer. On dit aussi : *une poignée d'interlignes.*

Poinçon. — Tige d'acier portant à l'une de ses extrémités le relief de la lettre, du fleuron ou du signe qu'il faut reproduire. Le poinçon sert à frapper en creux la matrice nécessaire à la fonte. (Voir le mot *Encoche.*)

Pour certains caractères, la gravure des poinçons a été remplacée par la gravure sur matière typographique.

Point. — Signe de ponctuation (.) qui marque une grande pause et s'emploie à la fin d'une phrase. On s'en sert aussi comme signe d'abréviation.

Le *deux-points* (:) se place après un membre de phrase annonçant une citation, une énumération, ou un exemple, et avant une phrase qui développe celle qui précède.

Les *points de suspension* (...), au nombre de trois, s'emploient pour indiquer

une citation incomplète, ou une interruption dans un passage reproduit. Servent en outre à marquer l'abréviation d'un nom propre dans un ouvrage en prose. (Voir aussi *Gros points.*)

Le *point-virgule* (**;**), qui sert à séparer entre elles les propositions semblables d'une même phrase.

Le *point d'interrogation* (**?**), qui se place après une demande, une interrogation.

Le *point d'exclamation* (**!**), qui s'emploie après les interjections et à la fin des phrases qui marquent la joie, la douleur, l'admiration.

Pointe. — Outil dont on se sert pour corriger sur le plomb.

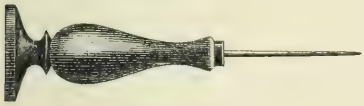

Pointe à corriger.

Pointe à justifier les matrices. — Outil de précision tout en acier.

Pointer. — Marger la feuille en se servant de pointures.

Pointillé (Filet). — Filet dont l'œil représente une ligne ininterrompue de points pour guider l'écriture dans certains imprimés. On le fournit généralement en pièces systématiques.

Il se fabrique aussi des *cadrats pointillés* en matière ou en cuivre, sur trois et quatre longueurs, et sur diverses forces de corps. Ces cadrats sont très avantageusement employés dans certains cas.

Pointographe. — Appareil adapté au cylindre de pression, pour le fixer pendant le temps de la marge, et aider au fonctionnement de la fourche.

Points de conduite. — Voir *Gros points.*

Point typographique. — Unité de mesure qui détermine la force de corps des caractères.

Le mérite de l'invention du point typographique revient à P.-S. Fournier, imprimeur et fondeur français, qui en fit la première application en 1737.

Une vingtaine d'années plus tard, l'imprimeur F.-A. Didot modifia le point en l'unifiant avec la mesure légale de cette époque. Il y a une différence d'un douzième entre les deux systèmes, ainsi que le démontrent les échelles ci-dessous.

Il y a en outre le *point américain* ou *anglais,* qui se rapproche sensiblement du point Fournier. Ce dernier a 1 point en moins sur 12 picas (cicéros) anglais.

Pointure. — Petite pointe, en fer ou en acier, qui sert à divers usages :

1° la *pointure fixe* ou *taraudée,* qui se visse sur le cylindre de la machine, et perce l'avant de la feuille au premier tirage, grâce à une pression des doigts exercée par le margeur ;

2° la *pointure lisse,* qui se place aussi sur le cylindre, et perce l'arrière de la feuille pendant que s'opère l'impression ;

Pointure taraudée. Vis. Pointure lisse.

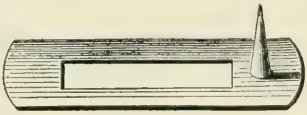

Pointure à coulisse.

3° la *pointure à coulisse,* qui se compose d'un petit ardillon rivé sur une plaque en tôle mince et étroite, dans la-

Système Fournier . . . *144 points.*

Système Didot . . . . . 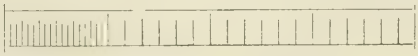 *144 points.*

quelle est pratiquée une ouverture pour permettre l'introduction de la vis qui doit maintenir la coulisse sur la table de marge. Cette pointure, grâce à la facilité de son déplacement, est surtout usitée pour l'impression en retiration des indouzes et des modèles imposés en aile de moulin ;

4° la *pointure mobile,* qui se fixe sur une branche qui monte et descend en passant par les orifices percés dans la table de marge. La pointure mobile est employée pour faire la retiration.

La *pointure pour presse à bras* se compose d'une pièce plate en fer, ayant la forme d'une fourche à deux dents, se terminant par une double tige légère. Au bout de cette tige est fixée la petite pointe qui doit percer la feuille.

Cette pointure se place des deux côtés de l'encadrement du tympan, dans l'ouverture ménagée à cet effet.

Pointure emporte-pièce. — Le fonctionnement des pointures amène souvent une ouverture peu nette, et dans ces conditions il est difficile d'obtenir un repérage exact aux tirages subséquents, surtout pour les impressions en couleurs.

Avec l'emploi de la petite pièce que voici, cet inconvénient ne saurait se produire. Elle se place dans la forme, par autant d'unités qu'il est nécessaire, et perce la feuille très nettement. On place les pointures ordinaires pour les tirages à suivre.

Police. — La police est la proportion raisonnée du nombre de chacune des lettres de l'alphabet, des chiffres, ponctuations, signes et blancs, qui forment l'ensemble d'une fonte de caractères.

Polychrome (Impression). — Tirage effectué en plusieurs couleurs.

Polytypage. — Nom donné aux petits sujets utilisés dans l'imprimerie, tels que médailles, M mortuaires et autres, armoiries, etc., que l'on polytypait avant l'invention des machines sachant fondre les grosses forces de corps.

Polytyper. — Reproduire un sujet dont on possède la matrice, de la manière suivante : la matrice est adaptée à un *mouton* placé dans une espèce de cage munie de deux petites portes ; après avoir réuni une petite partie de métal en fusion sur un morceau de gros papier, on ferme les petites portes et on déclanche le mouton. La matrice vient s'abattre dans le métal, donnant une empreinte impeccable, que l'on monte ensuite sur un bloc, à hauteur du caractère.

Polytypes. — Synonyme de *Logotypes.* (Voir ce mot.)

Ponctuation. — Art de ponctuer une phrase au moyen de signes spéciaux.

Pont-calibre. — Appareil dont se servent les conducteurs pour régler la hauteur des gravures et clichés qui figurent dans une forme à imprimer. Cette opération doit naturellement se faire avant de commencer la mise en train.

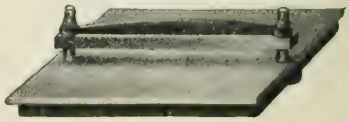

Pont-calibre.

Pontuseaux. — Raies parallèles que l'on remarque dans les papiers à vergeures fabriqués à la cuve.

Porte-galée.

Porte-galée. — Appareil en fer monté sur deux supports qui s'emboîtent dans les cassetins du haut de casse, et qui sert à tenir la galée pendant la composition.

Porte-page. — Morceau de fort papier, plié en deux, sur lequel se placent une page ou un paquet de composition, afin de pouvoir les transporter sans accident.

Postface. — Avertissement placé à la fin d'un livre.

Potasse. — La potasse du commerce s'extrait des cendres des végétaux. Sa dissolution dans l'eau constitue la *lessive.*

Poudre à bronzer. — Se fournit en diverses teintes et s'emploie, soit avec un appareil à main ou avec un tampon d'ouate, soit avec une machine à bronzer. On dit vulgairement poudre d'or ou d'argent.

Poudre pour flans. — Composé de blanc d'Espagne et de dextrine, que les clicheurs emploient pour faire des flans.

Poupée. — Nom donné au tampon dont se servent les spécialistes pour encrer les eaux-fortes à tirer en couleurs. *Encrage à la poupée.*

Préface. — Discours qui se place en tête d'un livre et dans lequel l'auteur donne des explications préalables qu'il juge nécessaires. La préface est parfois écrite par un écrivain en renom, ami de l'auteur.

Presse. — Sous ce terme on range tous les appareils employés dans l'imprimerie et dans les industries qui s'y rattachent.

On entend aussi par le mot presse l'ensemble des journaux publiés dans un pays : *la presse française, la presse belge.*

Presse à bras. — On dit que c'est la vue d'un pressoir à raisins qui donna à Gutenberg l'idée de sa presse à imprimer. Ce qui est certain, c'est que les presses employées par les premiers imprimeurs étaient entièrement en bois, avec vis verticale actionnée par un levier ou barreau transversal, lequel faisait descendre et remonter la platine.

On peut se demander comment il est possible qu'avec un outil aussi rudimentaire, on ait pu produire des impressions aussi parfaites.

En 1550 seulement, la vis en bois fut remplacée par une vis en fer. Vers 1809, soit près de quatre cents ans après l'invention de l'Imprimerie, la presse à bras en fer fit son apparition : lord Stanhope en était l'inventeur. Malgré l'arrivée de la presse mécanique, en 1811, la presse à bras fut en honneur pendant de nombreuses années encore pour l'impression d'ouvrages soignés. Lors de notre entrée en apprentissage, en 1866, l'imprimerie qui nous occupait faisait le tirage, sur deux presses à bras, d'une *Bible* composée en caractères de 4 et de 5 points. L'impression était irréprochable : nous estimons que la presse mécanique n'aurait su obtenir un résultat semblable.

Presse à empreindre. — Employée par les galvanoplastes pour prendre l'empreinte du sujet à reproduire, avec de la cire ou de la gutta-percha.

Presse à épreuves. — Se compose d'une forte plaque en fonte, munie de deux rails sur lesquels roule un cylindre garni d'un blanchet. La presse est posée sur une table, à l'un des côtés de laquelle on attache un petit plateau en bois servant de table à encre; ce plateau peut être rabattu lorsque les épreuves sont tirées. De l'autre côté on accroche le rouleau encreur.

Presse à estamper. — Cette presse peut être employée pour estamper, im-

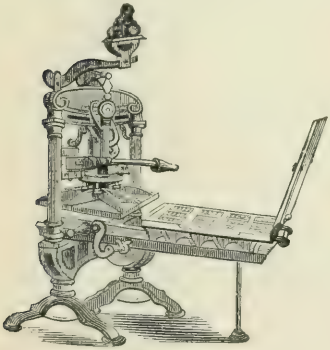

Presse à bras, en fer.

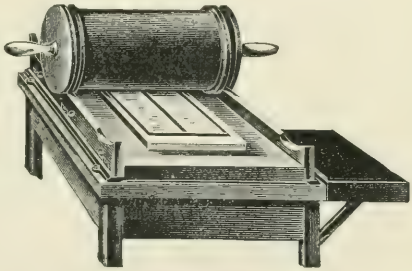

Presse à épreuves.

primer en or et en couleurs. Elle se construit sur divers formats, depuis 22 × 28 jusque 55 × 70 centimètres.

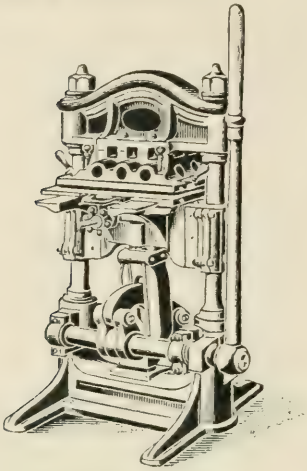

Presse à estamper.

Presse à levier (dite Amateur). — Convient pour l'impression de petits travaux, et pour pouvoir faire un tirage urgent en l'absence du personnel.

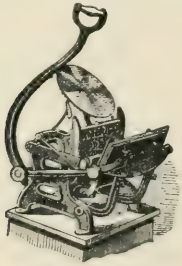

Presse à levier *Amateur*.

Presse à pédale. — La plus connue est la *Liberty*, inventée par Degener et Weiler, constructeurs à New-York, dès l'année 1860. C'est le type primitif des presses à pédale, qui conserve toujours, après divers perfectionnements heureux, la faveur des imprimeurs.

Les presses à pédale se construisent avec encrage plat et avec encrage cylindrique. Parmi ces dernières, nous citerons hors pair la *Caxton*, de construction anglaise, qui se fournit, selon la demande, avec un puissant appareil pour le gaufrage et l'estampage des modèles les plus divers.

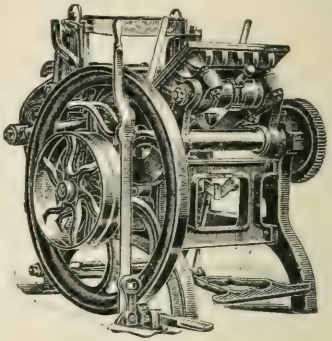

Presse à pédale *Liberty*.

On désigne aussi les presses à pédale sous le nom de *presses à platine*, depuis que l'introduction des grands formats des presses de ce genre ne permet plus l'emploi de la pédale.

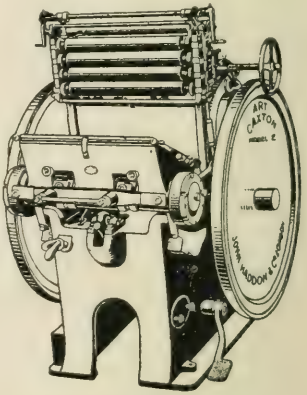

La presse à platine *Caxton*.

Presse à satiner. — Est employée pour enlever le foulage, lorsqu'il s'agit d'un travail soigné, à l'aide de cartons très lisses, fabriqués spécialement.

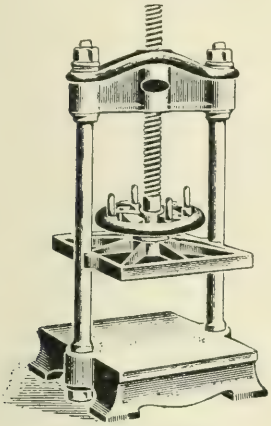

Presse à satiner.

Presse à sécher. — Presse dont se servent les clicheurs pour sécher le flan après la prise d'empreinte.

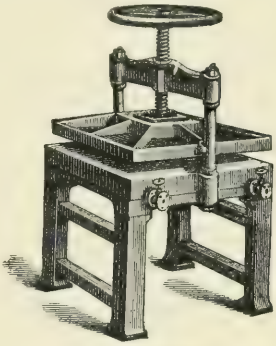

Presse à sécher.

Presse mécanique. — Voir *Machine*.

Presse pour le timbrage. — Cette presse est employée pour le timbrage en relief, en noir et en couleurs, des mono-

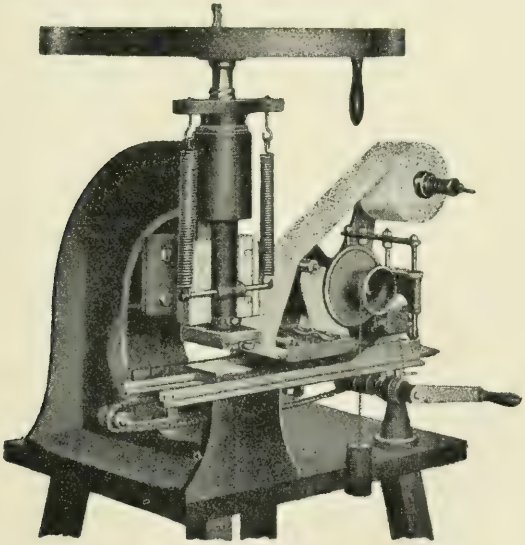

Presse pour le timbrage.

grammes sur papier à lettres, cartes, enveloppes, ainsi que des étiquettes sur papier en rouleau.

Pressier. — Ouvrier qui travaille à la presse à bras.

Pressophile. — Collectionneur de journaux, anciens et modernes.

Prime. — Signe (′) employé en mathématiques. Par exemple :

a' s'énonce *a* prime.
a'' s'énonce *a* seconde.
a''' s'énonce *a* tierce.

Privilège. — Autorisation que les imprimeurs devaient demander autrefois pour pouvoir imprimer un ouvrage.

Voici la partie principale du privilège accordé à Fournier pour l'impression de son *Manuel* (1764) :

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés et féaux Conseillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils & autres nos Justiciers à qui il appartiendra : SALUT. Notre ame le Sieur FOURNIER, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Manuel Typographique*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce nécessaire.

A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par-tout Notre Royaume *pendant le tems de dix années consécutives*, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défense à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes de quelque qualité qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende & de tous dépens, dommages & intérêts...

Ce manuel de Fournier, quoique intitulé *typographique*, est plutôt un manuel de *fonderie*.

Prix courant. — Brochure donnant le prix des articles vendus par une maison industrielle ou de commerce.

Procédé. — Ensemble des différents modes de gravure chimique.

Programme. — Imprimé qui donne les détails d'une fête, d'une cérémonie, d'une représentation théâtrale.

Prolégomènes. — Longue introduction, qui se place en tête d'un livre, et renfermant les notions les plus nécessaires à l'intelligence de ce qui suit.

Prologue. — Préface, avant-propos. Dans une pièce de théâtre, sorte d'introduction qui prépare l'action.

Prose. — Langage ordinaire écrit, non assujetti, comme la poésie, aux lois de la rime ou du rythme.

Prospectus. — Imprimé faisant connaître les détails, les conditions d'une affaire commerciale ou industrielle. Circulaire lancée avant la publication d'un ouvrage, pour en faire connaître le sujet, l'étendue, le format, le prix.

Prote. — Celui qui dirige les travaux dans une imprimerie. L'expression est surtout usitée en France.

Prototype. — Instrument créé par Fournier et utilisé par les fondeurs pour s'assurer de la justesse des caractères avant de procéder à la fonte définitive.

Le prototype est établi sur 240 points.

On appelle aussi *prototype* un premier type, un modèle.

Prototypographe. — Celui qui s'est établi le premier dans une ville pour y exercer la profession d'imprimeur aux XVe et XVIe siècles.

Pseudonyme. — Faux nom. Auteur qui publie ses ouvrages sous un nom supposé. Pierre Loti est le pseudonyme de Julien Viaud.

Publication. — Action de publier. Mise au jour d'un volume, d'un livre. Ouvrage publié. *Publication périodique*.

Publiciste. — Écrivain qui tient le milieu entre le journaliste et l'auteur de livres.

Publicité. — Annonce, réclame, affichage. Notoriété résultant de la publication au moyen de la presse.

Publier. — Synonyme d'*éditer*. Publier une revue, un journal.

Puff. — Réclame exagérée, et parfois mensongère. Très en vogue en Angleterre et en Amérique. On dit aussi *bluff*.

Puffisme. — Faire du puff.

Q

Quaternion. — L'imposition n'était pas connue des imprimeurs du XVe siècle. Elle leur était du reste inutile, puisque leurs presses pouvaient contenir tout au plus deux pages in-folio.

Voici comment ils procédaient : ils pliaient en deux un certain nombre de feuilles de papier, et en formaient des cahiers appelés *ternions, quaternions*. La première feuille se composait des deux premières pages et des deux dernières; la seconde, encartée dans la première, des pages 3, 4, 9 et 10; la troisième, encartée dans la seconde, des pages 5, 6, 7 et 8.

Chaque feuillet portait une signature en lettres : j, ij, iij, etc.; et les cahiers se distinguaient par : a, b, c, d, etc. La première page était donc signée a j, la troisième a ij, la cinquième a iij, etc.

Les folios n'étant pas connus à cette époque, il était indispensable de marquer les feuilles imprimées d'un signe distinctif, afin d'éviter la confusion.

Quatrain. — Se dit d'une strophe qui se compose de quatre vers.

Que t'ès. — Riposte saugrenue signifiant *Que tu es*, que les typographes se renvoient à tour de rôle quand l'un d'eux se sert d'un qualificatif désobligeant ou prêtant au ridicule.

Dans le même ordre d'idées, voir le mot *Mariage*.

Queue. — Fin de page qui se termine par un blanc, ou partie de composition à mettre en réserve pour la feuille suivante. (Voir le mot *Réclame*.)

Queue-de-morue. — Sorte de pinceau plat, assez large, dont se servent les clicheurs pour étaler la pâte quand ils préparent des flans.

Quinquet. — Lampe dont on se servait autrefois dans les imprimeries. Son inventeur était Bertrand Quinquet, imprimeur à Paris, mort en 1802.

Quotidien. — Qui a lieu, qui paraît chaque jour. Journal quotidien.

R

Rabot. — Outil employé par les fondeurs pour mettre les caractères à la hauteur nécessaire. Les filets en matière se fabriquent aussi à l'aide de rabots du même genre. (Voir les mots *Fers à filets*.)

Rabotage. — Action de raboter.

Raboter. — Donner le fini au moyen du rabot.

Raboteuse. — Machine qui rabote et lamine les filets, réglettes et interlignes, pour leur donner une épaisseur normale.

Rabotoir. — Outil employé par les clicheurs et les galvanoplastes pour raboter et biseauter les clichés, en se servant de rabots d'un modèle spécial.

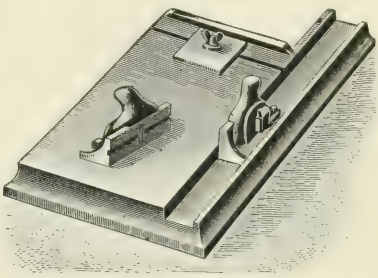

Rabotoir et rabots de clicherie.

Racine. — Signe ($\sqrt{}$) employé dans la composition de l'algèbre.

Raie. — Voir le mot *Lézarde*.

Rame. — Réunion, en un seul paquet, de 500 feuilles (parfois 480) de papier à imprimer.

Ramette. — Les papiers façonnés, destinés à l'écriture et aux imprimés de commerce, industriels ou administratifs, se débitent en ramettes, ou 240 feuilles. *Ramette* se dit aussi d'un petit châssis léger, qui se fournissait même en bois, avant l'apparition des presses à pédale.

Rang. — Voir le mot *Rayon*.

Rapport. — Avis motivé rédigé par celui qui en est chargé, sur une question politique, judiciaire, scientifique, économique, ou sur les opérations d'une société commerciale ou financière.

Raquette. — Appareil destiné à recevoir la feuille imprimée à sa sortie de la machine et à la déposer sur la table de réception, où un appareil spécial la range des trois côtés.

On désigne aussi sous le mot *raquette* les deux tiges en acier qui maintiennent la feuille de papier sur le plateau de marge de la presse à pédale.

Rat. — Nom donné par les typographes anglais au *sarrasin*. (Voir ce mot.)

Ratelier. — Montants en bois, munis de supports sur lesquels se placent, dans les ateliers de fonderie, les composteurs contenant les lettres à achever ou achevées. En France on dit *Haie de coupoir*.

Ratelier se dit aussi de l'appareil qui se fixe contre le mur et sur lequel les conducteurs mettent les rouleaux au repos. On en fait pour les pédalistes.

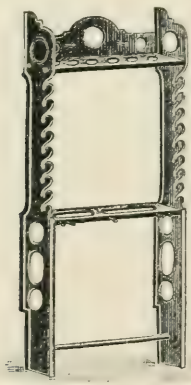

Ratelier pour pédalistes.

Ratisser. — Enlever l'encre d'un rouleau à l'aide du couteau dont le dessin figure à la page 16.

Rattrapage. — Fin d'alinéa qui se trouve en tête d'un feuillet que l'on n'a pas en copie et qui commence la cote d'un camarade.

Rayon. — Meuble en forme de pupitre, muni de coulisses, dans lequel se placent les casses contenant les caractères de texte. En France, on dit *Rang*.

Rayon-layette. — Meuble en forme de rayon, mais clos sur les côtés et destiné au placement des caractères de fantaisie, tout en permettant à un ouvrier d'y travailler, comme à un rayon ordinaire. (Voir la gravure.)

Réaction. — Voir au mot *Machine*.

Réassortiment. — Complément de caractères demandé au fondeur.

Receveur mécanique. — Voir au mot *Raquette*.

Réclame. — Partie de composition excédant la mise en pages d'une feuille, et que l'on met de côté pour la feuille suivante, en y ajoutant le folio de la première page et la signature de cette feuille.

Réclame se dit en outre d'un petit article élogieux que l'on fait insérer dans les journaux, moyennant paiement.

Recomposer. — Refaire une composition qui est tombée en pâte.

Recomposition. — Action de recomposer. Composition faite à nouveau.

Recto. — Première page d'un feuillet, par opposition à *verso*.

Recueil. — Assemblage d'écrits ou d'ouvrages divers.

Rédacteur, trice. — Celui ou celle qui rédige des articles.

Rédaction. — Action de rédiger. La rédaction d'un journal : l'ensemble des rédacteurs d'un journal. Le bureau de la rédaction.

Rédiger. — Mettre en ordre et par écrit. Rédiger un journal, un projet de loi, un article.

Redresser. — Après avoir composé une ligne, il faut en redresser les lettres avant de justifier. De même, à l'imposition, il convient de s'assurer si les pages sont bien d'aplomb sur le marbre.

Rééditer. — Publier une nouvelle édition.

Regagner. — Faire rentrer dans une limite donnée une composition qui excède cette limite. On *regagne* en diminuant les blancs, en enlevant les interlignes, ou en cherchant à supprimer des bouts de lignes.

Regard. — Se dit d'un texte placé à côté d'un autre texte, généralement une traduction. Dans la composition d'un bilan, on met aussi deux tableaux en regard.

Registre. — Voir *Mise en registre* et *Défaut de registre*.

L'expression *Registre* s'applique aussi aux livres que l'on emploie dans les bureaux industriels et des administrations publiques. Fabrique de registres.

Réglage, régler. — Mettre les différents organes d'une machine en état de marche régulière.

Réglettes. — Les réglettes sont des lames de bois sciées sur des épaisseurs diverses, que l'on emploie dans la composition des affiches. (Voir le mot *Bois*.)

Les maisons qui se font une spécialité de l'impression d'affiches, se fournissent de réglettes sciées à longueur, pour tous les formats courants.

Réglure. — Lignes de conduite pour l'écriture. La réglure peut se faire typographiquement à l'aide de filets en cuivre. Mais il existe des machines spéciales pour ce genre de travail.

Réimposer. — Imposer à nouveau.

Réimpression. — Copie imprimée. Nouveau tirage d'un ouvrage de labeur.

Remaniement. — Action de remanier une composition.

Remanier. — Repasser la composition dans le composteur, par suite de changements apportés au texte primitif par l'auteur, ou de corrections d'une certaine importance.

Le *papier trempé* doit être remanié le lendemain du trempage, afin qu'il soit bien imprégné d'humidité dans tous les sens.

Remplaçant. — Typographe inscrit dans une équipe de journal, pour remplacer éventuellement un piéton malade ou empêché. Lorsqu'une place devient vacante dans l'équipe, elle est dévolue au remplaçant qui a le n° 1.

Remplissage. — Voir *Bouche-trou*.

Remuer la casse. — Changer les lettres de place en levant la casse et en donnant quelques légers coups par-dessous. Il faut éviter de secouer la casse, ou d'égaliser les lettres avec les doigts, ce qui ne peut amener qu'une détérioration de l'œil du caractère.

Renfoncement. — Commencer une ligne par un blanc, par exemple dans la composition des vers, des sommaires, ou pour marquer l'alinéa.

Rentrée. — Une ou plusieurs lignes qui ne s'alignent pas avec les autres.

Rentrure. — Pour l'impression de planches en trois ou quatre couleurs non superposées, on peut se servir de clichés en galvano. On enlève à chacun des clichés ce qui ne doit pas apparaître à l'impression : cette opération s'appelle *faire une rentrure*.

Renvoi de note. — Signe (chiffre, astérisque ou lettre) qui se place après un mot, et qui renvoie à une note pourvue du même signe. On dit aussi *Appel de note*.

Ce que l'auteur ajoute sur l'épreuve se marque, en marge, par un renvoi quelconque. Sous ce rapport, une épreuve corrigée par Balzac constituait un véritable feu d'artifice. Il en était de même de la copie de Jules Claretie.

Répartir. — Partager les blancs d'une façon raisonnée dans la composition des travaux de ville, et surtout des grands titres.

Répartition. — Action de répartir. Une bonne répartition des blancs contribue pour une large part à la beauté du modèle.

Repérage. — Action de repérer.

Repère (Ligne de). — Marque tracée sur le marbre de la machine pour indiquer le point extrême où peut être placé le texte à imprimer, sans courir le risque d'être écrasé par les pinces.

Repérer. — Mettre exactement à leur place respective les lignes de composition ou les clichés dans les travaux en

couleurs. Pour les compositions, le repérage est facile : on tire quelques feuilles sur l'ensemble de la forme, et on en extrait ensuite les lignes qui doivent être tirées en couleurs. On imprime la première teinte, et à chaque changement de couleur, on repère en faisant passer sur la forme une épreuve de l'ensemble.

Pour les clichés trichromes, ce sont les fumés du photograveur qui doivent servir de guide.

Répertoire. — Table alphabétique des matières contenues dans un ouvrage.

Répons. — Signe (℟) employé dans les livres d'église, et qui indique les *répons* aux *versets*. (Voir ce mot.)

Report. — Transporter une ou des lignes d'une page ou d'une feuille à l'autre. On fait du report sur pierre à l'aide d'épreuves typographiques tirées sur un papier spécial, dit *papier à report*.

Reporter. — Mot anglais qui désigne le journaliste qui recueille des renseignements, des nouvelles, ou qui fait des comptes rendus des réunions politiques ou autres. (On prononce *reporteur*.)

Reproduction. — Action de reproduire. Imitation fidèle d'un tableau, par la gravure ou la photographie.

Reproduire. — Publier des extraits d'ouvrages ou des articles puisés dans d'autres journaux.

Réserve. — Magasin où le chef de matériel centralise les sortes surabondantes des caractères (s'il n'y a pas de bardeaux), les signes, les blancs, les interlignes, etc.

Ressort. — Organe élastique, destiné à réagir après avoir été compressé.

Ressort à boudin. — Ressort en forme de spirale.

Retiration. — Mettre ou aller en retiration : imprimer le second côté d'une feuille sur une machine en blanc. (Voir aussi *Machine à retiration*.)

En France, on dit qu'un typographe va en retiration quand il atteint l'âge de 50 ans.

Retouche. — Le conducteur doit parfois faire une retouche à la mise en train dans le cours du tirage. Des retouches se font aussi pour remédier aux imperfections qui peuvent se produire dans la confection des clichés et des galvanos.

Revers. — Voir au mot *Plat*.

Revision. — Action de reviser une feuille que l'on met sous presse, afin de s'assurer si les dernières corrections ont été bien exécutées.

Revue. — Publication scientifique, littéraire ou industrielle, paraissant à des époques déterminées.

Rigole. — Terme de fonderie. Rainure que trace le coupeur dans le pied de la lettre pour enlever la bavure produite par la rupture du jet.

Rituel. — Livre qui indique les rites, les cérémonies d'un culte religieux.

Rochet (Roue à). — Petit engrenage à dents inclinées où s'engage un cliquet qui ne permet le mouvement que dans un sens. (Voir le mot *Encliquetage*.)

Rogne-garnitures. — Machine employée pour mettre les garnitures sur longueurs exactes.

Romain. — Caractère employé pour la composition des textes courants. Les premiers types romains ont été gravés par Jenson, en 1460, lequel, désirant abandonner les types gothiques, s'inspira des inscriptions gravées en caractères latins sur les monuments de Rome. De là son nom de *romain*.

Vulgarisés par les Elzevier, ces types ont pris depuis le nom d'*elzévirs*.

Rompre. — Voir le mot *Jet*.

Rompure. — Action de détacher le jet du pied de la lettre fondue. Dans la fonderie, on dénomme *rompures* les parties de métal qui proviennent de cette action.

Ronde. — Caractère d'écriture. (Voir le spécimen page 9.)

Rondelle. — Pièce ronde de métal, percée par le milieu, et qu'on place sous un écrou pour en assurer le serrage.

Rossignol. — Livre qui ne se vend pas.

Rotative. — Machine dont les cylindres d'impression tournent sans inter-

ruption jusqu'à ce que le conducteur arrête la marche. (Voir au mot *Machine*.)

Rotogravure. — Procédé d'impression typographique de gravures en creux. Voir la description dans le *Vade-Mecum*.

Roue intermédiaire. — Roue engrenée qui communique le mouvement d'un pignon à une autre roue engrenée.

Roue motrice. — Qui actionne d'autres roues.

Roulance. — Tapage que faisaient les compagnons lorsque l'un d'eux recevait une remontrance du chef ou du patron, ou lorsqu'il débitait une blague. La roulance se faisait de diverses manières : on frappait ou l'on frottait le composteur sur les cassetins du haut de casse ; on glissait fortement les pieds sur le sol, etc. Toutes ces coutumes sont allées rejoindre le légendaire art. 4. (Voir *Chapelle*.)

Rouleau. — Cylindre en fer recouvert de pâte, qui sert à l'impression. Un jeu de rouleaux pour les presses mécaniques à encrage plat comporte :

1° le *preneur*, qui prend l'encre au cylindre de l'encrier et la dépose sur la table ;

2° les *distributeurs*, qui répartissent l'encre sur la table ;

3° les *toucheurs*, qui prennent l'encre à la table pour l'étendre sur la forme.

On emploie en outre des *chargeurs*, non garnis de pâte, auxquels on a donné le nom de *cavaliers*, sans doute parce qu'ils renferment un mécanisme qui leur donne un mouvement de va-et-vient. On en fait aussi en bois, qui restent fixes.

Ces rouleaux chargeurs donnent une plus grande régularité à l'encrage.

Aux machines avec encrage cylindrique, à part le remplacement de la *table à encre* par un *cylindre*, les fonctions des rouleaux sont les mêmes.

Rouleau à main. — Les rouleaux à main se composent d'un mandrin en bois entouré de pâte, et d'une monture en fer à une ou deux poignées. On les emploie pour l'impression à la presse à bras.

Roulette à perforer. — Outil très pratique pour perforer certains modèles tirés à un petit nombre d'exemplaires.

Rouleur. — Typographe voyageur, trimardeur, qui va de ville en ville pour chercher du travail... avec l'espoir de ne pas en trouver, ce qui lui permet de toucher le *viaticum*. (Voir ce mot.)

Roulez ! — Mot sacramentel que le conducteur lance à son équipe lorsque tout est prêt pour la mise en marche.

Roulette à perforer.

Celui qui débraye crie à son tour : *Gare les mains*, ou simplement *Gare*.

On dit que la presse *roule* lorsqu'elle est en mouvement.

Rubricateur. — Calligraphe qui enluminait de vermillon, au moyen âge, qui *rubriquait* les initiales et les titres des manuscrits et des incunables.

Rubrique. — Indication de la matière traitée dans un article de journal. *Bulletin politique*, *Faits divers*, etc., sont des rubriques.

Rubrique se dit encore des titres de pages ou de chapitres qu'on écrivait en lettres rouges dans les anciens manuscrits et dans les livres de droit.

Rugosité. — État d'une surface rugueuse. Synonyme d'*aspérité*.

Rugueux. — Se dit d'une surface non polie. Le marbre de la composition ou celui de l'impression ne peuvent avoir des rugosités à la surface, ce qui n'occasionnerait que des ennuis.

Russe. — Le caractère russe comporte 36 lettres minuscules, 36 lettres majuscules, les mêmes chiffres et signes de ponctuation que dans le français.

S

Sainte-Touche. — Le jour de la paie.

Saint-Jean. — Se dit de l'ensemble des outils nécessaires aux compositeurs et conducteurs typographes. En voici le détail :

Pour les compositeurs.

Deux composteurs en fer et un en bois.
Une paire de pinces.
Une pointe à corriger.
Un couteau et une lime.
Des lève-lignes sur les justifications courantes.
Un typomètre ou un lignomètre.

Pour le conducteur.

Une paire de grands ciseaux.
Une paire de petits ciseaux et un couteau pour les découpages.
Une paire de pinces et une pointe.
Un compas, une lime, un gratte-filets.
Un pont-calibre et une double équerre.

Saint-Jean-Porte-Latine. — Fête patronymique des typographes.

Salé. — Composition non terminée, que le piéceur porte sur son bordereau, quoique la chose soit interdite.

Sangle. — Bande de chanvre, à tissu très serré, qui se fixe sur les tasseaux de la machine pour adoucir le contact avec le cylindre.

Sarrasin. — Terme de mépris qui désigne le typographe travaillant à un salaire moindre que celui fixé dans le tarif du Syndicat ouvrier.

Sarrasiner. — Faire le sarrasin.

Satinage, satiner. — Voir les mots *Presse à satiner*.

Satire. — Petite pièce de poésie, où l'auteur attaque les vices et les ridicules de son temps : *les satires de Boileau*. Discours ou écrit critique, railleur et médisant.

Satirique. — Qui appartient à la satire. Journal satirique. Auteur satirique.

Scellement. — Fixation d'un socle de machine dans le sol.

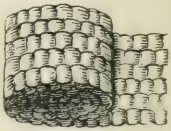

Sangle.

Schéma. — Faire un léger croquis d'un modèle à exécuter.

Scie à coulisse. — Instrument qui sert à débiter des réglettes en bois sur longueurs déterminées.

Scie à ruban. — Employée pour le sciage des grands clichés montés sur matière.

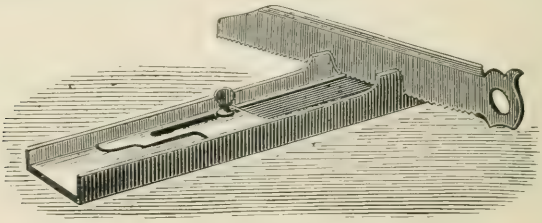

Scie à coulisse.

Sanguine. — Croquis exécuté à l'aide d'un crayon fait avec de l'ocre rouge. Impression de gravures imitant cette couleur.

Sanscrit. — Caractère à l'usage des Indous.

Scie circulaire. — Machine dont se servent les clicheurs, les galvanoplastes et les photograveurs.

Scie-fraise. — Machine employée pour couper et biseauter les filets de cuivre.

Scribe. — Copiste chargé du travail des manuscrits avant l'invention de l'Imprimerie. On donne encore le nom de *scribe* à celui qui fait des copies pour gagner sa vie.

Scriptorium. — Local où se tenaient les scribes dans les couvents.

Seconde. — Voir au mot *Prime*.

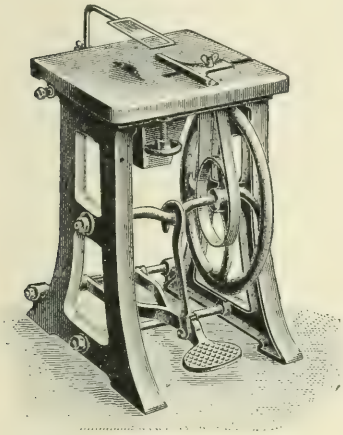

Scie circulaire.

Sénateur. — Nom donné autrefois à Paris aux typographes faisant partie d'une équipe de journal, en raison de leur situation privilégiée.

Sentinelle. — Lettre qui s'échappe d'une forme quand on la lève, et restant debout sur le marbre.

Serrage. — Action de serrer.

Serrer. — Dans le châssis, la composition ne tient que par la pression exercée sur elle au moyen des coins en bois ou des pignons en fer. Le serrage d'une forme doit se faire progressivement des deux côtés, en commençant par le bas. Si le châssis se soulève, il faut le remettre d'aplomb sur le marbre en frapnant deux ou trois coups sur le plat du fer avec le manche du marteau.

Serrer la composition, c'est diminuer les blancs, et parfois l'espacement.

Signature. — Indication, en chiffres, qui se met au bas de la première page d'une feuille ou d'un carton, afin d'en faciliter l'assemblage par le brocheur.

Signes. — Les signes de ponctuation et autres qui accompagnent les caractères de texte sont les suivants :

. , ; : ! ? ' - — (/ [§ * † »

Mais il en existe une foule d'autres, dont on trouvera la liste très complète dans le *Vade-Mecum du Typographe,* ainsi que le TABLEAU DES SIGNES DE CORRECTION.

Silicate de potasse. — Une couche de ce produit sur un fond en carton, rend celui-ci dur comme de la pierre.

Similigravure. — Voir *Gravure*.

Singe. — Sobriquet donné aux compositeurs, sans doute à cause de certains mouvements que faisaient quelques-uns d'entre eux devant la casse.

On l'applique aussi aux patrons.

S. l. n. d. — Abréviation de *sans lieu ni date,* que l'on trouve souvent dans les catalogues de librairies ou de bibliothèques, pour dire que le livre n'indique ni le lieu d'origine, ni l'année de l'impression.

Socle. — Bâti de fond d'une machine.

Sommaire. — Résumé des matières que contient un chapitre. Les sommaires doivent être composés en caractères d'un œil plus petit que celui des caractères employés pour le texte courant.

Sonder. — Sonder une forme, c'est la tirer à soi sur le bord du marbre, la soulever avec le bras gauche replié, et s'assurer que le tout est bien serré en frappant légèrement avec les doigts de la main droite sur toute la surface. S'il y a des faiblesses, il faut desserrer et rejustifier les lignes ou les pages faibles.

Sonnet. — Poésie composée de quatorze vers, groupés en deux quatrains et deux tercets; les quatrains sont faits sur deux rimes seulement.

Sorte. — Nouvelle invraisemblable apportée par l'un des compagnons.

Faire une sorte, c'est faire une niche à un camarade. A Bruxelles, on dit une *zwanse* et *zwanseur*.

Sorte se dit aussi de toute partie des diverses lettres de la casse : des sortes de petit-texte, de petit-romain, ou de 8, de 10, etc.

Sortie. — Algarade, emportement brusque et violent contre un compagnon. Faire une sortie.

Souche. — Partie d'imprimé qui reste adhérente au carnet ou registre, et qui sert à vérifier l'authenticité de la partie détachée. La souche est séparée de la partie principale par une ligne perforée.

Soufflet. — Instrument qui sert à chasser la poussière des casses. Depuis peu, d'autres instruments plus pratiques sont venus remplacer l'antique soufflet. Au lieu de chasser la poussière, ils l'emmagasinent en l'aspirant, ce qui est bien plus hygiénique.

Soufflure. — Vide qui se produit dans la tige de la lettre ou dans la coulée d'un cliché, et qui est due, soit à une infiltration d'air dans le moule, soit à un degré de chauffe insuffisant du moule ou de la matière.

Source. — Nom donné aux notes par lesquelles l'auteur fait connaître les ouvrages où il a puisé ses renseignements.

Souscription. — On met souvent en souscription un ouvrage avant de le donner à l'impression. La première édition du *Vade-Mecum* a été entièrement souscrite avant qu'une ligne n'ait été composée.

Spatule. — Espèce de couteau assez large et flexible, servant aux conducteurs pour mettre l'encre dans l'encrier et l'enlever.

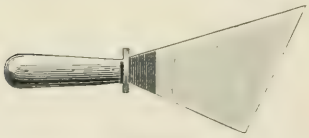

Spatule.

Spécimen. — Publication spéciale aux fondeurs en caractères. Ils y présentent leurs productions et des compositions exécutées avec les types fabriqués dans leurs maisons. Les imprimeurs réunissent aussi en spécimen les modèles qui se font chez eux, pour les soumettre éventuellement aux clients.

Stance. — Se dit d'un nombre déterminé de vers formant un sens complet. Les stances se nomment *strophes* dans l'ode, et *couplets* dans la chanson.

Stéréotyper. — Voir *Clicher*.

Strophe. — Synonyme de *Stance*.

Supplément. — Ajoute faite à un ouvrage spécial, pour le compléter. Le dimanche, les journaux donnent généralement un supplément littéraire.

Support. — Ce qui soutient une chose, le corps sur lequel elle pose.

Sous cette expression on désigne les bandelettes de papier ou de carton qui se placent sous les sangles des tasseaux de la machine, pour surélever légèrement les rouleaux dans les impressions de formes avec filets. On empêche ainsi les entailles dans la pâte.

Dans les impressions de pareilles formes sur une presse à pédale, il se produit parfois du frisage autour des filets. Pour l'éviter, on met des rondelles de bouchon dans les creux des garnitures.

On donne aussi le nom de *supports* aux tringles en cuivre posées sur la cuve galvanoplastique, et auxquelles on suspend les empreintes à galvaniser.

Suppression. — Ce que l'auteur enlève, sur l'épreuve, de son texte primitif.

Surcharge. — Voir *Gratification*. On paie aussi une surcharge aux piéceurs pour les intercalations de caractères qui n'appartiennent pas à la casse.

Syllabus. — Récapitulation sommaire des leçons données dans une institution d'enseignement.

Synchronique (Tableau). — Tableau qui présente sur plusieurs colonnes les faits arrivés en même temps en différents pays.

Syndicat. — Groupement formé pour la défense d'intérêts économiques communs.

Synoptique (Tableau). — Qui permet de saisir d'un coup d'œil les parties d'un ensemble.

Syriaque. — Langue arménienne, parlée autrefois dans la Syrie.

T

Table à encre. — Voir *Encrage*.

Table alphabétique. — Table dressée selon l'ordre de l'alphabet. Un index alphabétique.

Table chronologique. — Table qui est dressée par ordre de dates.

Table des logarithmes. — Cette table est établie pour faciliter les calculs aux mathématiciens. C'est un travail qui est réservé aux imprimeries qui se font une spécialité des travaux de mathématiques, étant donnée la grande précision qu'exige sa composition.

On a raconté que Didot, qui a publié une table de logarithmes, fit souder les pages de composition par-dessous, après avoir fait procéder à plusieurs vérifications, afin d'être certain qu'aucune modification ne pût y être apportée sous presse, soit accidentellement, soit par malveillance.

Table des matières. — Indication méthodique des matières traitées dans un livre.

Tableau. — Sous cette dénomination on comprend tous les travaux qui comportent des colonnes à filets, à accolades, tels que registres, statistiques, prix courants, tarifs, etc.

Tableautier. — Typographe spéciament chargé de la composition des tableaux.

Taconner. — Hausser une lettre ou un filet qui viennent mal à l'impression, en donnant un léger coup de marteau sur le pied. Il est préférable de les faire remplacer.

Taille-douce. — Voir *Gravure*.

Tailles. — Incisions faites dans une planche de bois ou de métal à l'aide du burin. Les tailles d'une gravure.

Talc (Poudre de). — Silicate hydraté de magnésie, employé par les clicheurs pour saupoudrer les flans avant la coulée du métal, afin d'empêcher l'adhérence.

On l'emploie aussi pour saupoudrer les imprimés à fournir rapidement, ce qui évite le maculage.

Talus. — Voir le mot *Épaulement*.

Taquage. — Action de taquer.

Taquer. — Faire descendre ce qui se serait levé dans la forme, pour que la surface soit uniformément plane. Cette opération se fait avec un maillet et un taquoir.

On ne peut plus taquer dès que la forme est définitivement serrée.

Taquet automatique. — Préférable au précédent, en ce sens qu'il met automatiquement la feuille en place au moyen d'un mouvement de va-et-vient.

Ne pas confondre avec le *margeur automatique*, comme certains le font.

Taquet de marge. — Coulisseau en cuivre placé sur la table de marge, contre lequel on place la feuille à imprimer.

Taquoir. — Bloc de bois, de forme rectangulaire, composé de deux parties : l'une, celle de dessus, est en bois dur parce qu'elle doit supporter l'action du maillet ; l'autre, qui est mise en contact avec la surface de la forme, est en bois tendre.

Pour faire des épreuves au taquoir, on garnit celui-ci par-dessous d'un morceau de blanchet.

Tarif. — Fixation, par les syndicats ouvriers, d'accord avec les patrons, des conditions de travail.

Tartine. — Expression triviale par laquelle on désigne un long et indigeste article de journal.

Tasseaux. — Voir *Bandes de support*.

Témoin. — Fausse marge. (Voir au mot *Marge*.)

Témoin se dit aussi du foulage que laisse autour de l'image l'impression en taille-douce, et qui est produit par la forte pression du rateau ou du cylindre sur la plaque.

Teneur de copie. — Voir *Lecture*.

Tercet. — Stance qui ne contient que trois vers. La *Divine Comédie*, du célèbre poète italien Dante Alighieri (1265-1321), est écrite en tercets.

Térébenthine (Essence de). — Était employée autrefois pour le nettoyage des gravures sous presse, mais les tailles des gravures s'encrassaient ainsi très rapidement. Le naphte et la benzine l'ont remplacée avec avantage.

Terme. — Les diverses parties d'une expression algébrique, séparées par l'un des signes + ou —, sont des termes. Ainsi, dans l'expression $a + b - c$, a b c sont des termes.

Ternion. — Voir au mot *Quaternion.*

Tête. — Texte séparé par des filets, qui surmonte les colonnes d'un tableau.

Tête de chapitre. — Synonyme de *Fronton.*

Tête de lettre. — Voir le mot *En-tête.*

Têtes de clous. — Caractères éreintés par un long usage. En écrivant ceci, nous avons sous les yeux un journal de la province (hebdomadaire), qui s'imprimait encore, en 1914, sur des caractères fournis en décembre 1855 au père de l'éditeur actuel par la fonderie Vanderborght. C'est un record!

Têtière. — Garniture qui, dans l'imposition, forme la marge des têtes de pages. En mécanique, se dit du préservatif placé à l'extrémité d'une pièce de machine.

Texte. — Nom donné à la matière qui fait le fond d'un ouvrage, qui en est la partie dominante.

Ticket. — Mot emprunté à l'anglais qui signifie billet d'entrée, coupon de chemin de fer, de tramway, etc.

Tierce. — Feuille donnée par le conducteur après la mise en train, avant de commencer le tirage. Toute tierce doit être signée par le chef ou par celui qui est chargé de la revision des tierces.

Voir aussi au mot *Prime.*

Tige de la lettre. — La partie qui se trouve entre l'œil et le pied.

Timbrage. — Action de timbrer.

Timbre. — Empreinte humide ou en relief qui représente l'impôt que l'État applique sur les actes judiciaires et civils. Il y a diverses espèces de timbres :

Le *timbre de dimension,* tarifé d'après la dimension du papier.

Le *timbre proportionnel,* gradué en raison de la valeur du titre (action, obligation, effet de commerce).

Le *timbre adhésif,* pour les affiches.

Le *timbre-poste,* pour l'affranchissement des lettres, cartes, journaux, et imprimés quelconques.

Le *timbre télégraphique,* pour l'affranchissement des télégrammes. (On peut aussi employer les timbres-poste.)

Le *timbre-quittance,* imposé en France pour toute quittance ou reçu.

Le *timbre chemin de fer,* pour l'affranchissement des petits colis.

L'État fait imprimer les timbres mobiles dans des ateliers spéciaux qui lui appartiennent. On y imprime aussi les cartes postales et les mandats postaux.

Dans un autre atelier gouvernemental on exécute les chèques postaux.

Timbrer. — Timbrer du papier à lettres, des cartes : y appliquer, en relief, en couleur et en or, des initiales, un nom avec prénom, une adresse, des armoiries, un emblème quelconque. On se sert pour ce travail d'une presse spéciale, dont le dessin figure page 69.

Timbreur. — Spécialiste qui fait le timbrage.

Tirage. — Synonyme d'*Impression.*

Tirages concurrents. — Il est passé dans les usages de faire, pour certains ouvrages de valeur, des tirages concurrents. Ce sont des exemplaires imprimés sur papiers de Chine ou du Japon, de Hollande, et même aussi sur parchemin.

Tirer. — On dit invariablement *tirer* et *imprimer.* Cependant, on dira : il faut tirer des épreuves, et non imprimer des épreuves.

Tiret. — Trait horizontal (—) fondu sur cadratin et employé diversement en typographie.

Titre. — On donne le nom de *titre* à toute rubrique qui surmonte un texte.

On distingue en outre, dans un livre, le *faux titre,* le *grand titre,* le *titre de départ,* et le *titre courant.*

Titre courant. — Ligne qui reproduit, en tête de toutes les pages d'un volume, sauf aux grandes divisions, le

titre de l'ouvrage aux pages paires, et celui des chapitres ou autres subdivisions aux pages impaires.

Titre de départ. — Résumé succinct du grand titre — ou le titre même s'il n'est pas trop long — qui se place en tête de la première page de texte.

Tôle. — Plaque mince en fer, qui s'emploie pour faire des *garde-fous*.

Tomaison. — Indication du tome auquel appartient chaque feuille d'un ouvrage qui a plusieurs tomes.

La tomaison s'indique sur le grand titre, parfois sur le faux titre ou sur les deux. On la répète à la signature, ainsi que sur la couverture.

Tomber mal. — Le metteur en pages tombe mal lorsque, dans le cours de son travail, il se trouve devant l'une des difficultés prévues par les manuels.

Par contre, il *tombe bien*, quand la mise en pages se poursuit normalement.

Tome. — Subdivision d'un ouvrage équivalant à *Livre*. Un seul volume peut contenir plusieurs tomes. Mais le plus souvent, le mot tome est employé dans le sens de *volume*.

Touche. — Synonyme d'*Encrage*. On dit que la touche est bonne lorsque la forme est uniformément encrée, sans variations de teinte. Elle est mauvaise dans le cas contraire.

Toucher. — Répartir l'encre sur la forme. Synonyme d'*Encrer*.

Tour. — Machine servant à mettre d'aplomb les clichés et les galvanos.

Tourillons du cylindre. — Les deux extrémités de l'arbre du cylindre qui se meuvent dans les coussinets.

Tournevis. — Sorte de ciseau non tranchant, en acier, qu'on emploie pour serrer et desserrer les vis.

Train. — Dans la presse à bras, l'ensemble des pièces qui supportent le marbre, y compris celui-ci.

Trait d'union. — Voir *Division*.

Traits de plume. — Vignettes représentant des traits de plume. On ne les emploie plus.

Tranche. — Surface que présente l'épaisseur de tous les feuillets d'un livre du côté où ils sont susceptibles d'être rognés.

Transmission. — Installation qui transmet la force motrice aux différents services des ateliers. Engins qui servent à opérer cette communication : arbre, poulies, courroies.

Transposer, transposition. — Rétablir l'ordre normal dans une composition ou une imposition.

Travaux administratifs. — Imprimés nécessaires aux administrations publiques et industrielles.

Travaux de ville. — On comprend sous cette dénomination tous les travaux fugitifs qui se présentent dans l'imprimerie, tels que : en-têtes de lettres, factures, cartes de visite et de commerce, lettres de faire part, circulaires, etc.

Trempage. — Action de tremper.

Trempe. — Action de tremper le fer ou l'acier, en les refroidissant brusquement après les avoir portés à une température assez élevée. Après qu'il a été gravé et approuvé, le poinçon doit subir l'opération de la trempe, pour lui donner la résistance nécessaire.

Tremper. — Mouiller le papier pour le préparer à l'impression. Le papier qui a été trempé prend mieux l'encre que le papier sec, mais par suite des ingrédients nouveaux qui entrent dans la fabrication des papiers, le trempage ne se fait plus qu'exceptionnellement.

Trempeur. — Ouvrier chargé de la trempe du papier. La maison Marinoni construit une machine qui fait cette opération automatiquement.

Trépidation. — Tremblement produit par le mauvais calage d'une machine, ou lorsque celle-ci est placée sur un sol peu ferme.

Treuil. — Appareil qui sert à monter et à descendre les formes.

Tricher. — Faire des irrégularités dans la répartition des blancs, principalement dans les tableaux, pour arriver à une concordance parfaite des filets de la tête avec ceux du corps.

Trichromie. — Impression en trois couleurs superposées.

Trimardeur. — Voir *Rouleur*.

Tringle. — Baguette servant à tendre les étoffes sur le cylindre de la machine. L'une, ronde et garnie d'ardillons, reçoit le blanchet de fond placé directement sur le fer ; la seconde, carrée, sert à tendre l'étoffe qui recouvre le blanchet de fond, et sur laquelle se colle la feuille d'assise de la mise en train.

Turbin. — Être au turbin : travailler dur, avec beaucoup d'activité.

Turbiner. — Synonyme de *Bûcher*.

Tympan. — Le tympan de la presse à bras se compose d'un solide encadrement en fer, dans lequel s'emboîte le *petit tympan*. Celui-ci est étoffé en toile-canevas, l'autre peut être habillé de satin, de soie ou de mérinos.

Entre les deux se place la mise en train.

Type. — Synonyme de *Caractère*.

Typewriter. — Caractère imitant les lettres reproduites par la machine à écrire.

Typographe. — Voir *Compositeur* et *Conducteur*. Par abréviation, on dit souvent *typo*.

Typographie. — Établissement où s'exécutent les travaux de composition et d'impression sur caractères mobiles ou sur clichés en relief.

Typographique. — Tout ce qui se rapporte à la typographie. Épreuve en première.

Typologie. — Étude de tout ce qui est relatif à l'art typographique.

La *Typologie-Tucker*, du nom de son directeur Henry Tucker, sujet anglais, était une revue très estimée à cause des nombreux articles documentés qu'elle publiait. Cette revue paraissait à Paris.

Typomètre. — Mesure en bois de buis ou en métal blanc, donnant la proportion des points typographiques, Didot et Fournier, avec le mètre.

Les ouvriers fondeurs donnent aussi le nom de *typomètre* — on se demande pourquoi — à l'outil que Fournier, l'inventeur, a dénommé *prototype*. (Voir ce mot.)

Typote. — Ouvrière qui fait de la composition typographique.

Typothèque. — Meuble à tiroirs dans lequel se conservent les poinçons et les matrices des caractères.

Typothetæ. — Nom donné en Amérique à la Société des Maîtres-Imprimeurs qui a été fondée à New-York le 11 décembre 1883.

V

Vade-Mecum. — Livre qui contient les éléments essentiels d'une science.

Le *Vade-Mecum* de M. Jean Dumont est non seulement le plus moderne, mais le meilleur des manuels donnant tous les éléments de la typographie. (*Typologie-Tucker*, vol. VI, n° 300, 15 juin 1895.)

Le *Vade-Mecum du Typographe*, qui en est à sa quatrième édition, a valu à son auteur le prix au concours pour le meilleur manuel, organisé à l'Exposition internationale de Bruxelles, en 1897, et la croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold.

Varlope. — Rabot en fer, de grande dimension, à l'usage des clicheurs.

Vase poreux. — Employé anciennement, avant l'application de l'électricité, pour actionner la pile galvanoplastique, concurremment avec une plaque de zinc plongée dans le vase poreux rempli d'eau.

Vedette. — Mettre en vedette, c'est-à-dire composer, dans une affiche ou un programme, le nom d'un artiste en caractères plus saillants que ceux employés pour les autres.

Vélin. — Peau de jeune veau transformée en une sorte de parchemin très mince et très fin. On s'en servait autre-

fois pour faire des couvertures de livres. La plupart des éditions elzéviriennes ont été reliées en vélin.

Venir. — On dit : ce titre ou cette ligne ne *vient* pas bien, cette gravure *vient* trop pâle, pour définir la qualité de l'impression.

Ventre. — Une forme fait ventre lorsque, insuffisamment serrée, ou composée d'un texte massif (affiche ou autre), le centre cède légèrement quand on veut enlever la forme du marbre. Mettre une barre provisoire et l'enlever sous presse.

Ver des livres. — Larve qui ronge les feuillets d'un livre en y faisant des trous.

Vergeures. — Petits linéaments horizontaux et très rapprochés, dont l'empreinte est opérée sur la feuille de papier par les fils de laiton qui composent le tissu des formes dans lesquelles s'étend la pâte lors de la fabrication.

Vérification. — Synonyme de *Revision*. On vérifie les dernières corrections avant la mise sous presse.

Vermillon. — A cause de son opacité, l'encre vermillon ne convient pas pour la trichromie. Elle a en outre l'inconvénient de produire du sulfure noir lorsqu'elle est mise en contact avec des galvanos, similis, ou filets en cuivre.

Vers. — Chacune des lignes d'une poésie.

Verset. — Dans l'office du bréviaire, paroles tirées de l'Écriture et suivies presque toujours d'un répons. Est représenté typographiquement par le signe ℣.

Version. — Traduction d'une langue dans une autre. Se dit surtout en parlant des textes anciens.

Verso. — Seconde face d'un feuillet, opposée à la première, ou *recto*.

Vert-de-gris. — Oxyde de cuivre qui attaque les filets lorsqu'ils ont été nettoyés avec de la lessive de potasse, ou encore quand l'atelier est humide, ce qui est même mauvais pour les caractères.

On enlève le vert-de-gris des filets en les plongeant pendant une couple d'heures dans un bain composé par moitié d'eau pure et de chlore (acide marin). Les retirer ensuite, les laver à l'eau fraîche, et bien les essuyer.

Viaticum. — Secours de route que les syndicats ouvriers accordent aux syndiqués étrangers à la localité, lorsqu'il n'est pas possible de les occuper.

Vignettes. — Nom générique donné aux ornements de toute espèce qui servent à décorer certains travaux typographiques.

Violon. — Galée longue et étroite, très utile pour la mise en pages et pour y mettre de la distribution.

Virgule. — Signe de ponctuation (,) indiquant un léger repos dans la lecture.

Virole. — Petit anneau plat en métal, fixé autour d'un manche d'outil pour le consolider.

Vis. — Pièce ronde de métal, canelée en spirale, et servant à divers usages.

Vis à béquille. — Vis avec poignée en forme de T.

Vis de pression. — Sert à provoquer et à régler la pression dans les presses à bras et à pédale.

Vis de pression se dit en outre des vis qui servent à rapprocher le couteau de l'encrier du cylindre encreur, pour diminuer ainsi la prise d'encre.

Visorium.

Vis de rappel. — Ces vis éloignent le couteau de l'encrier du cylindre encreur, afin d'augmenter la prise d'encre.

Vis de réglage. — Comme son nom l'indique, sert à régler certains organes d'une machine.

Visorium. — Support employé pour tenir la copie. Se fixe sur le rebord de la casse, du côté gauche.

Vis sans fin. — Donne le mouvement de va-et-vient aux cylindres encreurs et distributeurs des presses avec encrage cylindrique, ainsi qu'aux chargeurs employés avec l'encrage plat. La vis sans fin a été inventée par Archimède, illustre géomètre (287-212 av. J.-C.).

Volant. — Roue assez pesante qui sert à maintenir la régularité dans le mouvement d'une machine.

Volapük. — Langue dite universelle, créée en 1879 par J.-M. Schleyer, et détrônée par l'espéranto.

Volume. — Livre broché ou relié. Provient du latin *volumen*, nom donné par les anciens aux manuscrits conservés en rouleaux.

W

Wash-benzine. — Produit qui remplace avec avantage le naphte et la benzine pour le nettoyage des formes.

Water-mark. — Nom donné par les Anglais au filigrane.

X

X. — Espèce de cage contenant des barres de bois placées en forme d'X, entre lesquelles on range les formes qui doivent être conservées.

Xylographe. — Ancien nom donné aux graveurs sur bois.

Xylographie. — L'art de la gravure sur bois. La gravure même.

La xylographie était connue en Chine bien longtemps avant l'invention de l'Imprimerie. Son introduction en Europe remonte au XIVe siècle, et c'est la fabrication des cartes à jouer qui l'utilisa en premier lieu.

Puis vinrent les *livres xylographiques*, qui étaient surtout des recueils d'images, sans indication d'auteur ni de lieu, avec texte explicatif à côté, au milieu, au dessous des images, et quelquefois sortant de la bouche des figures.

Z

Zincogravure. — Voir *Gravure*.

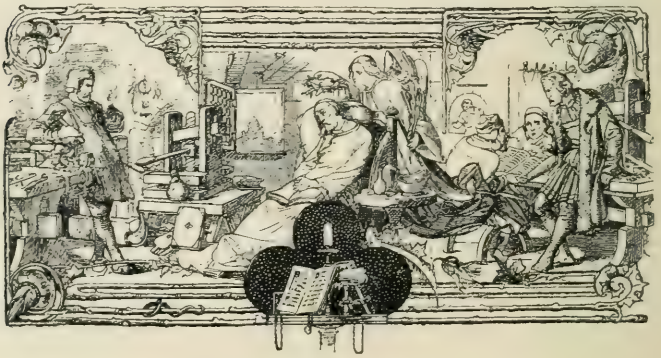

L'INVENTION DE L'IMPRIMERIE.

(Figure allégorique extraite de l'intéressant ouvrage *Connaissances nécessaires à un bibliophile*, par Ed. Rouveyre. 10 vol. in-8° carré, illustrés de 1.600 figures. Paris, 1899.)

SUPPLÉMENT

A

Almanach. — Ouvrage publié chaque année et contenant, outre le calendrier, des indications utiles sur divers sujets et des prédictions météorologiques.

Le premier almanach connu serait le *Grand Compost des Bergers*, imprimé à Paris en 1493. Mais l'almanach-type est l'*Almanach supputé sur le méridien de Liége*, dont l'auteur serait Mathieu Laensberg, chanoine de Saint-Barthélémy à Liége. Le plus ancien exemplaire connu date de 1636.

Les simples, les doubles, les triples Liégeois, se succédèrent ensuite à l'infini, la plupart ornés de la gravure que voici :

Antépénultième. — Syllabe qui précède immédiatement l'avant-dernière, ou la *pénultième*.

Aparté. — Indication, dans une pièce théâtrale, des phrases ou mots qu'un acteur dit à part soi sur la scène. Les apartés se composent en italique ou en caractères d'un petit œil.

Apologétique. — Qui contient une apologie : discours apologétique. Partie de la théologie qui a pour but de défendre la religion chrétienne contre les attaques. — Titre d'un ouvrage célèbre écrit par Tertullien, docteur de l'Eglise.

Apologie. — Écrit ou discours qui a pour but de défendre ou de justifier une personne, une action, un ouvrage.

Apologiste. — Qui fait l'apologie de quelqu'un, de quelque chose. Docteur qui défend la foi chrétienne.

Apostrophe. — Signe (') de l'élision.

Appel de note. — Voir *Renvoi de note*.

Apprenti. — Jeune homme qui s'engage dans un atelier pour apprendre le métier. Dans l'imprimerie, on lui donne le sobriquet d'*attrape-science*.

Argot. — Langage particulier adopté dans certaines professions, par les typographes entre autres.

Arithmétique. — Science des nombres. Art de calculer. *Traité d'arithmétique* : livre qui contient les éléments du calcul.

Auréole. — Cercle graisseux entourant l'œil de la lettre lorsque l'impression est faite avec une encre de qualité inférieure.

B

Bâcler. — Faire un travail sans les soins exigés. *Ce tableau est bâclé, il est à refaire.*

Barème. — Livre ou tableau contenant des calculs tout faits, ainsi nommé de l'inventeur François Barrême.

Barre de fraction. — Signe (/) qui sert à former des fractions.

Bâtard (Format). — Se dit d'un papier qui sort des formats courants.

Batiau. — Argot. Parler du métier quand on est hors de l'atelier.

Beurre (Faire son). — Composer aux pièces un travail avantageux.

Bible. — Livre qui contient les Saintes Écritures. Le même volume contient souvent l'Ancien et le Nouveau Testament.

Bibliothécaire. — Celui qui est préposé à la direction d'une bibliothèque.

Biseau. — On rabote en *biseau* les quatre côtés d'une plaque clichée devant être montée sur blocs mobiles, afin de permettre l'adaptation des griffes.

Biseautage. — Action de biseauter.

Biseauter. — Tailler ou raboter en biseau.

Boulotter. — Les typographes emploient cette expression pour *manger*.

Bréviaire. — Livre contenant les offices que les ecclésiastiques doivent lire chaque jour.

Bricoler. — Faire des bricoles. J'ai bricolé toute la semaine.

Bricoles. — Petits travaux insignifiants et peu rémunérateurs.

Bûcher. — Travailler dur.

Bûcheur. — Celui qui travaille dur.

Butoir pneumatique. — Ce butoir, inventé par Alauzet, de Paris, repose sur l'emploi de pompes atmosphériques qui amortissent complètement le choc (voir le mot *Butoir*), en accompagnant le marbre et en le retenant à fin de course.

C

Calendrier. — Tableau indiquant les divisions de l'année en mois, semaines et jours, les lunaisons et les fêtes civiles et religieuses.

Le calendrier que nous observons est le *calendrier grégorien,* introduit par le pape Grégoire XIII en 1582, en remplacement du *calendrier julien,* établi quarante-cinq ans avant l'ère chrétienne. Le calendrier grégorien est en avance de treize jours sur le calendrier julien.

Le calendrier julien est encore suivi par les Russes, les Grecs et les Turcs.

Camelote. — Ouvrage fait avec peu de soins.

Chapitre. — Division d'un livre indiquée par ce mot même avec un numéro d'ordre, ou par ce simple numéro.

Cheveu. — Se dit lorsqu'une difficulté se présente dans le cours d'un travail.

Chiper. — Synonyme de *Piller*.

Chômer. — Être sans travail. Synonyme de *Caler*.

Chômeur. — Ouvrier qui n'a pas de travail.

Citation. — Synonyme d'*Extrait*.

Collaborateur. — Celui qui travaille de concert avec un autre. Le chef d'atelier est le collaborateur du patron.

Collage. — Inconvénient qui se produit lorsqu'une composition a été clichée, principalement quand le caractère est neuf. Il faut tremper le paquet pendant quelques minutes dans une eau savonneuse un peu chaude.

Colonne. — Chaque partie d'une page divisée de haut en bas et séparée par un filet (colombelle) de la partie adjacente.

Compact. — Un caractère est dit compact lorsque l'œil des lettres courtes est assez fort et que le bas des lettres longues (g j p q y ij) a été diminué. Voici un spécimen d'un type compact sur corps 10 Fournier :

abcdefghijklmnopqrstuvxyz

Compas ordinaire. — Outil dont se servent les conducteurs pour comparer les blancs de la garniture.

Compas de diamètre. — Outil servant à vérifier l'épaisseur de l'étoffage du cylindre, ainsi que le diamètre des rouleaux.

Composition lapidaire. — En forme de titre, c'est-à-dire en lignes de lon-

gueurs inégales. La dédicace d'un livre se compose généralement ainsi, en capitales, grandes et petites.

Confrère. — Qualificatif que se donnent entre eux les membres d'une corporation, qui exercent la même profession. Les journalistes, les médecins, les avocats sont aussi des confrères.

Coupon. — Toute action ou obligation est accompagnée d'une feuille de coupons représentant l'intérêt afférent au titre. Chacun de ces coupons doit indiquer le montant à recevoir, la date du paiement et un numéro d'ordre. Celui-ci se répète au verso, dans un cartouche composé de vignettes.

Couronne du cylindre. — Certains modèles de machines, principalement de grand format, ont une roue dentée aux deux extrémités du cylindre d'impression.

Couvrir. — Quand l'encre est de bonne qualité, elle couvre bien la forme. Dans le cas contraire, elle couvre mal.

Crémaillère. — Se dit de toute pièce dentée qui engendre divers mouvements dansla marche d'une machine.

Curseur. — Petit corps qui glisse à volonté dans une fente ou coulisse pratiquée au milieu d'une règle graduée. pourvues d'un appareil avec curseur, pour indiquer la force de pression.

D

Dégradé. — Le cliché simili est dit dégradé lorsque les ombres qui entourent le sujet sont atténuées ou fondues.

Détouré. — Le cliché est dit détouré quand le sujet n'est entouré d'aucune ombre.

Distribution. — Répartition de l'encre au moyen des rouleaux distributeurs.

Duplex. — Phototypogravure tirée en deux tons.

E

Écrou. — Pièce de métal percée en spirale, dans laquelle s'engage une vis.

Égalité. — Représentée typographiquement par le signe .

Emporte-pièce. — Outil servant au découpage des étiquettes. Il existe des machines pour faire le travail mécaniquement.

Encoller. — Enduire de colle.

Encrage mixte. — Système d'encrage qui tient de l'encrage plat et de l'encrage cylindrique.

Encrier. — Partie de la machine où se met l'encre.

Engrenage. — Disposition de deux roues dentées qui s'engrènent l'une dans l'autre, de façon que l'une ne peut se mouvoir sans faire tourner l'autre.

Engrenage conique. — Disposition de roues dentées, dont l'une en forme de cône, pour commander un mouvement à angle droit.

Entrefilet. — Petit article publié dans un journal, entre deux couillards.

Équerre. — Instrument en fer ou en bois, servant à vérifier et à régler sous presse la position des pages, principalement dans l'impression de pages clichées, montées sur blocs.

Équerre à T. — Employée par les justifieurs de matrices, et par les conducteurs pour vérifier les angles de la forme.

Équerre de pente. — Sert à régler la pente dans la fonte des caractères penchés.

Éraflure. — Dégradation produite par le frottement d'un corps dur sur la surface d'une composition typographique ou d'une gravure. Les pinces à corriger produisent souvent des éraflures.

Évolution. — Mouvement d'un organe de machine. Par exemple, l'*évolution du cylindre*.

F

Feuille de garde. — Feuille qui se colle dans la gorge du cylindre et qui a pour but de préserver la mise en train.

Fosse. — Excavation maçonnée sous certaines machines de grand format, pour ménager le fonctionnement de l'un

ou de l'autre organe, ce qui facilite au surplus le graissage et le nettoyage. Mais la tendance à supprimer les fosses s'accentue de plus en plus.

H

Hanneton. — Idée fixe et quelquefois saugrenue. Voici ce que dit Boutmy, dans son *Dictionnaire de l'argot typographique :* « Le hanneton le plus répandu parmi les typographes, c'est la passion de l'art dramatique. Dans chaque compositeur il y a un acteur. »

Hélice. — Ligne tracée en forme de vis autour d'un cylindre.

I

Impression bavochée. — Impression peu nette, embrouillée. Une encre trop fluide peut amener ce résultat.

In-folio. — Feuille, généralement de grand format, pliée en deux, et qui contient quatre pages.

In-plano. — Feuille non pliée, de n'importe quel format.

Insérer. — Introduire un article, une annonce, une réclame, dans un journal.

Insertion. — Ce qui est donné à insérer dans un journal.

K

Keepsake (prononcer *kipsek*). — Mot anglais francisé, qui signifie *Souvenir d'amitié*. Album, recueil de pièces de vers, de dessins et de gravures, parfois richement relié, qui se donne en cadeau.

L

Lame. — Les filets et interlignes se fondent en lames, sur épaisseurs déterminées.

La fonte mécanique des caractères nécessite une lame, qui concourt avec le moule à donner à la lettre la force de corps et l'épaisseur nécessaires. Cette lame refoule en outre la lettre fondue hors du moule, et une pièce appelée *chassoir* la fait sortir complètement de la machine.

Langue verte. — Argot. Langage parlé dans les ateliers typographiques.

Lanière. — Bande de cuir qui se place sur les chemins des rouleaux, afin d'adoucir le roulement.

Levier. — Qui sert à soulever : le *levier du preneur*.

Libretto. — Mot italien qui signifie *petit livre*. Poème, livret d'opéra. Au pluriel, des *libretti* ou *librettos*.

Lier. — Mettre une ficelle autour d'une composition pour pouvoir la glisser ou la transporter sur le marbre.

M

Machine à plier le carton. — Très utile pour former le pli aux petits imprimés, tels que programmes, menus, ordres de bal, etc.

Manomètre. — Appareil qui indique la tension de la vapeur et des gaz.

Modèle. — Se dit de tout travail de ville et des tableaux administratifs.

Monocycle. — Machine à retiration inventée par le constructeur Lambert, de Paris. Cette machine repose sur le principe des machines à réaction et possède le mouvement hypocycloïdal.

Montants. — Pièces de fer ou de bois, posées verticalement, sur lesquelles s'adaptent d'autres pièces.

N

Numismatique. — Science des monnaies et des médailles. Caractère imitant les inscriptions qui figurent sur les anciennes monnaies et médailles. En voici un spécimen :

ALDVS:PIVS:MANVTIVS

Un érudit imprimeur anglais, William Blades, a publié en 1883 une liste très complète, sous le nom de *Numismata*

Typografica, des médailles frappées depuis l'invention de l'Imprimerie et ayant trait à son histoire.

O

Oblong (Format). — Se dit des livres qui ont moins de hauteur que de largeur : les atlas, albums pour timbres, port-folios, etc.

Osciller, oscillation. — Qui bouge, qui n'est pas d'aplomb.

P

Palmarès. — Liste des lauréats d'une distribution de prix, dans un établissement scolaire.

Papier frictionné. — La préparation de ce papier consiste à passer les feuilles dans un bain approprié, à les laisser sécher et à les laminer sous la calandre.

Paraffine. — Substance solide, blanche, tirée des schistes bitumeux, dont on enduit la feuille de garde pour éviter le maculage à la retiration. Ce produit sert à la fabrication des bougies.

Pénultième. — Voir *Antépénultième*.

Pignon elliptique. — Pignon en forme d'ellipse, inventé par le constructeur Normand pour éviter l'usure rapide des dents d'un pignon ordinaire dans les machines à retiration. Le pignon elliptique se développe sur une *crémaillère ondulante*, disposition qui permet en outre de régulariser la marche du marbre et de regagner pendant sa course le temps perdu par rapport à la rotation des cylindres.

Point mort. — Fin de course du chariot pour le retour en sens contraire.

Poulie. — Roue en fer ou en bois, à pourtour lisse, sur laquelle fonctionne la courroie de transmission.

Poulie fixe. — Sur laquelle se trouve

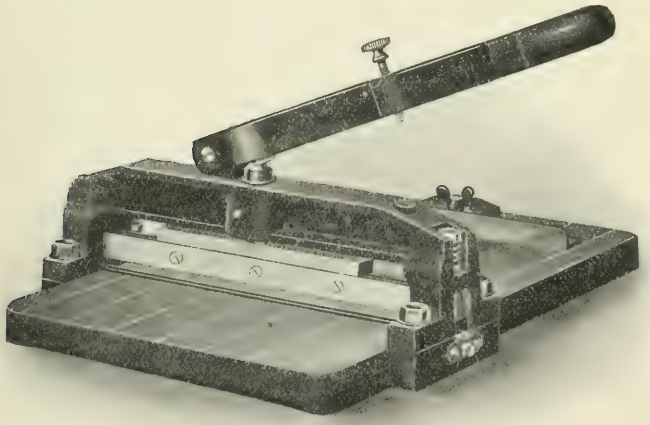

Machine à plier les petits modèles imprimés sur carton.

la courroie lorsque la machine est en marche.

Poulie folle. — Qui se trouve à côté de la poulie fixe, et sur laquelle se glisse la courroie pour arrêter la marche de la machine.

Poulie à trois vitesses. — Permettant de donner trois vitesses différentes à la marche d'une machine.

Pression. — Contact du cylindre ou du plateau avec la forme, pour obtenir l'impression.

Primaires (Couleurs). — Le rouge, le bleu et le jaune sont des couleurs primaires, parce qu'ils servent à la préparation de toutes les autres teintes. On les dénomme aussi *fondamentales*.

R

Rangeur de feuilles. — Appareil adapté à la table de réception de la machine, et qui range les feuilles de trois côtés après leur impression.

Rouleau de sortie de feuilles. — En bois. Porte les cordons de conduite qui font sortir les feuilles de la machine.

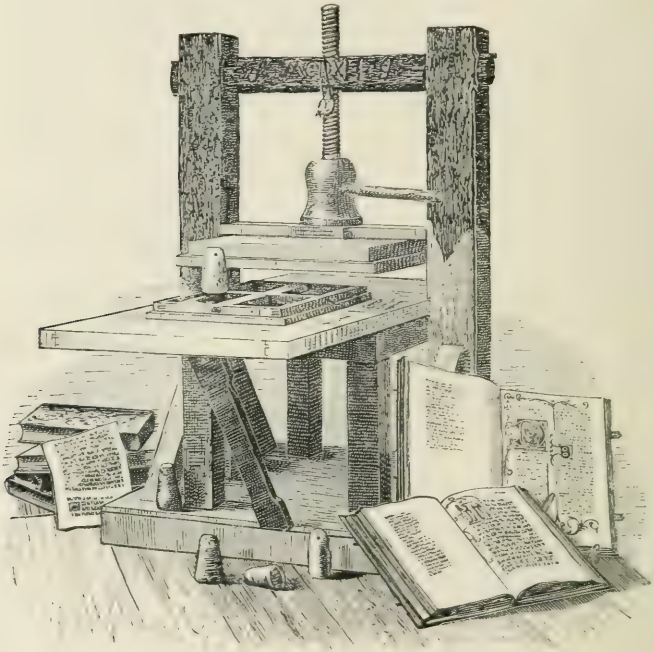

Presse en bois trouvée à Mayence, en creusant une cave dans la maison où fut installée, dit-on, la première imprimerie de Gutenberg.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

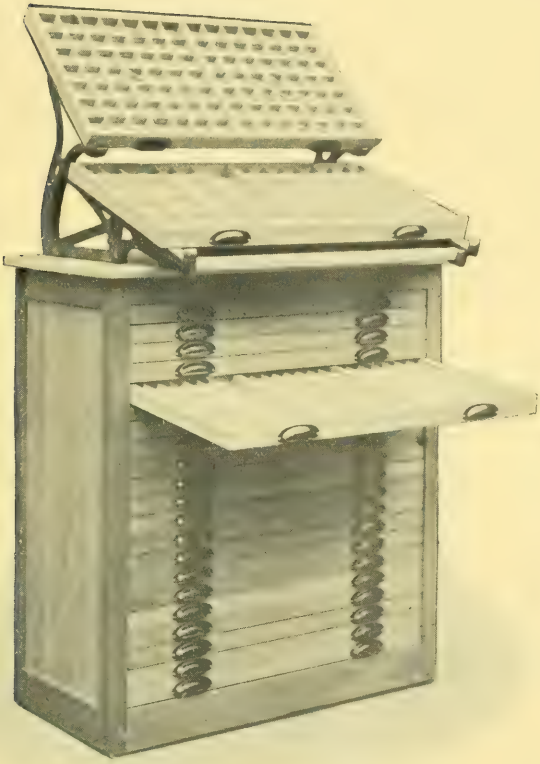

RAYON-LAYETTE MODERNE

FABRICATION DES ÉTABLISSEMENTS VANDERBORGHT & DUMONT.

IMPRIMEURS CÉLÈBRES

Laurent Coster, 1370-1431

Jean Gutenberg, 1397-1468

Jean Fust, 1410-1465

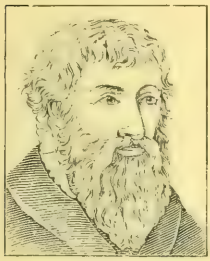

Pierre Schœffer, 1425-1502

Alde Manuce Ier, 1449-1515

Nicolas Jenson, 1420-1484

Thierry Martens, 1450-1534

Henri Estienne, 1460-1521

William Caxton, 1421-1491

P.-S. Fournier, 1712-1768

Christ. Plantin, 1514-1589

F.-A. Didot, 1720-1804

DU MÊME AUTEUR.

Notice sur la Fabrication des Caractères d'imprimerie (publiée dans le *Livre Belge*), 1888.

Aide-Mémoire à l'usage des élèves de l'École de Typographie, brochure de 40 p., 1890. (Épuisé.)

Vade-Mecum du Typographe, 1re édition, 1892, imp. Hayez. (Épuisé).

Les Presses et Machines typographiques depuis Gutenberg, brochure de 50 p. illustrée, 1894. (Épuisé.)

Vade-Mecum du Typographe, 2e édit. entièrement remaniée, 1894, imp. Weissenbruch. (Épuisé.)

Catalogue de la Collectivité du Livre à l'Exposition Internationale de Bruxelles, 1897.

Notice historique de l'École professionnelle de Typographie, 1897. *(Non signée.)*

Instructions pour stéréotyper, avec figures, 1899.

Le Livre avant et depuis l'invention de l'Imprimerie, avec nombreuses gravures et planches hors texte, 1902. — 200 exemplaires numérotés. (Épuisé.)

Vade-Mecum du Typographe, 3e édition, 1906. (Épuisé.)

Notice historique de la Fonderie Vanderborght et Dumont, luxueuse brochure publiée à l'occasion de l'Exposition Universelle de Bruxelles en 1910. (Envoi gratuit sur demande.)

En préparation : Manuel grammatical à l'usage des Compositeurs-Typographes.

UNIVERSITAS O. M. OTTAWIENSIS

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

MAR 31 '83
MAR 30 '83
SEP 21 '83
SEP 08 '83
JAN 26 2005
FEV 09 FEB 2005
16 FEV. 2005

a39003 003202016b

CE Z 0116
.D8V3L 1917
C00 DUMONT, JEAN LEXIQUE TY
ACC# 1445704